La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 93 n°33 • du 29 novembre au 5 décembre 2006 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Histoire d'expropriation

UNE SAGA JURIDIQUE SECOUE LE village de Saint-Lazare depuis des mois, pour mettre en valeur l'emplacement d'un ancien fort.

■ Page 7.

Une ruelle en béton?

LES PARENTS DE PRÉCIEUX-SANG rêvent de leur ruelle depuis des années, mais font face à l'opposition d'un résidant.

■ Page 12.

Pas de chance pour Laurent

LAURENT TÉTRAULT N'A PAS OBTENU l'investiture conservatrice dans Provencher. Retour sur une longue soirée.

■ Page 11.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca



photo : Guillaume Dandurand

La collecte de fonds pour la nouvelle salle du Cercle Molière est enfin lancée. ■ **Détails : page 3.**

SAINT-BONIFACE

P'tit bonheur : grande décision

Daniel BAHUAUD

La garderie du P'tit bonheur restera dans la Résidence Langevin jusqu'au printemps. C'est ce qu'a conclu l'Accueil colombien lors d'une rencontre tenue le 21 novembre avec le conseil d'administration du P'tit bonheur.

« Nous prévoyons que la vente de l'édifice pourrait prendre environ six mois, indique l'administrateur de l'Accueil colombien, Guy Mao. En attendant, nous croyons qu'il est dans l'intérêt de tous que la garderie occupe ses locaux actuels. »

Le loyer du P'tit bonheur demeurera le même jusqu'en janvier. Après quoi, l'Accueil colombien devra lui imposer une augmentation légère.

La décision fait le grand bonheur du conseil d'administration de la garderie. « La situation est loin d'être réglée, souligne la présidente, Roxane Létourneau. Mais nous avons une plus grande marge de manœuvre. Reste à savoir si un nouveau propriétaire nous permettra aussi de rester. »

À la lumière de ce nouveau développement, la garderie doit également décider si elle rompra l'entente conclue avec l'Église communautaire de la Rivière-Rouge, où elle devait occuper temporairement des locaux, en attendant de pouvoir s'installer dans l'école Taché.

« C'est ce que nous examinerons d'ici la mi-décembre, indique Roxane Létourneau. Les travaux de rénovation requis à l'Église communautaire peuvent coûter entre 240 000 $ et 273 000 $. Pouvons-nous nous permettre cette dépense? »

Autre élément de réflexion : une pétition signée par la majorité des parents de la garderie appuyant le déménagement à l'Église communautaire. « Il faudra réfléchir à notre avenir, et trancher la question », indique Roxane Létourneau.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND, Nathalie FORGUES** et **Patricia SAUZÈDE-BILODEAU** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

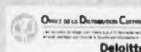
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455







« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

Cercle Molière

Une collecte stimulante

Le Cercle Molière planifie la construction de son théâtre, mais il doit cependant collecter les fonds manquants au budget prévisionnel.

Guillaume DANDURAND

Fondé en 1925, le Cercle Molière a annoncé, 81 ans plus tard, son projet de construction d'un nouveau théâtre, ayant pignon sur le boulevard Provencher. Mais avant de procéder à la première pelletée de terre, la plus vieille troupe de théâtre d'Amérique du Nord doit collecter deux millions $.

De généreux donateurs ont déjà contribué à la collecte de fonds. Le quart des deux millions $ sont cumulés. « C'est assez exceptionnel qu'on ait réussi à amasser 500 000 $ avant même le lancement, affirme le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé. Les responsables du comité de la campagne de financement ont des liens intéressants au niveau local, national et international. »

Présidente honoraire du comité de la collecte de fonds du Cercle Molière, la sénatrice Maria Chaput a personnellement offert un don de 10 000 $. « Je n'ai pas d'inquiétude, estime-t-elle, on a déjà le quart et on va le dépasser! »

D'autres donateurs ont généreusement contribué à la campagne. Linda et Antoine Hacault, Lucien Guénette, André Couture et Marcelle et Gabriel Forest ont aussi donné 10 000 $. Francofonds a offert 50 000 $ et Winnipeg Foundation, 125 000 $. Un voyage à Las Vegas sera tiré parmi toutes les personnes ayant versé plus de 100 $.

« C'est important de construire le nouveau théâtre parce que le Cercle Molière apporte beaucoup de vie dans la communauté francophone », estime le vice-président du comité de collecte de fonds volet corporatif, Gabriel Forest. L'objectif de ce sous-comité est de cumuler 1,3 million $. « Il s'agit d'un pilier de notre héritage culturel francophone », ajoute-t-il.

« Et puis, poursuit Maria Chaput, c'est important pour la communauté francophone d'avoir des espaces visibles qui lui appartiennent. D'augmenter notre visibilité. »



photo : Guillaume Dandurand

Attentive, l'audience a accueilli le projet de construction du nouveau théâtre avec beaucoup d'enthousiasme.

Le projet du nouveau théâtre sera annexé au Centre culturel franco-manitobain. La salle de spectacle prendrait vie sous forme de café-théâtre, comptant près de 125 places amovibles pour harmoniser les besoins des différents types de spectacles. Les pièces seraient aussi sous-titrées à l'aide d'un écran électronique de traduction en temps réel.

Directeur artistique au Cercle Molière depuis 1968, Roland Mahé a bien hâte d'emménager sa troupe dans le nouveau théâtre. « Celui de la Chapelle est comme un mini-théâtre, explique-t-il. Les comédiens doivent tous se changer ensemble dans la petite cuisine. Il n'y a pas de loge. Dans le nouveau, il va y avoir de l'espace. »

La firme montréalaise Trizart Alliance a déjà conçu l'aménagement intérieur de l'édifice, comme l'éclairage et l'acoustique. Une vingtaine de firmes d'architecture ont présenté leur soumission. Celle qui aura le contrat sera connue dans les prochains mois, probablement au retour des Fêtes. « Nous aimerions avoir un bâtiment unique, original et "vert" », affirme la gestionnaire du projet, Damyèle Arbez-Chaput.

La construction du nouveau théâtre est estimée à 5,5 millions $, financée par la campagne de financement et l'engagement des différents paliers gouvernementaux. Selon Gabriel Forest, la construction sera entamée en 2007. Les comédiens pourraient fouler les planches du tout nouveau théâtre en 2009.

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Nation... et élections

Les Québécois peuvent se réjouir : ils sont encore une force politique au sein du Canada. Leur voix compte pour tellement que tous les partis politiques font des courbettes pour leur plaire. La nation du Québec? Ce que cache tout ce débat, ce sont surtout les avantages politiques que les partis espèrent en tirer.

Tout cela a commencé avec le caucus québécois du Parti libéral du Canada. Ce sont eux qui ont démarré le débat, par une prise de position reconnaissant le Québec comme une nation.

Si ces députés avaient le vent dans les voiles, auraient-ils jugé nécessaire de débattre d'une telle idée? Auraient-ils voulu inclure la notion du Québec-nation au programme de leur parti? Rien n'est moins sûr. Le PLC n'a pas comme habitude de se complaire dans des idées nationalistes. Ce n'est pas d'un Jean Chrétien qu'on aurait vu ça... et justement, l'aile québécoise du PLC a désespérément besoin de s'éloigner de l'ère Chrétien et de gagner des points au Québec. Dans un contexte où tous les partis courtisent la Belle province, quelle carte ont-ils dans leur jeu? Alors, pourquoi ne pas sortir celle de la reconnaissance de la nation québécoise?

Ce geste posé, il ne pouvait qu'avoir des effets sur la course à la chefferie du parti. Il ne restait plus qu'à enflammer le reste du pays. Incrédulité chez les anglophones qui s'emparent eux aussi du débat. Énième version d'une vieille discussion au Québec, où les joueurs sortent leurs éternelles munitions. Mais dans un contexte pré-électoral, tant au plan fédéral que provincial, tout le monde y a autant à perdre qu'à gagner. Pas étonnant, donc, de voir Jean Charest appuyer la reconnaissance du Québec comme nation. Ou de voir le Bloc québécois en profiter pour déposer une motion en Chambre.

Et voilà que Stephen Harper entre en piste, contrecarrant le Bloc québécois avec sa propre motion, une version un peu édulcorée : oui, le Québec est une nation... mais dans un Canada uni, ajoute-t-il. Fin probable du débat. Au fond, qui voterait contre cela?

Tout cela, en effet, reste très symbolique, et sans portée légale..

Personne ne déclenchera un référendum demain matin sur la souveraineté en raison de cette motion.

Personne ne pourra ou ne voudra vraiment rouvrir un débat constitutionnel dans les suites de cette motion.

Qu'est-il donc arrivé pour que tout le pays s'intéresse à une question avec tellement de passion qu'on se croirait à la veille d'une finale de la coupe Stanley avec les Canadiens sur la glace?

Juste une idée : l'idée que si on examine la définition d'une nation (un peuple ayant une histoire commune, une langue commune, partageant un territoire délimité et ayant un gouvernement), il se trouve que le Québec remplit pas mal bien ces critères.

C'est d'ailleurs pour cela que depuis des décennies, le Québec revendique le respect de ses compétences constitutionnelles, proclame sa différence ainsi que son droit de défendre une langue et une culture presque uniques en Amérique du Nord – presque uniques parce que, il faut le dire, on parle aussi français à l'extérieur de la Belle province.

Mais comme souvent quand il se tient un débat sur le Québec, il y a le fond des choses (quelle est la place exacte que le Québec peut prendre dans le Canada, et qui soit acceptable à la fois pour le Québec et le reste du pays?) et le contexte de cette discussion politique. Le contexte est important, puisqu'il nous éclaire sur l'enjeu réel de ce débat à court terme. Et l'enjeu réel, ici, est beaucoup moins de reconnaître au Québec un statut différent de société distincte (ça vous rappelle quelque chose?), que de vouloir se démarquer auprès de son électorat comme étant un parti susceptible de comprendre mieux que les autres les aspirations profondes des Québécois...

Et pourquoi tout cela en ce moment? Parce qu'il y a une course à la chefferie chez les libéraux (et Stephen Harper vient indirectement de s'en mêler avec sa motion sur la nation); parce que des élections fédérales s'en viennent; et parce que la prochaine campagne, on vient de le comprendre, aura le Québec comme terrain de jeux privilégié. Alors, combien de points électoraux vaut une motion sur la nation?

Citation DE LA SEMAINE

« Dans notre partie de pays, le tourisme est le seul aspect économique qui peut nous sauver. »

Le préfet Guy Huberdeau, au sujet de l'expropriation d'un terrain appartenant à Arthur Fouillard, dans l'espoir d'en faire une attraction touristique. ■ **Page 7.**



LA FÉE RONA, GRANDE PROTECTRICE DES MONSTRES VORACES!

À VOUS la parole

LETTRE À MICHAEL IGNATIEFF

Une nation qui dépasse la province

L'éditeur du Voyageur *de Sudbury, Réjean Grenier, nous a fait parvenir copie de son éditorial, publié le 8 novembre dernier dans son journal, que nous offrons à nos lecteurs pour alimenter leur réflexion.*

Monsieur Michael Ignatieff,

Je lis avec intérêt les déclarations que vous avez faites récemment au sujet du statut de nation pour le Québec. J'appuie le statut de nation, mais il faut l'accorder à la vraie nation, celle qui existe depuis des siècles et non pas à une province qui s'en arroge le titre depuis moins de 50 ans. La nation qu'il faut reconnaître constitutionnellement est la nation canadienne-française.

Que par cette reconnaissance le Québec gagne un statut distinct au sein d'une fédération asymétrique, je veux bien, mais jamais une déclaration politique ne viendra effacer 400 ans d'histoire.

Votre proposition, M. Ignatieff, est en fait une tentative de révisionnisme qui fait fi de l'histoire et de l'idéologie politique d'un peuple. Depuis des siècles, ce peuple est présent partout sur le territoire canadien et ne s'est jamais cantonné sur le seul territoire québécois.

Nous pouvons commencer par le régime français, qui a vu Champlain découvrir le Nord de l'Ontario — il y a même un cours d'eau fondamental dans l'histoire du Canada, la Rivière-des-Français, qui coule à quelques kilomètres de chez moi — les La Vérendrye apercevoir les Rocheuses et Étienne Brûlé fonder ce qui est aujourd'hui Toronto. Sans compter, bien sûr, les missionnaires, les coureurs de bois et les voyageurs qui ont sillonné le pays. Ce marquage du pays a nourri nos poètes et idéologues. Relisez Octave Crémazie, Calixa Lavallée, Lionel Groulx, Séraphin Marion, Pierre Trudeau et vous comprendrez que ce n'est pas une idéologie neuve de 40 ans — celle des indépendantistes québécois — qui vient effacer 400 ans de pensée.

À la lecture de ces penseurs canadiens-français, il ne faudrait pas croire non plus que cette idéologie soit l'apanage des intellectuels. Ma mère, qui n'était pas très instruite, parlait des Canadiens en voulant dire Canadiens français. Tous les autres habitants de son pays, le Canada, étaient des Anglais. De retour d'un voyage en Floride, elle racontait qu'elle avait été bien heureuse d'y rencontrer plusieurs Canadiens et pour elle, ce terme voulait dire des gens qui parlaient sa langue. Elle, une femme du peuple, partageait donc instinctivement cette idéologie d'une nation canadienne-française.

Cela étant dit, je comprends très bien, M. Ignatieff, que vous vouliez ramener le Québec au sein de la fédération canadienne. Après tout, le Québec n'a toujours pas signé la constitution et cela représente un défi digne d'un homme d'état. Mais je tiens à vous mettre en garde contre une pensée réductrice qui efface quelques 3 millions de vos concitoyens. Les Canadiens anglais du Québec, qui n'ont pas été abreuvés par cette idéologie canadienne-française, sont laissés pour compte par votre proposition. Sans compter les Canadiens français vivant à l'extérieur du Québec qui partagent cette idéologie, mais qui sont balayés du revers de la main comme des miettes importunes.

Je vous engage plutôt à voir grand, à parler de l'enchâssement constitutionnel d'une réalité, celle de plus de 9 millions de Canadiens français qui partagent une langue, une culture, une idéologie vieille de 400 ans et qui vivent partout sur le territoire canadien. Il me semble qu'une telle reconnaissance de la nation canadienne-française pourrait donner lieu à un accommodement politique avec le berceau de cette nation, le Québec. Je laisse aux politiciens et aux avocats constitutionalistes le soin de définir ce statut. Mais il est clair qu'un statut distinct pour le Québec pourrait inclure la représentation et la protection des droits des minorités de langue française, ce que le fédéral fait très mal, je tiens à vous le dire. Ce statut particulier devrait inclure des ententes entre provinces ainsi que des transferts de compétences et de points d'impôts. Il me semble que la nation canadienne-française et la fédération canadienne s'en trouveraient plus fortes.

En terminant, permettez-moi de vous souhaiter bonne chance dans votre quête politique. Je vous remercie de votre attention et vous prie de croire à mes meilleurs sentiments.

Réjean Grenier

Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS DE SÉANCE COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL

Date : Le mardi 5 décembre 2006

Lieu : Immeuble du Conseil, 510, rue Main

Heure : 17 h - Séance ordinaire
18 h - Séance publique pour traiter des questions de zonage et de permis

LES SÉANCES DU COMITÉ SONT OUVERTES À TOUS

Des services d'interprétation y sont offerts, et les mémoires peuvent y être présentés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Marc A. Pittet, secrétaire du Comité municipal
Téléphone: 986-4229

ASSOCIATION DES JURISTES

Quel avenir pour le Programme de contestation judiciaire?

Les juristes dressent le bilan de la dernière année, avec en fond de toile l'abolition du Programme de contestation judiciaire.

Sylviane LANTHIER

Les administrateurs du Programme de contestation judiciaire (PCJ) rencontrent les fonctionnaires de Patrimoine canadien cette semaine, pour la première fois depuis l'annonce de l'abolition du Programme par le gouvernement conservateur. C'est ce qu'a indiqué le président du conseil d'administration du PCJ, Guy Matte, orateur invité lors de l'assemblée annuelle de l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), le 22 novembre.

Dans le cadre de sa revue de programmes, le gouvernement fédéral a annoncé le 25 septembre l'abolition ou la diminution de financement de plusieurs programmes, dont le PCJ.

Depuis, le PCJ a eu quelques précisions : dans le cas des 120 causes qu'il finance et qui sont présentement devant un tribunal, les engagements du PCJ seront respectés. Reste à savoir, précise Guy Matte, si cela signifie qu'on « pourra aller jusqu'au bout », c'est-à-dire interjeter appel en cas de jugement défavorable, et financer cet appel.

« Là-dessus, on n'a pas de réponse encore, déplore Guy Matte, précisant que la première rencontre que les administrateurs du PCJ auront avec le ministère du Patrimoine canadien se déroulera « deux mois après l'annonce des coupures! ».

« On veut aussi savoir qu'est-ce qu'on fait avec le personnel : qu'est-ce qu'on peut leur offrir, quand on sait que certains sont au Programme depuis dix ans? Et qu'est-ce qu'on fait des bureaux, alors qu'on a un bail et des obligations à long terme? »

Difficile pour le personnel du Programme, la situation l'est aussi pour les membres des communautés francophones, qui ont utilisé le levier financier du PCJ pour financer des causes importantes. Le PCJ a appuyé des causes scolaires un peu partout au pays ainsi que la bataille judiciaire entourant l'hôpital Montfort. Il en est résulté des jugements qui ont fait jurisprudence, et qui ont mieux défini l'étendue des droits des francophones.

Guy Matte, qui défend avec passion le PCJ, a répondu à des questions de nombreux journalistes, fonctionnaires et politiciens depuis l'annonce de son abolition. Là s'arrête ses possibilités d'action : « Ce n'est pas à nous de défendre le Programme! On est mal placés pour le faire », indique-t-il.

Mais pour lui, il ne fait aucun doute que l'abolition du PCJ constitue « un déni de justice ». Le PCJ, explique-t-il, favorise l'accès à la justice en matière de droits à l'égalité et de droits des minorités linguistiques, quand les groupes ou citoyens concernés estiment qu'un gouvernement n'a pas respecté leurs droits tels que stipulés par la Charte canadienne des droits et libertés. Mais poursuivre un gouvernement, cela coûte cher. « Maintenant, quels recours ces citoyens ont-ils s'ils n'ont pas l'argent pour aller devant un tribunal? »

Une cinquantaine de plaintes ont été déposées au Commissariat aux langues officielles depuis le 25 septembre. La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a de son côté déposé une action en justice le 25 octobre, contestant la légalité des coupures du gouvernement Harper, et en particulier l'abolition du PCJ.

Des rumeurs indiquent que le gouvernement Harper pourrait vouloir rétablir le financement de causes linguistiques d'une façon ou d'une autre, mais ne serait pas prêt à le faire du côté des droits à l'égalité. « C'est difficile d'accepter qu'il y aurait à nouveau accès à la justice pour une partie de notre clientèle et pas pour l'autre », réagit Guy Matte, qui en appelle à une solidarité des deux types de clientèle du Programme.



photo : Sylviane Lanthier

Salle comble pour l'assemblée générale annuelle de l'AJEFM, alors que le président du Programme de contestation judiciaire, Guy Matte (en médaillon) était l'orateur invité.

Une AGA réussie

Par ailleurs, l'Association des juristes a tenu son assemblée annuelle devant une cinquantaine de personnes. L'AGA a permis de rappeler les dossiers sur lesquels l'organisation continue de se pencher : offre de services en français par la GRC; création d'un tribunal itinérant bilingue à Saint-Boniface; clause linguistique à inclure dans l'entente fédérale-provinciale sur le financement de l'aide juridique par exemple. L'AJEFM a également fait état de son travail auprès de la collectivité, par le biais de partenariats avec des organismes tels que Pluri-elles, qui permettent d'offrir des programmes de sensibilisation en matière de droit.

Président de l'AJEFM au cours des trois dernières années, Christian Monnin, qui depuis peu pratique le droit à Ottawa, a quitté le conseil d'administration. Son bilan : « On a obtenu un juge en chef bilingue à la Cour du banc de la reine », indique-t-il. Une revendication de longue date qui a donné des résultats sous sa présidence. « L'Association des juristes a longtemps fait des pieds et des mains, raconte-t-il. C'était la première fois depuis Joseph Dubuc qu'un juge bilingue était nommé à cette fonction. C'est une belle plume à notre chapeau. Et on a aussi une juge bilingue à la division du droit de la famille de la Cour du banc de la reine. »

Depuis l'assemblée annuelle, le gouvernement du Manitoba a également annoncé la nomination d'autres juges à la cour provinciale ainsi qu'à la Cour d'appel, où le juge Richard Chartier vient de faire son entrée.

« L'accès à la justice, c'est la raison d'être des associations de juristes francophones, rappelle Christian Monnin. Le Programme de contestation judiciaire visait l'accès à la justice. Avec ce programme qui n'existe plus, on se trouve un peu 'tout nus dans la rue'. En matière de droits de la minorité ou de droits à l'égalité, ce programme a permis à des groupes d'immigrants ou des groupes de femmes de se défendre. Mais je suis confiant qu'un jour on verra le programme réapparaître sous une forme ou une autre. »

POSTES CANADA

Financement réduit pour les journaux communautaires

Postes Canada se retire du Programme d'aide aux publications. Les journaux communautaires devront, à compter du mois d'avril, assumer une plus grande part des coûts reliés à l'envoi postal.

Danny JONCAS (APF) et
Nathalie FORGUES

Postes Canada a annoncé son retrait du Programme d'aide aux publications (PAP). Sa contribution financière, qui se chiffrait à 15 millions $ annuellement, prendra fin au mois d'avril. Cette décision aura des répercussions sur les magazines et les journaux communautaires, puisque le programme défrayait une partie des coûts reliés à l'envoi postal.

Le PAP, une initiative conjointe de Patrimoine canadien et de Postes Canada, aide 1 200 périodiques et journaux locaux au pays. Son budget, qui se chiffre à un peu plus de 60 millions $ par année, passera à 45,4 millions $ à la fin du mois de mars.

Il s'agit de la deuxième compression budgétaire annoncée cette année. La contribution du ministère du Patrimoine canadien est passée de 49,4 à 45,4 millions $ le 1er avril dernier. Cette réduction de 4 millions $ du ministère fédéral avait été annoncée en juillet 2003 mais n'est entrée en vigueur qu'au début de l'année fiscale 2006-07. Du côté de Patrimoine canadien, on précise que la contribution au PAP demeurera à 45,4 millions $ pour les deux prochaines années.

Pour les petits magazines et les journaux communautaires canadiens, le fait de se retrouver avec des coûts plus élevés en ce qui a trait à l'envoi postal nécessitera une réorganisation budgétaire. Le tout pourrait se traduire, par exemple, en une hausse du prix de vente des publications en kiosque.

« Pour certains de nos journaux communautaires, on parle de frais postaux qui pourraient augmenter, indique la présidente de l'Association de la presse francophone (APF), Sylviane Lanthier. Nos journaux ne peuvent absorber d'importantes augmentations des coûts. Beaucoup d'entre eux comptaient sur cette aide pour équilibrer leur budget. Les hebdomadaires francophones ont un contenu riche et rassembleur et les lecteurs canadiens doivent y avoir accès à peu de frais. »

L'APF est un regroupement d'hebdomadaires francophones à l'extérieur du Québec dont neuf des journaux membres ont bénéficié du PAP en 2004-05 pour un montant total s'élevant à 292 477 $.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) abonde dans le même sens que l'APF. « Ces réductions budgétaires compromettent l'accès des francophones en milieu minoritaire à de l'information locale dans leur langue, avance le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux. Cela ne serait pas conforme aux engagements du gouvernement fédéral quant à l'appui au développement des communautés francophones et acadienne. »

« Procéder à des coupes dans cet important programme sans considérer l'impact négatif que ça entraînerait sur la culture canadienne, les journaux communautaires et la vitalité des communautés linguistiques est inapproprié », soutient de son côté le directeur général de la Quebec Community Newspapers Association (QCNA), Greg Duncan. L'organisme regroupe 34 hebdomadaires.

À la Canadian Business Press (CBP), on n'a pas tardé à réagir en exprimant la nécessité que le gouvernement fédéral explore d'autres options afin de maintenir le financement du programme. La CBP invite d'ailleurs les dirigeants des publications touchées par ces compressions à manifester leur inquiétude aux ministres fédéraux Bev Oda et Lawrence Cannon, respectivement ministre du Patrimoine canadien et ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Au cours de l'année 2004-05, le PAP a contribué à l'envoi de plus de 215 millions d'exemplaires de 1 200 magazines et journaux communautaires au pays. Dans plusieurs des cas, ces publications s'adressent aux membres de communautés linguistiques en milieu minoritaire. Le PAP permet ainsi d'établir des prix relativement uniformes à l'échelle nationale, peu importe l'emplacement géographique où se trouvent les lecteurs.

Au Manitoba, *La Liberté* pourrait souffrir de cette coupe. Le PAP subventionne 76 % des coûts postaux du journal, comme il le fait pour des publications de la même envergure (tirage avoisinant les 5 000 exemplaires). Si l'appui du PAP diminuait de 25 % à la suite du retrait de Postes Canada, cela se traduirait pour *La Liberté* en une dépense additionnelle de 25 000 $ par an.

Pour les plus petits journaux communautaires, le couperet ne semble pas avoir eu d'impact immédiat sur leur avenir. Distribuée à 975 exemplaires, *La Gazette* de Saint-Claude est soulagée d'apprendre que son financement demeure le même pour la prochaine année. « Nous avons reçu une lettre pour nous aviser que nous sommes acceptés dans le programme, indique l'éditrice, Renée-Marie Godard. On a eu peur, mais il n'y a pas eu de changements dans notre cas. »

Cependant, le doute persiste toujours pour *Le Montagnard* de Saint-Léon, qui existe depuis 1978 et qui compte 180 abonnés. « L'aide financière du programme représente plus de la moitié des coûts de la poste, indique la présidente du mensuel, Marie Labossière. On ne peut pas laisser tomber, on va trouver une solution. »

Depuis deux ans, *Le Montagnard* était devenu plus autonome avec les quelque 250 $ du PAP et n'avait plus à se tourner vers Francofonds pour obtenir du financement. La situation pourrait bien changer.

Malgré tout, on reste optimistes. « Le problème va être renversé, croit Marie Labossière. Il y a plusieurs personnes qui contestent la décision. Ça va sûrement aider à faire bouger les choses. »

EXPROPRIATION À SAINT-LAZARE

Une véritable saga juridique

Avant Saint-Lazare, il y a eu Fort Ellice, un fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui était située sur un terrain appartenant à Arthur et Marcel Fouillard. Depuis plus de 20 ans, la Municipalité tente d'acquérir ce terrain pour en exploiter le potentiel touristique. Petite histoire d'une véritable saga juridique.

Guillaume DANDURAND

En arrivant à Saint-Lazare, le voyageur est frappé par le paysage. Surplombé par quelques plateaux, le village est niché au centre de la vallée. Sur un de ces plateaux, la compagnie de la Baie d'Hudson avait construit au milieu du 19e siècle le deuxième Fort Ellice, permettant la distribution de fourrures acheminées vers Winnipeg.

Aujourd'hui, le fort a brûlé. Un monument commémoratif et quelques pierres tombales témoignent encore de la présence des premiers habitants de la région. Acheté en 1956 par Arthur Fouillard et ses frères, le terrain historique sert maintenant surtout de pâturage aux vaches de son fils, Marcel.

Des installations sportives, un restaurant, une arène de rodéo maintenant en ruines y ont été construits dans les années 1960-70. Les résidants du village se rassemblaient sur le plateau lors des grandes occasions. « À une certaine époque, l'équipe de baseball de Saint-Lazare pouvait même concurrencer celle de Brandon », se souvient Arthur Fouillard. Lors des plus grandes fêtes, environ 6 000 personnes se réunissaient sur le site historique.

Mais aujourd'hui, mis à part les vaches de Marcel Fouillard, presque plus personne ne foule l'herbe du terrain. Moins de 20 amateurs d'histoire ont visité le site l'an dernier. Aucune affiche n'annonce l'emplacement de l'endroit. Les touristes qui connaissent le site doivent contacter le propriétaire du terrain pour prendre rendez-vous et visiter les vestiges du Fort Ellice. « Pour aller sur le site, il faut avoir la permission de Marcel Fouillard », affirme le préfet de la Municipalité rurale d'Ellice, Guy Huberdeau.

Expropriation

En 1964, la Municipalité a tenté de prendre possession du plateau, sans succès. Dix ans plus tard, en 1974 et 1980, le gouvernement provincial essaie à cinq reprises d'acquérir le site historique.

Une vingtaine d'années plus tard, la Municipalité rurale d'Ellice et le Village de Saint-Lazare ont demandé à la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Lazare de préparer une étude sur le développement économique du village de 265 habitants. Élaboré par la firme Gaboury Préfontaine et Perry, ce plan Vision recommande de « promouvoir les activités touristiques axées sur la culture et la faune ». La CDC consacre une page de son étude au développement du Fort Ellice.

Dans le but de développer le site, la Municipalité et le Village ont tenté de s'approprier l'endroit en partageant équitablement les coûts. « Nos petits villages sont tous en train de mourir, explique Guy Huberdeau. Dans notre partie de pays, le tourisme est le seul aspect économique qui peut nous sauver. Le Fort Ellice est le seul site de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui n'a pas été développé. »

Des consultations publiques ont eu lieu. On y a identifié deux raisons pour obtenir le site historique : sa préservation et son accessibilité au public. La Municipalité a tenté d'acheter le terrain. Arthur Fouillard a opposé un refus catégorique.

En 2005, le litige est porté devant un juge d'instruction, Bernard J. Rodrigue. La Municipalité tente alors d'obtenir 288 acres du terrain de la famille Fouillard. Cette partie du terrain contient une bonne portion du plateau, incluant une route très abrupte. La pointe sud du plateau offrant une vue impressionnante des maisons et du lac artificiel construits par la famille Fouillard fait aussi partie du projet d'expropriation.

Marcel et Arthur Fouillard considèrent cependant que la demande d'expropriation concerne une trop grande parcelle de terrain. « Ils [à la Municipalité rurale d'Ellice] nous avaient dit qu'on ne pourrait pas voir nos maisons, explique Marcel Fouillard. D'ici, sur la pointe sud du plateau, on peut clairement apercevoir la maison de mon père. Qu'arrivera-t-il si des jeunes viennent faire la fête ici? Et s'il y a du vandalisme? Nous, nous ne pourrons plus les chasser du terrain puisqu'il ne nous appartiendra plus. »

La famille Fouillard a donc proposé de louer une autre partie du plateau à la Municipalité sur une période de cinq ans. Cette fois, le terrain s'étendrait sur une superficie de 100 acres. La Municipalité aurait à construire un nouveau chemin pour se rendre sur le site historique. « Pour nous, c'était impossible, rétorque Guy Huberdeau. On ne pouvait pas aller dépenser des 100 000 $ sur le site sans être certains que la location allait être renouvelée à son terme. » Marcel Fouillard indique qu'il a aussi proposé à la Municipalité d'acheter le terrain de 100 acres.

Un juge d'instruction peut proposer des solutions au litige, mais ne peut trancher la décision. Bernard J. Rodrigue a donc suggéré aux deux parties que « l'expropriation de la zone spécifique au site historique identifié comme la parcelle [de 100 acres], à la place du plateau en entier [288 acres], est juste et raisonnablement nécessaire [au développement du projet de la Municipalité] ».

En cour provinciale

La Municipalité rurale d'Ellice a tenté par la suite d'acheter le terrain de 288 acres à deux reprises, offrant 72 000 $ et 100 000 $, en ignorant les recommandations du juge d'instruction.

La Municipalité soutient en effet que l'intégralité du site est nécessaire pour permettre aux



photo : Guillaume Dandurand

Situé sur la pointe sud du plateau exproprié, on peut apercevoir la maison d'Arthur Fouillard.

touristes de jouir du paysage que le plateau offre. Guy Huberdeau insiste aussi sur la possibilité d'effectuer des fouilles archéologiques, même si rien n'indique la présence d'artefacts sur le plateau.

Marcel Fouillard conteste cette prise de position. Il affirme que la Municipalité aurait très bien pu se contenter des 100 acres, tels que recommandés par Bernard J. Rodrigue. « Ils n'ont même pas fait de budget prévisionnel, indique-t-il. À plusieurs reprises, nous leur avons demandé une estimation des coûts du projet, mais la Municipalité ne nous a jamais répondu. »

« Nous avons des idées de ce que nous voulons faire, mais nous n'avons rien mis sur papier encore », explique Guy Huberdeau. Il confirme que la Municipalité ne possède pas de budget prévisionnel ou d'étude de faisabilité. « On veut clôturer, faire des chemins autour du plateau, mettre en place un centre d'interprétation, poursuit-il, mais ce ne sont que des idées préliminaires. Nous ne voulions pas dépenser trop d'argent ou d'énergie avant d'être sûrs d'avoir le terrain. »

En juin 2006, la cause a été portée devant la Cour du banc de la reine du Manitoba, en vertu des *Loi sur l'expropriation*, *Loi sur les Municipalités* et de la déclaration d'expropriation de la Municipalité émise quelques mois plus tôt. La juge Brenda Kayser a alors donné raison à la Municipalité et accordé l'expropriation des 288 acres du terrain de la famille Fouillard.

Le litige est maintenant en appel. L'avocat de la famille Fouillard, Antoine Hacault, a bien l'intention de démontrer que la Municipalité n'a jamais daigné observer les recommandations du juge d'instruction. De leur côté, les avocats de la Municipalité portent aussi la décision de la Cour du banc de la reine en appel, contestant le fait que la Municipalité soit dans l'obligation de payer la totalité des frais légaux de la famille Fouillard.

En attendant le dénouement de cette saga juridique, Arthur Fouillard, 86 ans, reste chez lui et continue de s'inquiéter. Il se souvient à quel point il a travaillé depuis plus de 50 ans sur sa terre comme au village de Saint-Lazare. « C'est bien maudit de penser que j'ai tout acheté avec mes frères en 1956 et que j'ai déménagé ici en 1992, conclut-il. Je pensais que j'avais un chez-nous, puis finalement, je n'en ai pas! »

DSFM

Première phase du budget entamée

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) a tenu une assemblée extraordinaire le 22 novembre à Lorette. La réunion d'une dizaine de minutes avait pour objectif de déterminer la composition du comité de développement du budget.

« L'année dernière, les membres de ce comité de travail étaient les présidents de comités permanents ainsi que le président et le vice-président de la CSFM, explique son président, Bernard Lesage. Cette année, les 11 commissaires siégeront à ce comité. » Bernard Lesage préside ce groupe de travail.

Le comité de développement du budget prépare la première ébauche du budget. Celle-ci sera envoyée dans les quatre régions de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les comités de parents pourront adjoindre leurs commentaires et observations à l'ébauche avant qu'elle soit rediscutée par la CSFM. Une fois adoptée, cette deuxième ébauche reprendra les ordres du jour des différents comités scolaires. La CSFM se servira de cette deuxième ébauche et des commentaires des comités de parents pour adopter le budget annuel final de la DSFM, à la fin du mois d'avril.

La première ébauche du budget sera présentée en réunion extraordinaire, le 6 décembre, à Lorette.

G. D.

AFFAIRE RÉMILLARD CONTRE LA REINE

La balle dans le camp de la Cour d'appel

C'est une cause qui débute par un billet de contravention établi seulement en anglais, et qui pourrait se terminer en Cour suprême. Objet du litige : les minorités ont-elle ou non le droit d'être entendues et comprises dans leur langue par les juges, sans l'aide d'interprètes et de traducteurs?

Sylviane LANTHIER

Rénald Rémillard, Marc Boily, Johanne Boily, Marc-Yvan Hébert, Raymond Hébert et Angèle Saaghy pourraient bien voir leur cause se rendre en Cour suprême.

Le 21 novembre, tous les six étaient au rendez-vous devant la Cour d'appel du Manitoba. Rémillard et compagnie demandent à être entendus et compris dans leur langue par les juges de la Cour, sans qu'il y ait recours à des interprètes ou des traducteurs.

Le 21 novembre, avant la nomination de Richard Chartier à la Cour d'appel, cette dernière n'avait pas la capacité de former un panel de juges comprenant au moins un magistrat bilingue pour traiter l'affaire Rémillard contre la Reine. Le seul magistrat bilingue disponible était en effet en conflit, puisqu'un membre de sa famille agit comme avocat pour les intimés.

Reste à voir si la Cour d'appel pourra former un panel de juges dont au moins une personne est bilingue, et si ce « service en français » sera jugé suffisant par les intimés.

Les possibilités sont multiples, explique Rénald Rémillard, et ce sera au juge en chef de décider. Il pourrait former un panel de trois ou de cinq juges. Ce panel pourrait comporter un juge bilingue (Richard Chartier par exemple), ou pas du tout. Il pourrait aussi décider de recruter un ou deux juges d'un autre tribunal (Cour du Banc de la reine par exemple) pour entendre cette cause, puisqu'une disposition légale permet de le faire.

La prochaine étape, ce sera ainsi de comparaître devant la Cour d'appel, et selon la composition du panel de juges, de voir jusqu'à quel point le droit d'être entendu et compris dans sa langue serait respecté par ce panel.

« Mais, précise Rénald Rémillard, tout le monde s'entend pour dire que cette question pourrait bien se rendre devant la Cour suprême. Et là, on espère que la Cour fera une interprétation libérale de la Charte. »

Ce qui laisse croire à Rénald Rémillard qu'il y aurait une ouverture face à cette question du côté de la Cour suprême? Un commentaire de la Cour rendu en marge d'une décision (affaire Beaulac) « qui indique un changement d'attitude du tribunal dans son interprétation des droits linguistiques », résume Rénald Rémillard.

Deux causes en même temps

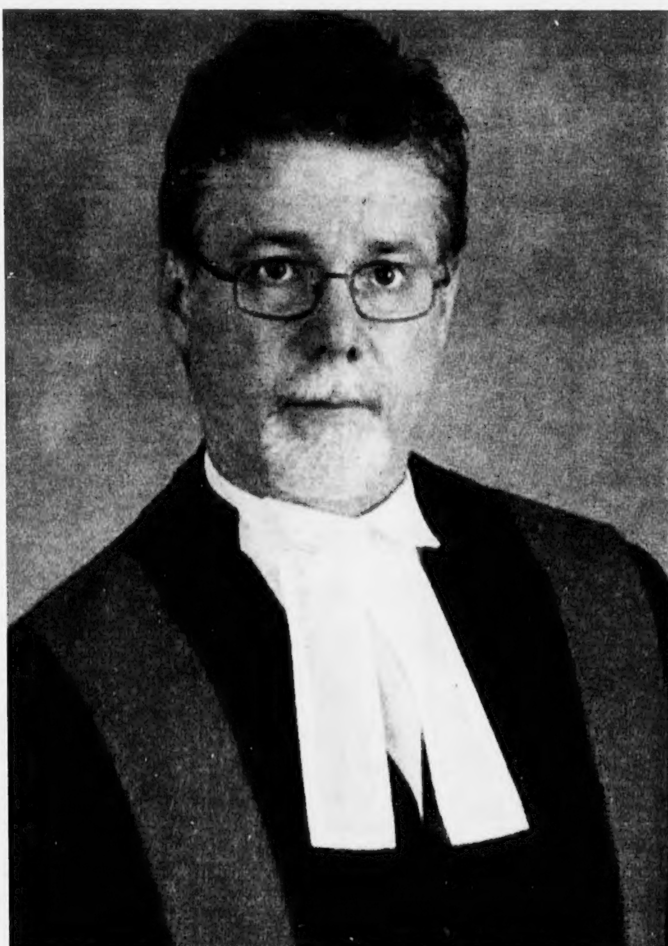
L'affaire Rémillard contre la Reine, c'est donc deux causes en même temps. La première concerne un billet de contravention pour excès de vitesse, établi en anglais seulement. Dans ce cas, Rénald Rémillard et les cinq autres intimés tentent de faire invalider leurs contraventions unilingues, en invoquant la partie 9 de la Charte de la Ville de Winnipeg. Cette partie de la Charte concerne les obligations linguistiques de la Ville.

Ces contraventions ont été émises à la suite de l'implantation, à certaines intersections, d'appareils de détection des excès de vitesse par photo-radar. Depuis, la Ville a corrigé la situation et les contraventions émises sont bilingues. Mais environ un millier d'entre elles, rédigées seulement en anglais, n'ont toujours pas été payées dans l'attente du jugement du tribunal.

Une première instance a donné raison à Rénald Rémillard; la Province a interjeté appel. C'est alors que les intimés ont tenté de faire valoir un autre de leurs droits : celui d'être entendus et compris dans leur langue par le tribunal. Ils se basent sur l'article 23 de la Loi de 1870 qui a créé la province du Manitoba. Cet article stipule que l'assemblée législative, les textes de lois et les tribunaux sont bilingues au Manitoba.

Cette question doit être résolue avant que la cour ne se penche à nouveau sur celle des contraventions.

Le juge... devenu juge!



Archives La Liberté

Juge à la cour provinciale, Richard Chartier a été nommé juge à la Cour d'appel. L'annonce de la nomination a été faite le 23 novembre dernier. Richard Chartier est connu en particulier pour avoir proposé un réaménagement dans la livraison des services en français, menant entre autres à la création de centres de services bilingues.

Hôpital Saint-Boniface

1er décembre de générosité

Le sixième Radiothon de l'espoir CKSB 1050 aura lieu le 1er décembre pour la première fois dans l'Atrium de l'hôpital.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface accueillera les donateurs le vendredi 1er décembre lors de son sixième Radiothon de l'espoir. L'objectif est d'atteindre entre six et sept millions $ cette année et 100 000 $ pour cet événement.

La présidente d'honneur de la Fondation, Hélène Bulger, avait une raison personnelle d'aider la Fondation à atteindre son objectif. « J'ai accepté d'être la présidente d'honneur parce que j'ai une histoire avec l'hôpital, explique-t-elle. En 1993, mon garçon, Donald, est tombé malade à cause d'une possible tumeur sur la jambe, une près du cœur et une près des poumons. » Devant être transféré à Toronto, le fils d'Hélène Bulger, alors âgé de 24 ans, a reçu une très mauvaise nouvelle. « On lui a dit qu'il n'y avait rien à faire, ajoute-t-elle. Mais grâce au médecin Foerster, qui a refusé de laisser tomber un jeune de 24 ans, l'hôpital a tenté de changer le sort de mon fils. » La persévérance aura valu la peine puisqu'après des traitements, les tumeurs ont disparu. « Elles ont fondu comme du beurre sous le soleil », lance Hélène Bulger. C'est pour rendre hommage à ce que les gens de l'Hôpital général Saint-Boniface ont fait pour son fils que la dame a voulu donner de son temps pour cette campagne de financement. « Il s'en passe beaucoup des miracles comme ça, affirme-t-elle. C'est pour qu'il en ait d'autres que je fais ça. »

13 heures de dons

« C'est Jean Fontaine qui animera durant 13 heures, explique la responsable des communications de CKSB, Huguette Le Gall. Des artistes viendront nous rendre visite durant la journée. » Les chanteurs Ginette Roy, Daniel Roy, Marcel Soulodre, Guy Abraham et le groupe pop folk Coulée seront de la partie. « Il manque quelques autres confirmations, mais ça devrait venir », ajoute-t-elle. Les chorales de trois écoles entonneront également des chants en direct. Radio-Canada, et pour la première fois CBC, seront présents afin de couvrir l'événement et diffuser les montants reçus au fur et à mesure que la journée avance.

L'argent récolté servira à la recherche sur les maladies cardiaques et à améliorer les soins des patients. Outre le Radiothon, la Fondation reçoit le reste des fonds grâce à une méga-loterie et les dons provenant des ambassadeurs et des donateurs.

Pour aider à ce que d'autres miracles se réalisent, il est possible d'effectuer un don le jour du Radiothon en composant le 237-7647 ou sans frais 1 888 437-7647. Pour des informations concernant la Fondation ou pour faire un don en tout temps, appelez au (204) 237-2067.

Élections partielles à L'Amicale



photos : Guillaume Dandurand

L'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba (AFMM) a tenu son assemblée générale annuelle, le 18 novembre. Près d'une trentaine de ont assisté à la réunion tenue dans au Collège universitaire de Saint-Boniface. Après une première année d'activité, l'AFMM a présenté son rapport d'activité en précisant les deux prochains défis à relever : recruter des bénévoles pour solidifier la capacité de travail de l'Amicale ainsi que publier une enquête sur l'accueil des immigrants et en faire le suivi. Un forum organisé l'année dernière avait permis de « jeter les bases d'une nouvelle ère de coopération entre l'Amicale et les autres organismes francophones », stipule le président de l'AFMM, Robert M'Vondo, dans un communiqué. En ce sens, des contacts avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba ont été créés. Pour la prochaine année, on cible une planification rigoureuse et la mise en place des projets spécifiques, la production d'un règlement d'ordre intérieur et le renforcement des relations avec les communautés ethnoculturelles. L'AFMM devra cependant jongler avec un déficit annuel de près de 5 000 $ et l'absence flagrante de bailleurs de fonds.

Quatre postes du conseil d'administration ont aussi été comblés. Le trésorier Daniel Takwa reprend ses fonctions pour une période de deux ans. Le trésorier adjoint, Mamadou Cissé, le secrétaire adjoint, Bathélemy Bolivar, et le conseiller, Emmanuel Mukata, ont été élus pour une période d'un an. « Le comité vient d'horizons différents de la francophonie, estime Robert M'Vondo, ce qui nous aidera à mettre sur pied beaucoup de projets l'année prochaine. » En médaillon : Les membres du conseil d'administration de l'AFMM sont, de gauche à droite : le vice-président, Mamadou Ka, le conseiller Jean-Baptiste Bitwenge, le trésorier, Daniel Takwa, le secrétaire, Thierno Diallo, le secrétaire adjoint, Bathélemy Bolivar, le trésorier adjoint, Mamadou Cissé, la conseillère, Maha Naman-Basakay, le président, Robert M'Vondo, et le conseiller, Emmanuel Mukata.

LES RENDEZ-VOUS DE PLURI-ELLES

Chaque semaine, Pluri-elles organise des ateliers, sessions et activités destinés à vous faciliter la vie!
Nous répondons à des préoccupations bien concrètes de la vie de tous les jours,
dans le monde du travail comme dans la vie familiale.
Notre personnel travaille pour vous. Alors venez nous voir!

Secteur counseling/ entraide

ATELIERS

Intimidation

Cet atelier offre une opportunité d'en discuter,

de présenter les signes et les symptômes,

de proposer des idées d'intervention

Le mercredi 6 décembre 2006

de 19 h à 21 h

Inscrivez-vous en communiquant

avec **Annette Michaud**,

au poste 205

Secteur employabilité

Discrimination et diversité en milieu de travail

• Les différentes formes de discrimination
• Études de cas
•L'impact de la diversité en milieu de travail

Le jeudi 7 décembre 2006
de 13 h à 16 h 30

Le portfolio

• L'importance du portfolio
• Le contenu d'un portfolio
• L'assemblage du portfolio

Le jeudi 14 décembre 2006
de 13 h à 16 h 30

Inscrivez-vous en communiquant
avec **Sabrina Savard**, au poste 202

Secteur alphabétisation

Dépôt de livres usagés

VERS DES PARTENARIATS COMMUNAUTAIRES RASSEMBLEURS

Quand : en tout temps • **Heure :** 9 h à 17 h

Hé! les parents!

3 centres de dépôt de livres :

l'École Taché • Le P'tit bonheur • Pluri-elles (Manitoba) Inc.

Comment : par le sac à dos de votre enfant

Nous acceptons :

livres • jeux • vidéocassettes • cassettes de musique • casse-tête • films pour tous âges.

Pour plus d'information communiquez
avec **Linda**, au poste 208



Appelez-nous au 233-1735
ou sans frais 1 800 207-5874
570, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba)

Services gratuits

Secteur counseling/ entraide


Annette Michaud, chef de secteur


Susan Cameron, conseillère


Léanne Gosselin, conseillère


Allison Moore, conseillère


Chantal [illegible], conseillère

Secteur employabilité


Inné Dicko, chef de secteur


Sabrina Savard, coordonnatrice adjointe

Secteur alphabétisation


Saadia Saadane, chef de secteur


Linda Racicot, Coordonnatrice

EMERSON

Laurent Tétrault, pas chez les conservateurs

Laurent Tétrault ne sera pas le prochain candidat pour le Parti progressiste-conservateur du Manitoba dans le comté d'Emerson.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Plus de 1 000 personnes, soit 63 % du suffrage, se sont rendues dans la municipalité d'Altona le 21 novembre afin de décider qui allait représenter le Parti progressiste-conservateur lors des prochaines élections provinciales. Même s'il était confiant, l'ancien directeur général de la municipalité rurale de La Broquerie, Laurent Tétrault, n'a pas été choisi par les citoyens d'Emerson.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Plus de 1 000 personnes ont voté lors de l'investiture du candidat du Parti progressiste-conservateur lors des prochaines élections provinciales dans Emerson.

Les plus patients des 1 053 citoyens s'étant inscrits pour voter ont dû attendre jusqu'à une heure du matin avant de connaître les résultats. Après quatre tours, c'est le résidant de Dominion City, Cliff Gradon, qui a pris les rênes du parti dans Emerson. En tout, cinq citoyens s'étaient présentés pour cette élection. La course était donc corsée entre Cliff Gradon, John Stevens, Ron Smith, Tammy Smook et Laurent Tétrault.

« On a fait de notre mieux et je sais que nous étions à quelques votes près », explique Laurent Tétrault, déçu. Et pour cause puisqu'après le troisième tour, il était toujours dans la course, nez-à-nez avec Cliff Gradon. Mais le vent a tourné.

« Dès le premier tour, je pensais gagner parce que j'avais plusieurs personnes pour me soutenir, ajoute-t-il. Mais au quatrième tour, environ 150 d'entre elles sont parties parce qu'il était rendu trop tard. Tandis que ceux qui appuyaient Cliff Gradon sont restés. » Le temps aurait donc eu raison de Laurent Tétrault, estime-t-il.

« Beaucoup de gens m'ont dit que j'avais fait le meilleur discours », ajoute-t-il. Dans son allocution, il a notamment rendu hommage aux gens de la communauté en énumérant les endroits qui font partie du paysage de la région. Il a également dressé la liste des priorités auxquelles il se serait attaqué s'il avait été élu. Offrir un meilleur service de santé et réduire les taxes pour les générations futures faisaient partie de ses priorités.

Quant à Cliff Gradon, il a rappelé au gouvernement de Gary Doer quelles étaient les priorités sur lesquelles il devrait se pencher s'il voulait rester à la tête de la province. « Monsieur Doer, votre façon de gérer les infrastructures est mauvaise, a-t-il lancé, devant des spectateurs convaincus. Vos politiques sur l'agriculture ne sont pas appropriées non plus. Vous deviez vous occuper de la médecine de couloir, mais nous sommes rendus à de la médecine de stationnement tellement il manque de place dans les hôpitaux. »

Le nouveau candidat a aussi souligné son soutien pour le milieu de l'agriculture en insistant sur son importance pour le comté d'Emerson. « L'agriculture n'est pas un mode de vie, mais une entreprise », a-t-il ajouté.

Une pause...

Ayant récemment quitté l'administration de La Broquerie, Laurent Tétrault espérait lancer sa carrière en politique après cette investiture. Maintenant que les résultats ne sont pas comme il l'aurait espéré, les plans risquent de changer.

« Comme je suis à la retraite, je vais commencer par me reposer durant un certain temps, admet-il. Mais je vais surtout prendre le temps de réfléchir avant de me lancer dans quoi que ce soit, comme tous ceux qui perdent en politique. »

Saint-Boniface

Chicane de ruelle

La réfection de la ruelle adjacent à l'école Précieux-Sang fait jaser les résidants. La facture étant trop élevée, ils ne veulent pas payer pour les travaux.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Depuis près d'un an, les habitants de la rue Kitson à Saint-Boniface tentent de savoir ce qui adviendra de la ruelle derrière l'école Précieux-Sang. Parce qu'elle est en mauvais état, la Ville de Winnipeg et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) souhaitent la revêtir de béton, mais plusieurs citoyens ne veulent pas payer la facture estimée à 165 000 $.

« C'est une histoire qui date des années 1990, explique un résidant de la rue Kitson, Gaston Boulanger. À cette époque, quelqu'un avait fait circuler une pétition et presque tout le monde était contre le revêtement de la ruelle. Même la Division scolaire Norwood s'était prononcée contre. » Les résidants derrière la ruelle avaient notamment refusé de payer pour le revêtement en béton de la ruelle, la facture étant trop élevée.

Mais voilà qu'une dizaine d'années plus tard, la question se pose à nouveau. Ayant entendu parler du retour du projet sur la table, Gaston Boulanger a voulu savoir ce qui se passait dans sa cour. « Nous avons été informés que nous allions payer pour la réparation de la ruelle, ajoute-t-il. Ce sont les parents qui circulent derrière chez moi en venant reconduire leurs enfants, mais ce ne sont pas eux qui habitent ici. C'est ma facture qui monte, pas la leur, mais c'est moi qui les entends le matin dès 7 h et le soir dès 15 h. »

Mécontent d'apprendre ce qui était sur le point de se faire, il a décidé de faire les démarches afin d'arrêter les procédures.

« J'ai envoyé une lettre en janvier 2006 et j'ai reçu une réponse un mois plus tard », explique-t-il. Mais la réponse n'a pas satisfait Gaston Boulanger. « Il était inscrit que, en date du 22 juin 2005, la DSFM a voté pour la réfection de la ruelle et que la décision a été appuyée par la Commission scolaire franco-manitobaine, avance-t-il. Mais tout ceci s'est déroulé sans la participation des résidants de la rue Kitson. » En fait, c'est le comité de parents qui aurait fait les démarches afin que la ruelle soit recouverte de béton. Et la direction de l'école a appuyé le projet en affirmant quant à elle qu'il s'agit d'un investissement nécessaire. « C'est pour la sécurité des enfants parce qu'il y a beaucoup de poussière, des trous, de la boue, explique la directrice de l'école Précieux-Sang, Élaine Lévesque. Au printemps, il y a beaucoup d'allergies. »

De 80 $ à 125 $ par pied

Le problème, selon Gaston Boulanger, n'est pas le fait qu'on veuille améliorer la ruelle, mais la façon dont les démarches ont été faites. « Le comité de parents a fait signer une pétition pour savoir qui sur la rue Kitson était pour et qui était contre, mais personne n'est pas venu me voir parce qu'on savait que je ne signerais pas, ajoute-t-il. Si on était venu me voir, j'aurais pu faire valoir mon point. »

Voulant tâter le terrain lui-même, Gaston Boulanger a lui aussi sonné à la porte de ses voisins, facture en main. « Quand je leur ai dit que les taxes augmenteraient de 125 $ par pied, ils ont réagi, poursuit-il. Pour moi, ça représente une facture de 3 125 $ pour un an. Il y a des femmes seules qui m'ont dit qu'elles ne pouvaient pas payer celà. » Selon Gaston Boulanger, le comité avait communiqué aux résidants que les frais pour rembourser les travaux, qui s'élèvent à 165 000 $, seraient de 80 $ et non de 125 $ par pied. Résultat : les deux tiers des résidants sont maintenant contre les travaux qui devraient se faire en 2007. Le comité de parents n'a pas voulu émettre de commentaires.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

« Ce sont les parents qui usent la ruelle, mais c'est moi qui devra payer 125 $ du pied pour la refaire », explique le citoyen qui habite derrière l'école Précieux-Sang, Gaston Boulanger.

Et comme l'explique le responsable des travaux publics à la Ville, Kenny Allan, certains résidants risquent de payer beaucoup plus que Gaston Boulanger ne l'affirme. « La moyenne des résidences sur cette rue est environ de 34 pieds, ce qui représente un paiement de 4 250 $ pour un an, explique-t-il. Sur 20 ans, il s'agit de paiements de 11,80 $ par pied, en plus des intérêts. »

Solution : gravier?

La solution, selon Gaston Boulanger, est de changer de matériau. « J'étais allé voir Franco Magnifico avant les élections, qui m'avait dit que mettre du gravier et de l'huile coûterait moins cher et serait tout aussi efficace, ajoute-t-il. Mais maintenant, je dois tout reprendre avec monsieur Vandal. » En effet, la solution la moins coûteuse à court terme reste le gravier sur lequel on enduirait de l'huile. Toutefois, à long terme, c'est le béton qui reste la meilleure solution. « Si on regarde la facture sur le coup, c'est vrai que le gravier enduit d'huile est moins cher, mais l'entretien est plus coûteux, ajoute Kenny Allan. Il faut ajouter de l'huile régulièrement et ça ne dure pas aussi longtemps. »

La Ville privilégie donc le béton à tout autre matériau afin d'éviter de recommencer le travail à plusieurs reprises. Les résidants risquent donc de voir la facture de 125 $ par pied l'année prochaine si la DSFM et la Ville vont dans le même sens.

« Avec les récentes élections à la DSFM, on va voir ce qui va se produire », souligne Élaine Lévesque de l'école Précieux-Sang. En attendant, Gaston Boulanger continue de sonner à la porte des politiciens afin de faire entendre sa cause. « Je vais voir Daniel Vandal pour voir s'il peut m'aider », conclut-il.

FÉLICITATIONS

à nos récipiendaires de bourses!

RÉCIPIENDAIRES D'UNE BOURSE D'EXCELLENCE 4000

Renelle Allard
Heather Ashdown
Robert Audette
Jacques Auger
Ulrike Bakaswa
Charles Baker
Nicole Balcaen
Daron Baxter
Janelle Beaudette
Rachelle Beaudry
Miguel Bérubé
André Bilodeau
Christian Bohémier
Mélanie Boothe
Dana Cabiles
Danielle Cahill
Christophe Candas
Christine Carbonneau
Wayne Carrier
Chantal Champagne
Danelle Chaput
Patrice Chartrand
Jillian Chaychowski
Imad Chioua
Chantale Clement
Carine Cornudet
Nathalie de Moissac
Pierre de Moissac
Élise Delorme
Rachelle Desmarais
Lianne Desrochers
Nycol Didcote
N'Dèye Kéwé Diop
Caroline Dixon
Josée Dupuis
Rosanne Dupuis
Dominique Durand
Nicholas Durand
Robin Ellis
Kylie Esteves
Mounia Ettir
Mélanie Jeannette Gagnon
Mona Gagnon
Emélie Gamache
Kevin Geary
Timothy Gosselin
Jean-Christophe Habeck
Chantal Harel
Nicole Hébert
Marie Huard
Lise Jones
Geneviève Julien
Jenna Koshowski
Amanda Kozak
Celine Kynast
Stéphanie Labossière
Amanda Legal
Michael Legal
Lianne Lemoine
Rosanne Lesage
Nadine Lévesque
Maria Lique
Johan Macces
Megan MacGregor
Lana MacKenzie
Chétima Mai Moussa Gaptia
Marissa Mann
Sara Matyas
Stéphanie Messner
Kristyn Moquin
Jan-Raeimon Nato
Ibrahima Ndiaye
Chantal Nicolas
Sébastien North
Cheikh Ould Moulaye
Francine Paquin
Christiane Paré
Miguel Parent
Valérie Pelletier
Arianne Peloquin
David Perrin
Lizanne Préjet
Marat Rafikov
Stéfan Riel
Ginette Rioux
Chelsea Ross
Holly Sabourin
Monique Saindon-Syring
Sylvie Saltel
Kaylee Sapoznik
Sophia Scaletta
Jean-François Schell
Lisa Spangelo
Cheikh Tall
Brett Thibideau
Brooke Thomas
Claudia Tremblay
Josée Trudeau
Gloria Tshimpanga Mulunda
Jocelyn Vincent
Melissa Vincett
Amber Wojtowicz
Nathanaël Wsiaki
Alexander Zeif

AUTRES BOURSES

Bourse Gabrielle-Roy - Faculté des arts : Rachelle Beaudry
Bourse Fernand-Marion - Faculté d'éducation : Celine Kynast
Bourse Lionel-Fréchette - Faculté des sciences : Heather Ashdown
Bourses des programmes d'études à l'ETP
Administration des affaires : Cheikh Tall
Communication multimédia : Corinne Jamault
Éducation de la jeune enfance : Mounia Ettir
Informatique : Dominic Audette
Sciences infirmières (1re année) : Kevin Geary
Sciences infirmières (2e année) : Gloria Tshimpanga Mulunda
Tourisme : Chantal Champagne
Bourse de mérite en français à l'ETP : Dominique Durand
Bourses de la Foundation for Registered Nurses of Manitoba : Mélanie Jeannette Gagnon, Jean Nicimpaye
Bourses de la Fondation canadienne de la gérance du crédit :
Promotion : Jacques Auger, Sylvie Auger, Ramatoulaye Cherif, Mactar Dabo, Roxanne Dhaene, N'Dèye Kéwé Diop, Justin Dupuis, Franck Ekoko Ekanga, Gilbert Fillion, Mehdi Madani, Daniel Marion, Chelsea Ross, Mohamed Seck, Adiaratou Traoré
Distinction :
3,00 à 3,49 : Maguette Dia, Eric Lafrenière, Jolène Mulaire
3,50 à 3,99 : Rachelle Bruneau, Jean-Marc Champagne-Brunet, Eric Courcelles, Michel Ferré, Fatou Bintou Ndiaye, Diarietou Seye
4,00 et plus : Christian Bohémier, Johan Macces, Lana MacKenzie, Chétima Mai Moussa Gaptia
Bourses Isbister : Rosanne Dupuis, Danelle Chaput
Bourse André-Martin : Nicole Balcaen
Bourse La Vérendrye : Ian Waters
Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. : Juliette Ruiz
Bourses de mérite Lucien-St-Vincent : Joel Bourrier, Gail Cormier, Corrine Earl, Roland Maître, Makaela Peña
Bourses de mérite Louis-Riel : Jocelyne Edwards, Emélie Gamache
Bourse de mérite Neil-Gaudry : Makaela Peña
Bourses de la Manitoba Teachers' Society : Gail Cormier, Cheikh Ould Moulaye
Bourses de la Manitoba Teachers' Society – Métis : Roland Maître, Makaela Peña
Bourse commémorative sénateur Gildas-Molgat : Amalia Jiménez
Bourse du député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative : Jennifer Winter
Bourse de service Société Saint-Jean-Baptiste : Amanda Legal
Bourses de La Great West, compagnie d'assurance-vie : Christian Bohémier, Rachelle Bruneau, Daniel Collette, Chelsea Ross
Bourse de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface : Justin Grégoire
Bourses d'excellence du Millénaire 2006 - bourse en cours d'études : Alexandre Bérubé-Bousquet
Bourses du département de français du Collège universitaire de Saint-Boniface : Marie-Chantal Bédard, Anna Zmitrowicz





UN GRAND MERCI

à nos généreux donateurs et donatrices!





SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX DÉPENDANCES

Les trois quarts des jeunes consomment de l'alcool

La Province veut sensibiliser les jeunes aux dangers qui accompagnent la consommation d'alcool et de drogues.

Guillaume DANDURAND

Le comité de la Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances a dans la mire les enfants qui consomment de l'alcool, du tabac ou des drogues cette année. Intitulée *Le courage d'être soi-même*, la campagne de prévention provinciale dresse le portrait de la consommation, chez les jeunes, de substances illicites ou non.

Le comité a présenté plusieurs statistiques plutôt alarmantes sur la consommation des élèves, appuyant ses chiffres sur le rapport de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances. (1) Selon l'étude, 73 % des adolescents de 12 à 17 ans ont reconnu avoir consommé de l'alcool dans l'année en cours. Le quart des élèves de la 7e à la 12e année ont pris l'habitude de consommer cinq boissons alcoolisées, l'une à la suite de l'autre, environ une fois par mois. La moitié des élèves de 12e année auraient consommé de l'alcool avant de prendre le volant.

Une étude canadienne s'intéresse également à la consommation de cannabis. Près de 70 % des adultes âgés de 18 et 19 ans ont consommé cette drogue et près de la moitié l'ont fumée dans l'année en cours. (2)

L'objectif de la campagne de prévention est de retarder la première consommation de tabac, d'alcool ou de drogue.

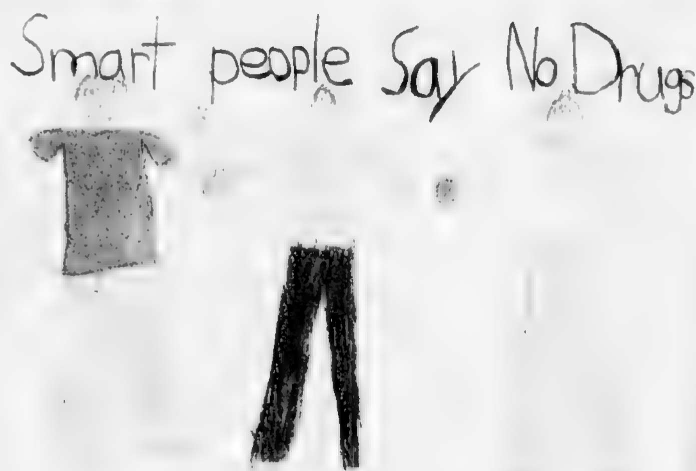


photo : Guillaume Dandurand

« Les gens intelligents disent non aux drogues. »

« On veut faire passer notre message, affirme le président du comité de la Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances, Richard Loiselle. On veut dire aux jeunes que l'alcool et les drogues, ce n'est pas une bonne idée. »

Les drogues ont un effet sur l'humeur des consommateurs.

« Par exemple, les stéroïdes rendent plus violent, l'alcool détruit les cellules du cerveau, la cigarette cause le cancer et la marijuana ralentit les réflexes », énumère Richard Loiselle.

Le comité a donc transmis aux écoles du Manitoba une trousse d'information qui pourra aider les enseignants à sensibiliser les jeunes sur leur consommation de drogue. Une fiche complète a notamment été consacrée à la métamphétamine — substance chimique à la base des drogues comme le *speed* et le *crystal meth* — qui vient expliquer les effets à court et long terme sur l'organisme.

« C'est important d'attirer l'attention des jeunes sur leur consommation et les conséquences, affirme la superviseure de programme de la Fondation de lutte contre les dépendances des services communautaires liés aux jeunes, Roxane Sarrasin. C'est vraiment important que les jeunes comprennent les conséquences de leur consommation [de drogue et d'alcool] dans leur vie. »

Aux termes de la Semaine de sensibilisation aux dépendances qui se déroulainet la semaine dernière, le comité espère que les jeunes retarderont leur première consommation. « Les ados, même s'ils se croient adultes, ne sont physiquement pas à ce stade, note Roxane Sarrasin. Lorsqu'on introduit une substance chimique dans un corps en développement, il y a un impact physique. »

L'idéal, selon elle, serait que les adolescents attendent que leur corps soit à maturité avant de consommer. Les moyennes nationales et provinciales de la première consommation d'un ado se situent vers 13-14 ans.

(1) La consommation d'alcool ou d'autres drogues chez les élèves du Manitoba, rapport de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, 2005.

(2) Enquête sur les toxicomanies au Canada, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 2004.

Un DVD pour arrêter de fumer

Lors du lancement de la campagne de prévention de la Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances, le président du comité, Richard Loiselle, a remis trois prix de mérite à des organismes qui ont fait de la prévention lors de la dernière année.

La directrice générale du Centre Youville, Sylvia Oosterveen, a accueilli avec enthousiasme le Prix du Mérite 2006 pour la réalisation d'un DVD éducatif sur l'arrêt de fumer. La vidéo ***Folie de fumer*** contient de nombreuses vignettes qui démontrent la dépendance à la cigarette et comment arrêter.

« C'est difficile de dire aux jeunes "écrasez"! raconte Sylvia Oosterveen. La première chose qu'ils vont faire, c'est d'allumer une cigarette. » La vidéo permet de passer le message de façon plus agréable.

Une succession de *stand-up* présente avec humour les effets négatifs du tabac. « On rit beaucoup, ça nous aide à relaxer, poursuit-elle. C'est important de se détendre lorsqu'on veut arrêter de fumer! »

Le prix attribué au Centre Youville permettra la production d'autres DVD, qui seront ensuite envoyés dans les écoles de la province et certains centres communautaires de santé.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.





Photo : Gracieuseté François Bourassa

François Bourassa et Alain Caron réchauffent les planches des scènes québécoises depuis peu en offrant un concert intimiste mi-moderne, mi-contemporain.

CONCERT

Deux hommes, deux sons

Nouvellement formé, le duo composé d'Alain Caron et de François Bourassa se met en route vers les scènes canadiennes afin de se produire à Saint-Boniface le 1er décembre.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

François Bourassa et Alain Caron, deux musiciens de jazz issus de milieux différents, ont décidé de s'unir pour monter un spectacle combinant leur deux mondes. L'un joue dans le jazz plus classique et acoustique, l'autre ajoute une note plus contemporaine à ses pièces. Le résultat est prometteur. À voir au Centre culturel franco-manitobain le 1er décembre à 20 h (1).

La première rencontre entre François Bourassa et Alain Caron s'est faite en 1991 et il aura fallu 15 ans avant qu'ils partagent à nouveau la même scène. « On a joué pendant un mois dernièrement, en nous promenant en Abitibi et à Joliette, raconte François Bourassa. On a fait environ cinq ou six show. »

Composant avec sa basse électronique à la main, Alain Caron a toujours mis une touche plus moderne à son jazz, devenue sa marque de commerce. Il offre une sonorité colorée alliant la guitare, la basse et le piano sous un mixage électronique, aux allures de Bill Evans. Mais cette fois-ci, les musiciens privilégient le jazz classique. «Ça va donner un son plus acoustique, moins électronique que ce qu'Alain est habitué de faire, poursuit François Bourassa. Comme je joue du piano, je ne suis pas vraiment un pitoneux en électronique. Ce que je fais est toujours acoustique. »

Le concert prévu devrait être intimiste, assure-t-il. Les pièces proviendront du répertoire d'Alain Caron et de celui de François Bourassa. « Environ le tiers seront les miennes », précise François Bourassa. Puis s'ajouteront des pièces plus spontanées et inédites, improvisées par les deux musiciens. « Ah oui, s'exclame François Bourassa. Il devrait y en avoir beaucoup. »

Familiers avec les honneurs

Les deux musiciens sont déjà connus sur la scène musicale. À commencer par François Bourassa qui, avec les albums du François Bourassa Ensemble, a remporté quelques Félix et Juno. La popularité du groupe lui a permis de tourner dans le monde, notamment en Chine et au Japon. Alain Caron a quant à lui fait partie pendant dix ans du groupe Uzeb, qui s'est grandement illustré sur la scène québécoise, canadienne et internationale en produisant dix albums encensés par la critique. Paris, Tokyo, Londres, Rome, Amsterdam et bien d'autres villes ont été témoins de son talent. Bref, le duo a plusieurs années d'expérience dans ses cordes qui devraient s'harmoniser sur scène.

Même si les projets pour l'avenir sont encore incertains, le nouveau duo risque de s'aventurer ensemble dans les années qui viennent. Un disque? « Oui, c'est envisageable, ajoute le pianiste. On va probablement se promener un peu partout et voir ce qu'on peut faire ensemble. »

(1) Les billets sont offerts au coût de 20 $ au 989-4656.

100 NONS

La chanson en héritage

Invitée par le 100 Nons à organiser une soirée expérimentale, Denise Lécuyer a choisi d'axer son spectacle sur les familles de musiciens. « Je suis arrivée à un constat évident que s'il y a de la musique dans une famille, les chances sont meilleures que ça se poursuive avec les générations », explique-t-elle.

Quelles familles! réunit huit familles de plusieurs villages : la famille Robidoux de Saint-Pierre-Jolys; Kadanse de Notre-Dame-de-Lourdes; Nicole Freynet-Funk et ses filles ainsi que Ronda LaChance et sa fille de Sainte-Anne; Thérèse Tétrault et son fils Damien Lussier de Saint-Boniface; Julien Rémillard, sa fille et son petit-fils de Saint-Malo; Dan Fréchette et sa mère de Pinawa et les maîtres de cérémonie Réal Durand et sa mère Louise Durand d'Île-des-Chênes.

« Les gens viennent de plein de villages et beaucoup de l'extérieur de Winnipeg, remarque Denise Lécuyer. Je me disais que ça pourrait être intéressant de regrouper des gens de différents villages qui ne se connaissent peut-être pas et qui ne sont pas nécessairement connus en ville. Mais tous ces gens-là ont déjà une habitude de jouer et de chanter. Ce ne sont pas des amateurs, mais ils n'ont pas la plate-forme pour se faire connaître. »

La formule semble plaire puisque plusieurs artistes ont montré leur intérêt à Denise Lécuyer pour participer à une prochaine soirée expérimentale. « J'ai découvert tout un paquet d'autres gens qui veulent le faire l'année prochaine, affirme-t-elle. Donc ça va se poursuivre! Beaucoup de gens se souviennent d'une autre époque où il y avait des boîtes à chansons dans les communautés et ils voudraient que ça revienne. »

Quelles familles! aura lieu à la Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys le 9 décembre à 20 h. L'entrée est de 7 $ pour les membres du 100 Nons et de 10 $ pour les non-membres. Un service de bar payant et un goûter seront assurés par le Musée de Saint-Pierre-Jolys. Pour plus de renseignements, communiquez avec le 100 Nons au 231-7036.

J. C.

LITTÉRATURE

Trois auteurs… trois nouveaux livres!

Antoine Gaborieau, Diane Carmel Léger et Louisa Picoux lancent de nouveaux ouvrages, juste à temps pour Noël.

Daniel BAHUAUD

Les maisons d'édition francophones du Manitoba ne chôment pas, ces temps-ci. Les Éditions du Blé et les Éditions des Plaines offrent deux nouveaux livres dans leur collection jeunesse, ainsi qu'un dictionnaire qui sera un outil indispensable pour ceux qui cherchent à perfectionner leur français. Des bouquins qui courent de bonnes chances de se retrouver sous le sapin de Noël!

Le Petit Gabi

Enseignant à la retraite, Antoine Gaborieau avait souligné plusieurs anglicismes courants dans son dictionnaire du parler franco-manitobain, *La Langue de chez-nous*. Cette fois, il a consacré tout un livre à ces expressions fâcheuses, mais omniprésentes.

« ***Le Petit Gabi*** est un dictionnaire contenant plus de 2 500 anglicismes à corriger, explique l'auteur. Parler de curling et de muffins est tout à fait correct. Ces mots sont de création anglaise. Mais on ne peut pas *casher un check.* »

Le Petit Gabi se veut également une réflexion sur la façon dont le vocabulaire anglais change notre perception du monde. « Dire "On a eu du *fun*" et "On s'est amusés" n'est pas équivalent, souligne Antoine Gaborieau. Les anglicismes déforment le penser français. Plus on s'en sert, moins on vit notre culture. Peu à peu, on vient à perdre notre identité. Mais attention! Tout cela peut sembler bien lourd. Je me suis beaucoup amusé en préparant ce dictionnaire. Explorer le sens précis des mots, c'est presque un jeu! »

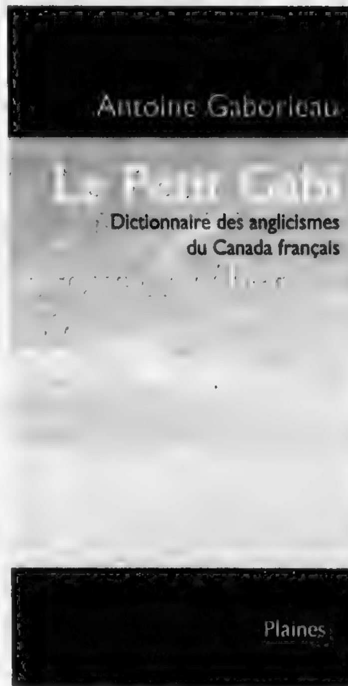


Photo : Gracieuseté Éditions des Plaines
Le Petit Gabi.



Photo : Gracieuseté Éditions du Blé
Pas de panique!

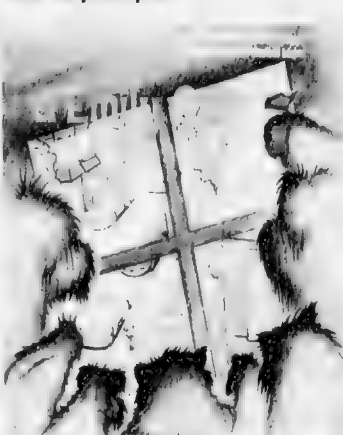
Publié par les Éditions des Plaines, *Le Petit Gabi* sera lancé le 30 novembre à 19 h à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.

Pas de panique!

Lancé le 24 novembre par les Éditions du Blé, le nouveau roman jeunesse de Louisa Picoux, ***Pas de panique!***, se veut une continuation des aventures de l'héroïne de *Pauline la détective en tuque*. En faisant l'école buissonnière, Pauline et son amie Rachelle aperçoivent un voleur sortant d'une bijouterie. Quand le bijoutier meurt des suites de ses blessures, les deux filles sont en danger.

« Le roman contient une énigme policière à résoudre, indique Louisa Picoux, mais avant tout, c'est une occasion de songer au mensonge. Les filles se sentent menacées par le voleur, parce qu'elles l'ont vu et peuvent en faire un portrait-robot pour la police. Mais pour être protégées par la police, elles doivent avouer qu'elles étaient parties faire du lèche-vitrine sur l'avenue Portage, au lieu d'être en classe. »

Un attrait du livre est son contexte manitobain. Dans *Pas de panique!*, il est question de Winnipeg, de Saint-Boniface et du lac Nopiming. « J'ai également exploré le rôle de la famille dans la communauté franco-manitobaine, souligne l'auteure. La famille traditionnelle, où les enfants se sentent guidés et aimés par leurs parents, y joue pour beaucoup. »


Photo : Gracieuseté Éditions des Plaines
Le grenier d'Emily Carr.

Le grenier d'Emily Carr

Enseignante d'origine acadienne, Diane Carmel Léger a déjà habité au 646, avenue Simcoe à Victoria, en Colombie-Britannique, l'ancienne maison de la célèbre peintre autochtone Emily Carr. « C'était en 1982, raconte l'auteure. J'ai pu visiter le grenier, fermé au public, qui était le refuge de la jeune Emily Carr. L'artiste était passablement malheureuse à Victoria. Puisqu'elle aimait les animaux, elle a peint des images stylisées de ses animaux préférés sur les murs du grenier. »

Le nouveau livre jeunesse de l'auteure, ***Le grenier d'Emily Carr***, lancé en octobre aux Éditions des Plaines, est le récit touchant de Paul, un garçon émerveillé par les surprenantes apparitions d'animaux qui s'animent dans le grenier. « Inspiré par cette faune, Paul se met à peindre et à dessiner à la manière d'Emily Carr. Il a du talent, mais au début de l'histoire, l'idée de dessiner ne lui sourit pas. Ça prend une Emily Carr pour l'inspirer. »

Les illustrations du livre ont été réalisées par Michel Léger, le frère de l'auteure. « Michel est un autodidacte bourré de talent, indique Diane Carmel Léger. C'est mon frère, alors je l'estime beaucoup. N'empêche qu'il a richement illustré mon livre. Je n'aurais pas pu demander mieux. »

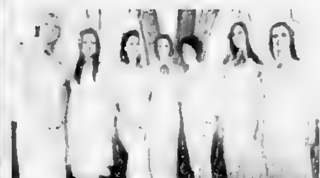
▸▸▸ Sortir...

Petit papa Noël



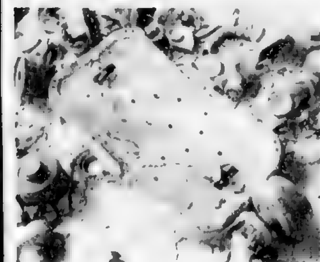
Le Centre culturel franco-manitobain accueille le vrai de vrai père Noël! Il sera accompagné de ses lutins du 1er au 22 décembre. Féerie et magie de Noël attendent les enfants qui ont été bien sages durant l'année. Le père Noël prendra en note les listes de cadeaux et les souhaits de Noël. Pour réserver votre place, composez le 233-8972.

Francophonie musicale



L'Orchestre de chambre du Manitoba présente un concert mettant en vedette des musiciens et chanteurs francophones. Les artistes invités à la ***French holiday fête*** viennent de France, du Québec et de Saint-Boniface. Madrigaïa et Sierra Noble seront présents. Entrée : 24 $ (adultes), 22 $ (aînés) et 7 $ (étudiants). Billets : 783-7377.

Sol catastrophe



La Galerie Platform expose ***Pripyat Floors*** du photographe winnipégois David McMillan, jusqu'au 8 décembre. Depuis 1994, David McMillan s'intéresse à la zone d'exclusion de Chernobyl, entre autres de la ville de Pripyat. Avant l'accident nucléaire, cette ville de 45 000 habitants était prospère et considérée comme un des meilleurs endroits où vivre en Union soviétique. Depuis, elle est invivable. Le photographe a pris des images du sol de la ville, pour montrer son histoire. 100, rue Arthur, local 121. Horaire et renseignements : 942-8183 ou www.platformgallery.org.

Vernissage manitobain



La galerie Wayne Arthur présente ***The Big Show & the small show*** du 3 au 30 décembre. L'exposition regroupe les œuvres de 60 artistes manitobains, dont Lise Choiselat, Marcel Debreuil, Marie-Lourdes Filion et Bonaventure Sevi. Le vernissage a lieu le 3 décembre de 12 h à 18 h. Renseignements : 477-5249.

EXPOSITION

S'inspirer de la mouvance

Deux Québécois à Saint-Boniface. Deux Franco-Manitobains au Québec. Ensemble, ils exposent leurs œuvres à la Maison des artistes.

Guillaume DANDURAND

La Maison des artistes accueille les œuvres picturales, photographiques et cinématographique de quatre artistes québécois et franco-manitobains. L'exposition ***Mouvance*** sera en salle jusqu'au 16 janvier 2007.

Les Franco-Manitobains Nathalie Dupont et Michel Saint Hilaire sont allés pendant deux semaines dans la résidence d'artiste Action Art Actuel (AAA) de Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, pour créer leurs œuvres. Récipiendaire du prix Norman-McLaren donné par l'Office national du film pour son court-métrage *Perdre la tête*, la cinéaste Nathalie Dupont a conçu un autre film tourné en boucle à la Maison des artistes. Le film d'animation de deux minutes et demie a nécessité près de 2 000 photographies numériques.

« Les films d'animation, ça bouge, explique Nathalie Dupont. Les images sont en transition, ce qui explique bien la mouvance, le thème de l'exposition. »

Michel Saint Hilaire présente quant à lui deux pièces constituées de petites toiles de deux pieds par deux pieds. Le peintre manie le fusain, l'acrylique et le crayon, en travaillant beaucoup sur l'architecture et la notion de vie urbaine. « Ça va très bien avec le thème de l'exposition *Mouvance*, explique-t-il. La transformation de l'entourage, de l'environnement par la civilisation démontre bien le passage d'un milieu naturel vers l'urbain. »



photo : Guillaume Dandurand

Le film d'animation de Nathalie Dupont met en scène des personnages de pâte à modeler.

Directement du Québec

En résidence à Saint-Boniface quelques semaines plus tard, les Québécois Gilles Prince et Yvan Lafontaine ont pu utiliser l'environnement de la ville de Winnipeg pour créer leurs œuvres. Les deux artistes issus de AAA s'occupent à prendre des clichés et les modifier.

« J'ai apporté un travail que j'avais déjà commencé, explique Gilles Prince. Je travaille sur la problématique du clonage humain et de la manipulation génétique. Ce qui m'a frappé quand j'ai continué à m'y intéresser, c'est qu'à la place de cibler la diversité, on concentre et on réduit pour en arriver à un humain parfait. La dernière fois qu'on a tenté d'approcher la perfection dans l'histoire de l'humanité, c'est lors de la Deuxième Guerre mondiale avec notre ami Adolf. »

Gilles Prince prend des photographies de plusieurs parties de visage et les adjoint les unes aux autres. « J'ai pris 100 photos numériques que j'ai recomposées pour créer des clones picturaux », explique-t-il.

Yvan Lafontaine travaille aussi avec la photographie numérique, mais d'une autre façon. « Mes images questionnent la perception du réel, affirme-t-il. Vois-tu la même chose que moi? Chaque pièce questionne notre perception et compréhension de la réalité. »

Le photographe capte des fragments d'une réalité — la rivière Rouge, par exemple — et il les associe pour recréer une nouvelle réalité. « Je travaille beaucoup avec l'eau et ça cadrait exactement avec l'exposition, précise-t-il. Dans l'eau, il y a du mouvement, donc une certaine mouvance. »

L'échange de résidence a permis aux artistes de travailler dans un environnement qui leur était inconnu, stimulant ainsi leur créativité. « En résidence, on a un temps d'arrêt, conclut Yvan Lafontaine. Nous sommes plongés dans un autre milieu et nous avons une certaine obligation d'obtenir un résultat parce que nous savons qu'il y aura une expo à la fin. De toute façon, nous n'avions que ça à faire. J'ai d'ailleurs vu une mouvance, un dynamisme dans la création et une permissivité dans l'art qu'on ne retrouve pas ailleurs! »

La DSFM vous offre les suggestions suivantes pour le temps des Fêtes

À Noël, offrez de la culture francophone en cadeau à votre famille en passant chez un de nos libraires franco-manitobains.

NOS SUGGESTIONS POUR LES ENFANTS DE 5 À 8 ANS

- SHILVI: Ma P'tite poupoune (CD) prix: 23$
- DANIEL LAVOIE: Roulé Boulé (CD + livre) prix: 23$
- CHANTAL GOYA: Chantal Goya (CD) prix: 23$
- CARMEN CAMPAGNE: Un bon chocolat chaud, chaud, chaud (DVD) prix: 23$
- ARC-EN-CIEL: Le plus beau poisson des océans (DVD) prix: 22$
- SAMANTHA: Samantha Oups Vol. 2 (DVD) prix: 26$
- LA BOÎTE À LUNCH: Vol. 2 (DVD) prix: 15$
- GILLES VIGNEAULT ET AUTRES : Un trésor dans mon jardin (DVD) prix: 26$
- ANNIE BROCOLI: Noël en spectacle (DVD) prix: 26$
- OCÉANE: Océane (CD) prix: 17$

NOS SUGGESTIONS POUR LES ENFANTS DE 8 À 14 ANS

- JEAN LECLERC: Mexico(CD) prix: 22$
- RAPHAËL: Résistance à la nuit (CD) prix: 24$
- SERGE FIORI: Fiori, un artiste parmi tant d'autres (CD) prix:19$
- AUDREY DE MONTIGNY: Si l'amour existe (CD) prix: 21$
- LES TROIS ACCORDS: Grand champion international de course (CD) prix: 22$
- CINDY DANIEL: J'avoue (CD) prix: 22$
- CONTES POUR TOUS *** (6 DVD) prix: 60$
- LE MATCH DES ÉTOILES (DVD) prix: 31$
- COFFRET MATUSALEM 1+2 (2 DVD) prix:38$
- UN ÉTÉ AVEC LES FANTÔMES (DVD) prix: 41$

NOS SUGGESTIONS POUR LES JEUNES DE 14 À 18 ANS

- WILFRED LE BOUTHILLIER: Poussières (CD) prix: 22$
- 2 GARS S'ESSAYENT: L'album brun (CD) prix: 20$
- RICHARD SÉGUIN: Lettres ouvertes (CD) prix: 22$
- LA CHICANE: Compilation 1998 - 2006 (CD) prix: 20$
- ARIANE MOFFATT: Le coeur dans la tête (CD) prix: 21$
- MARIE-CHANTAL TOUPIN: Non négociable - La tournée (CD + DVD) prix:15$
- WATATATOW: Les meilleurs épisodes Saison 1 (DVD) prix: 50$
- C'EST PAS MOI, C'EST L'AUTRE (DVD) prix: 40$
- MON ONCLE ANTOINE (DVD) prix: 55$
- FRANÇOIS PÉRUSSE: Le DVD du peuple (DVD) prix: 26$

NOS SUGGESTIONS POUR LES ADULTES/AÎNÉS

- KARINA GAUVIN: Images de Noël (CD) prix: 20$
- GINETTE ROY: D'or et de rêves (CD) prix: 20$
- NICOLA CICCONE: Nous serons six milliards (CD) prix: 20$
- CHARLES AZNAVOUR: Charles Aznavour (2 CD) prix: 22$
- LOUIS QUILICO & GINO QUILICO: Adestes Fideles(CD) prix: 18$
- MAURICE RICHARD (DVD) prix: 39$
- HISTOIRE DE FAMILLE (DVD) prix: 33$
- C.R.A.Z.Y. (DVD) prix: 37$
- CIRQUE DU SOLEIL: Cortéo - Cirque du soleil (DVD) prix: 21$
- MÉMOIRES AFFECTIVES (DVD) prix: 28$

NOS SUGGESTIONS POUR LES FAMILLES EXOGAMES

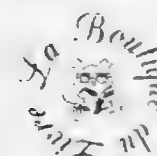
- JUST LISTEN'n LEARN FRENCH 2e ÉD. (cd + livre) prix: 46$
- TEACH YOURSELF FRENCH CONVERSATION (cd + livre) Prix: 24$
- SPEAK FRENCH WITH MICHEL THOMAS (cd + livre) prix: 37$
- TUNE UP YOUR FRENCH (cd + livre) Prix: 20$


DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Vous trouverez ces produits et bien d'autres chez:



Librairie À la page
200, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Tél: 233-7223
Téléc: 231-1136
alapage@mts.net



La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Saint-Boniface
Tél: 237-3395
Sans-frais 888-712-8389
Téléc: 237-0438

À noter que les prix spéciaux indiqués sont approximatifs.

*** 1- LA GUERRE DES TUQUES
2- FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS
3- RÉGINA
4- C'EST PAS PARCE QU'ON EST PETIT QU'ON PEUT PAS ÊTRE GRAND
5- BACH ET BOTTINE
6- MON PETIT DIABLE

MUSIQUE

Sur les chemins du succès

Le premier disque compact de l'ensemble de musique médiévale Faëria se vend comme des pains chauds.

Daniel BAHUAUD

L'ensemble de musique médiévale Faëria a lancé son premier album, les 18 et 19 novembre, au Salon du livre de Montréal.

L'album, intitulé ***Faëria – Sur les chemins d'Émeraude***, est inspiré des romans fantastiques populaires de la série *Les Chevaliers d'Émeraude* d'Anne Robillard. « Il se vend comme des pains chauds, souligne la chanteuse manitobaine de la formation québécoise, Micheline Girardin. Anne Robillard était au Salon du livre pour signer des livres. Tandis que les gens faisaient la file pour la rencontrer, ils ont pu savourer plusieurs de nos prestations. Il faut croire que notre musique était de leur goût. Nous avons vendu 500 copies. »

Le compositeur et directeur artistique du groupe, Pier-Luc Papineau, estime que ce succès initial est de bon augure. « Anne Robillard nous a déjà demandé un deuxième album, souligne-t-il. Et le travail a déjà commencé. Entre-temps, nous allons nous concentrer sur la distribution du premier disque. Nous avons préparé un petit pressage, de seulement 2 000 copies. Notre but est d'intéresser un des grands distributeurs. »

Ensuite, la formation se mettra en tournée. « Nous traverserons le Québec en janvier, explique Pier-Luc Papineau. Et nous aimerions visiter l'Ouest. Qui sait, les chevaliers d'Émeraude se rendront peut-être à Saint-Boniface! »


Photo : Gracieuseté Faëria
L'ensemble de musique médiévale Faëria a lancé son premier album, *Sur les chemins d'Émeraude* au Salon du livre de Montréal.

Faëria – Sur les chemins d'Émeraude est disponible sur le site Internet de l'ensemble, www.faeria.ca.

EXPOSITION

Brigitte Dion au CCFM

Guillaume DANDURAND

Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) présente pour une troisième fois les toiles de la peintre Brigitte Dion. L'exposition ***Virage*** regroupe 30 peintures accrochées sur les murs de la Galerie, du 23 novembre au 21 janvier 2007.

« Quand les gens savent que Brigitte Dion expose, ils se déplacent rapidement pour acheter les toiles », affirme la directrice de la Galerie, Nicole Coulson. Avant même le vernissage, déjà cinq toiles ont été vendues.

« Je peins pour moi-même, affirme toutefois Brigitte Dion. Mais les gens reconnaissent les routes et les endroits qu'ils côtoient. Je pense qu'ils aiment ça deviner où est situé le paysage de la toile. »


photo : Guillaume Dandurand
Brigitte Dion et la toile *The Last days of summer*.

Ces amateurs apprécient les paysages peints par Brigitte Dion. Plusieurs tableaux de l'artiste mettent en scène différentes rues, différentes routes, à plusieurs endroits. « Je n'ai pas beaucoup de lignes droites, dit-elle, même mes poteaux sont croches. » D'où le titre de l'exposition : *Virage*.

L'artiste tire son inspiration des images qui lui sont familières. Elle prend un cliché de l'endroit. Puis, à l'aide d'un pochoir, elle choisit un fragment de la photographie dont la composition est intéressante.

« Peindre des images que je connais, c'est un peu comme voir un ami ou un parent quand il est malade, affirme-t-elle. Ça nous ramène près de nos racines. Ça nous réconforte. »

« Je fais un peu plus que de reproduire un paysage, précise-t-elle. J'en distille l'essence. » Autodidacte, Brigitte Dion a élaboré sa propre technique. Elle pose d'abord sa toile sur le sol. « Je ne commence jamais avec une toile blanche », explique-t-elle. Agenouillée près de sa toile, Brigitte Dion étend d'abord un « *bunch* de couleur » et lui donne du relief, en grattant la toile avec ses ongles, par exemple.

« Ça donne de la vie et un peu de mouvement à la peinture », affirme-t-elle. Après avoir dessiné l'esquisse de sa peinture, Brigitte Dion se met au travail.

« Je ne peins pas seulement quand je suis contente ou déprimée, dévoile-t-elle, parce que je les ai toutes passées les émotions dans ma vie et j'ai toujours peint. Mais ce que je fais, c'est comme une thérapie. La seule chose qui importe, c'est que j'aie le temps de peindre. »

L'artiste consacre depuis trois ans tout son temps à la peinture et à la petite entreprise d'encadrement qu'elle gère. Brigitte Dion peut donc en toute quiétude continuer à vivre de son art et vivre pour son art.

DES IDÉES CADEAUX

Livres, musique, films, restos à la mode... avec Noël qui approche, vient le moment de penser à nos proches. Que leur offrir? Nous vous proposons dans les prochaines semaines des idées cadeaux de l'équipe de *La Liberté*. Cette semaine : des jouets et cadeaux à offrir à vos enfants!

Passe-Partout
DVD

La génération Passe-Partout se fait vieille. Atteignant le tournant de la trentaine, elle doit maintenant passer le flambeau et transmettre son héritage éducatif : *Passe-Partout*. Un retour remarqué pour Passe-Careau, Passe-Montagne et Passe-Partout qui reviennent sur DVD une vingtaine d'années plus tard avec les 25 premiers épisodes de la série culte. « Bonjour les poussinots, boujour les poussinettes » pourra faire naître le sourire sur le visage de vos tout-petits. Une kyrielle de comptines et de sketchs où les marionnettes s'adressent directement aux enfants (« le sais-tu, toi? ») pourront à coup sûr faire vibrer les jeunes. Une occasion de faire découvrir les trois Passe à vos enfants... et de vous rappeler de bons souvenirs.

G. D.

Contes d'Andersen
Livre

L'univers merveilleux des contes de Hans Christian Andersen est un plaisir à découvrir. Les jeunes, qui connaissent les célèbres histoires de l'auteur dans leur version édulcorée, apprécieront la richesse du conteur danois. Le recueil réunit huit contes : *La petite sirène*, bien sûr, mais aussi *Le vilain petit canard, Les habits neufs de l'empereur, La petite fille aux allumettes, L'inébranlable petit soldat d'étain, Poucette, La princesse sur le petit pois, La bergère et le ramoneur, La reine des neiges et Les cygnes sauvages.*

L'écriture vivante et imagée de l'auteur captive le lecteur et le transporte dans un monde imaginaire parfois imprévisible.

J. C.

Othello
Jeu de stratégie

Othello est un jeu de stratégie qui se joue à deux. Moins compliqué que les échecs, il procure le même plaisir à des enfants (et des adultes!) qui aiment prévoir les coups à l'avance pour tenter de l'emporter sur leur adversaire. Les règles sont d'une simplicité enfantine, mais attention! Décider où placer chacune de ses pastilles est un pensez-y bien! Chaque joueur reçoit la moitié des pastilles du jeu; chacune est blanche au recto et noire au verso. Le joueur blanc tente d'obtenir le plus de pastilles tournées du côté blanc sur le plateau du jeu; et le joueur noir tente d'obtenir le plus de pastilles tournées du côté noir. La règle est simple : on ne peut déposer une pastille, noire par exemple, qu'à un endroit où elle permettra d'encadrer une ou plusieurs pastilles blanches entre deux pastilles noires; et alors les pastilles blanches en question deviennent toutes noires.

S. L.

Oblivion The Elder Scrolls 4
Jeu vidéo

Plus détaillé, réaliste et interactif, l'environnement du dernier tome de la série *The Elder Scrolls*, ***Oblivion***, vient redessiner les balises des jeux de rôle. En prison au début du jeu, le personnage doit parcourir les souterrains avant de se retrouver en liberté, sur les berges d'un lac. Il a alors un immense territoire devant lui à parcourir pour accomplir sa mission : remettre l'héritier secret du royaume de Cyridil sur le trône.

Le joueur se trouve donc confronté à un territoire le plus vaste et réaliste jamais conçu.

Un nouveau système d'intelligence artificielle vient ajouter au réalisme du jeu lorsque le joueur est confronté aux autres personnages. Pour les parents avisés, un contrôle permet également d'adoucir la violence lors des combats.

G. D.

La maison à décorer Extreme Makeover
Jouet

Ces maisons sont conçues et commercialisées par une entreprise de Winnipeg qui appartient à des francophones : la compagnie B-Bel inc. La maison reprend le principe des éternelles maisons de poupées en y ajoutant une dimension plus créative : on peut les décorer de A à Z. Des ensembles de maisons de différentes grandeurs sont disponibles. Dans tous les cas, les ensembles comprennent la maison à assembler, les meubles, ainsi que étampes, peinture de différentes couleurs, autocollants, etc. B-Bel a vendu 1 million de ces maisons il y a deux ans et 1,5 million l'an dernier. Idéale pour les fillettes de 8 à 12 ans. Produits disponibles dans plusieurs endroits, dont les boutiques Jogo Canada, Toad Hall Toys, A Child Place.

S. L.

LeapPad
Jeu électronique

Connaissez-vous le LeapPad? C'est plus qu'un nouveau gadget patenté pour faire dépenser l'argent des parents! C'est un jouet éducatif idéal pour se préparer à la maternelle.

À la base, le LeapPad est un outil électronique qui favorise l'apprentissage de la lecture chez les petits, grâce à son interactivité. Le jeune place un livre de la collection LeapPad sur la tablette électronique. La tablette identifie le livre en question et reconnaît le contenu de chacune de ses pages. Un stylo spécial permet à l'enfant de pointer les mots et images sur la page et de les entendre. Ainsi, tout en apprenant à bien tenir son crayon, votre enfant donne vie aux personnages et aux dessins du livre! Au travers des histoires et des jeux, votre enfant va découvrir les nombres, les contraires, l'alphabet et enrichir son vocabulaire.

Le LeapPad est conseillé pour les enfants de trois à cinq ans. C'est un jouet robuste, et fort utile lors des longs voyages en voiture! Les nombreux livres de la collection LeapPad sont disponibles en français.

D. B.

CÉLÉBREZ LE TEMPS DES FÊTES!

DES CADEAUX POUR TOUS LES GOÛTS

Toutes sortes d'idées pour gâter famille et amis!

DES PARTYS MÉMORABLES

Commandez dès aujourd'hui et ne manquez de rien pour les Fêtes!

DES DOUCEURS MÉRITÉES

Pendant le temps des Fêtes, laissez-vous gâter... au restaurant!

LITTÉRATURE

Comprendre les conflits sociaux

On dit souvent que la littérature est le miroir de la société. Plus encore, elle est une réflexion sur le comportement humain. Quel rôle peut-elle jouer en situation de conflits?

Jennyfer COLLIN

Lors de son passage à Winnipeg pour le lancement de son livre *Reading Writers Reading, Canadian Author's Reflections*, le 10 octobre, Danielle Schaub a raconté pourquoi elle avait choisi de centrer son livre sur la lecture. Regroupant des textes d'auteurs canadiens francophones et anglophones, le recueil pose en effet la question de l'art de lire. (1)

« Dans la plupart des anthologies regroupant plusieurs auteurs, on leur demande "pourquoi écrivez-vous?", déplore Danielle Schaub. Mais ce n'est pas intéressant. J'ai axé mon livre sur la lecture parce qu'elle est à la base de la formation intellectuelle et stylistique des écrivains. Il n'y a pas d'écrivain sans lecture. »

L'exercice de la lecture représente un outil particulièrement intéressant pour cette professeure de littérature canadienne au Academic College of Education en Israël. Plus qu'un simple divertissement, la littérature devient pour elle un outil qui aide ses étudiants à comprendre les conflits qui déchirent leur pays. Et plus encore celle du Canada, qui apporte une réflexion sur la dualité.

« Votre littérature est beaucoup plus originale qu'ailleurs, explique-t-elle. Elle comporte une question identitaire et d'appartenance à la communauté, à la nation. L'héritage culturel et linguistique sont des éléments importants qui vont chercher loin. Tous ces sujets sont très pertinents pour mes étudiants.

« Par exemple, poursuit-elle, j'ai utilisé des textes de résistance où deux communautés se confrontent. J'ai demandé à mes étudiants de prendre le rôle du personnage auquel ils ne s'identifient pas pour se forcer à trouver des arguments en sa faveur. À la fin, ils sont capables d'empathie. Ils arrivent à comprendre l'autre version. Je crois que ça inculque de la tolérance chez les jeunes. »



photo : Jennyfer Collin

La professeure Danielle Schaub croit au pouvoir de la littérature pour initier un dialogue et établir un pont entre les peuples vivant des conflits.

Mais la littérature a-t-elle un réel pouvoir pour résoudre ces conflits? Beaucoup en doutent, mais reconnaissent l'effet qu'elle peut produire chez les individus. « La littérature ne peut rien faire pour changer le monde, mais pour changer les individus, affirme l'auteur Roger Léveillé. Elle nous permet de quitter nos enracinements pour nous en libérer, quitte à les reprendre après. »

« Tu lis Rimbaud à 15 ans, tu ne comprends pas la moitié de ce qu'il raconte, mais tu sens la révolte, renchérit l'auteur Charles Leblanc. Tu sens l'énergie et tu te dis "Mon Dieu que le gars me comprend!" Ça devient au niveau collectif quand ça touche un paquet de gens, mais ça a toujours été des petites flammes individuelles qui ont été allumées. »

Pour Charles Leblanc, la littérature ne peut pas régler les conflits, mais elle peut permettre de poser les bonnes questions à travers des histoires. « Écouter ou lire des histoires, c'est aussi vieux qu'il y a des êtres humains sur la Terre, explique-t-il. Les premiers bébés de Neandertal se faisaient endormir en se faisant raconter des histoires par leurs parents. C'est ça le pouvoir que ça a. On a besoin des histoires, c'est presque biologique! Les histoires nous aident à nous définir et à établir la place où on est. »

En somme, l'auteur conçoit que la littérature sert entre autres à questionner la société de notre époque ou à explorer une société ancienne dans le but de révéler des pistes de réflexion sur le fonctionnement des êtres humains. Elle apporte ainsi de nouvelles perspectives et de nouvelles façons de voir le monde.

Le piège serait de croire que la littérature doit exclusivement servir de point d'appui à la compréhension du monde et des batailles qui s'y jouent. « Dès que tu établis comme une norme que la littérature doit avoir la composante éducative en premier lieu, tu arrives à toutes sortes de cochonneries, remarque Charles Leblanc. Un roman ne peut pas être une ordonnance qui dit "Faites ceci, faites cela". Les romanciers qui le font doivent être très bons pour réussir!

« Par exemple, poursuit-il, Gorki (2) était très bien vu par Lénine (3) parce qu'il avait écrit un roman qui mettait en évidence les conflits entre les classes sociales qui existaient à l'époque en Russie et la nécessité de la solution révolutionnaire. Mais Gorki, c'est Gorki. Après ça en Russie, il y a eu Jdanov (4) qui est arrivé avec sa théorie du réalisme socialiste qui a paralysé les arts pendant 80 ans! »

Dans la littérature contemporaine, le romancier Yasmina Khadra réussit à écrire sur des conflits sans perdre son indépendance artistique, ajoute Charles Leblanc. Cet auteur algérien, qui était commandant dans l'armée de son pays, dépeint la situation complexe de l'Algérie et des pays du Moyen-Orient, comme la Palestine et l'Afghanistan, dans ses romans policiers. Grâce à son écriture, Yasmina Khadra réfléchit sur les conflits dans le but d'apporter des éclaircissements sur les événements et de créer un dialogue avec son lecteur, qu'il invite à chercher des réponses aux questions qu'il pose.

(1) Danielle Schaub (dir.), Reading Writers Reading, Canadian Author's Reflections University of Alberta Press et The Hebrew University Magnes Press.

(2) Maxime Gorki, poète, romancier et auteur dramatique russe (1868-1936).

(3) Vladimir Ilitch Oulianov Lénine, homme politique et théoricien révolutionnaire russe, qui a fondé l'Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière (1870-1924).

(4) Andreï Aleksandrovitch Jdanov, théoricien et homme politique soviétique (1896-1948).

GAGNANT(E)S DE LA TOMBOLA
de l'Association des résidents de Place Des Meurons

1er prix • n° 848
Michael Leahy

2e prix • n° 797
Yvonne McNabb

3e prix • n° 2783
Fernand Laurencelle

4e prix • n° 2616
Gabrielle Boulet

Félicitations aux gagnants et gagnantes!

SAINT-LAZARE

Un beau terrain de chasse

Chevreuils, cachez-vous! À Saint-Lazare, les chasseurs à la carabine affluent de partout pour vous traquer.

Guillaume DANDURAND

La chasse est populaire à Saint-Lazare. Chaque année, les traqueurs à la carabine viennent de partout pour tuer leur gibier. Les motels affichent complet et les restaurants ont plus d'un déjeuner copieux à servir le matin. Mais pourquoi Saint-Lazare est-il un endroit privilégié pour la chasse?

« Parce qu'il y a beaucoup de *bucks* et qu'ils sont gros ici », répond le Québécois Daniel Legault. Un autre chasseur, anciennement pigiste pour la revue *Chasse et pêche*, Marc Grenier croit que la géographie de l'endroit est propice pour les chevreuils. « Dans la vallée Qu'Appelle, les rivières drainent des minéraux qui enrichissent le sol. Les chevreuils les absorbent, en engloutissant les plantes du coin. Les bêtes d'ici sont donc plus grosses et possèdent des panaches plus larges. »

Le chasseur québécois explique aussi que les cerfs d'ici appartiennent à une autre sous-espèce que celle de l'Est canadien. « Ici, ce ne sont pas des cerfs de Virginie, mais des cerfs du Dakota, poursuit Marc Grenier. Ils sont un peu plus gros. » C'est pourquoi plusieurs Québécois parcourent des milliers de kilomètres pour venir abattre quelques cervidés. C'est pourquoi plusieurs Québécois parcourent des milliers de kilomètres pour venir abattre quelques cervidés.



photo : Guillaume Dandurand

Daniel Legault et son père, Gaston, partent du Québec pour chasser à Saint-Lazare depuis le début des années 1990.

Aux alentours du village de Saint-Lazare, deux réserves communautaires permettent aux chasseurs de pratiquer leur activité favorite sans avoir à fouler le terrain des propriétés privées. « Nous avons plus de 60 hectares ici où ils peuvent chasser », explique le propriétaire du motel du Fort Ellice, Ron Hubrecht. « Puis en plus, on peut être servi en français parce que la majorité des gens du village parlent français », explique un autre chasseur du Québec, Jacques Bibeau.

Comme bien des chasseurs, Daniel Legault profite de la saison de chasse à Saint-Lazare. Une fois qu'il aura tué son chevreuil, il compte bien traverser la frontière de la Saskatchewan. « Une fois arrivé dans l'autre province, je vais pouvoir chasser un autre chevreuil. Peut-être même deux. Je vais peut-être avoir de la viande pour toute l'année. »

La chasse n'a pas été bonne jusqu'à présent pour Daniel Legault. De retour bredouille à sa chambre, il demeure tout de même confiant. « Je ne suis pas pressé, signale-t-il. Je suis en vacances. Mais d'ici la fin de la semaine, je vais avoir mon *buck*, j'en suis sûr. »

100 NONS

Place aux 5 x 5

Le jury mandaté par le 100 Nons pour sélectionner les cinq artistes participant à la série 5 x 5 ont arrêté leur choix le 17 novembre. C'est Serge Carrière, Myriam Fortin-Barbier, Pierre Freynet, Marie-Josée Clément et Danielle Burke qui prendront la route lors de la tournée qui débutera à Winnipeg le 14 février, lors du Festival du Voyageur.

« Les auditions se sont très bien passées, commente le coordonnateur de projets, Stéphane Oystryk. Le jury était superbe! C'était le *fun* pour les artistes de se présenter devant un jury tellement incroyable! »Le jury était composé de la chanteuse, Micheline Girardin, de Gérald Paquin, ancien membre du groupe Gerry et Ziz, et de Normand Dugas, qui a remporté de nombreux prix et possède son studio d'enregistrement.

Plus qu'une série de spectacles, 5 x 5 est une série permettant aux artistes de raffiner leur talent d'interprétation et de composition par des formations données par des professionnels de l'industrie musicale. Chaque spectacle sera donc l'occasion de constater l'évolution de chacun des participants.

J. C.

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Rebâtir l'espoir

Daniel BAHUAUD
SAINT-BONIFACE

Les élèves du Collège Louis-Riel (CLR) ont pu prendre conscience du sort des pays ravagés par la guerre et le génocide grâce à la visite de la fondatrice de l'organisme Ubuntu Edmonton, Nicole Pageau, le 22 novembre. La visite a également été une occasion pour eux de se rappeler leur appartenance à la francophonie mondiale.

Ubuntu Edmonton a comme objectif principal d'améliorer le sort des personnes qui ont survécu au génocide de 1994 au Rwanda.

« L'idée de faire du développement communautaire m'est venue peu après le génocide, explique Nicole Pageau. J'avais 60 ans et cet événement m'avait bouleversée, en tant que femme, mère et grand-mère. Un grand nombre des victimes sont des femmes, qui ont survécu à leurs maris, leurs pères et leurs fils. Elles ont connu un traumatisme énorme. »

La Franco-Albertaine a donc quitté son emploi et son pays pour se rendre à Kimironko, un village de veuves et d'orphelins en banlieue de Kigali, la capitale rwandaise. Là, elle a fondé le Centre César, un centre d'accueil permettant aux femmes de trouver les moyens d'obtenir leur autonomie financière et par la suite retrouver leur dignité. Un défi remarquable, puisqu'au Rwanda, chaque foyer a été visité par le malheur.

« La solution a été le Centre César, explique Nicole Pageau. L'endroit servait de lieu de rencontre, où les dames pouvaient faire de la couture, de la broderie et du tricotage, des activités qui leur ont permis de nourrir leurs familles. Le fait de travailler ensemble a brisé leur isolement. »

Plus les dames de Kimironko fréquentaient le Centre César, plus le centre obtenait des contrats de travail. Et le tout faisait boule de neige. « Bientôt, il fallait travailler dehors, tant il y avait de couturières, souligne Nicole Pageau. De plus, nous avons pu développer d'autres projets, comme la mise sur pied d'une banque alimentaire et d'un programme de parrainage scolaire. Pour 100 $, les Canadiens peuvent assumer les frais de scolarité et des matériaux scolaires d'un enfant pour toute une année scolaire. Cent dollars, ce n'est même pas le prix d'un IPod. Vous vous rendez compte? »

En outre, les dames du Centre César fabriquent des bijoux et autres objets artisanaux, qu'ils ont pu vendre aux Canadiens. Tout cela pour réduire la pauvreté galopante qui sévit dans ce pays qui possède peu de ressources naturelles, sans parler d'une économie stagnante.

« Tous sont affectés par la pauvreté, déclare Nicole Pageau. Mais elle frappe durement les enfants. Ils n'ont pas connu le génocide, mais subissent ses conséquences. Le gouvernement rwandais a ouvert l'école à tous les enfants, mais toujours est-t-il qu'il faut avoir les moyens.

« Ce sont des jeunes comme vous, a-t-elle rappelé aux élèves. Ils ne sont pas différents. Il faut en venir à les connaître, surtout dans un monde qui rapetisse chaque jour. Vous êtes le monde de demain. Vous êtes les futurs dirigeants, non seulement de notre pays, mais du monde. Rencontrez dès aujourd'hui les autres cultures et les autres jeunes. Apprenez d'eux, et créez une culture mondiale. Bâtissez le monde de demain. »

À ces propos, les quelque 600 jeunes lui ont accordé une ovation debout, un geste qui a visiblement ému l'invitée. « Tout au long de ma carrière d'enseignante, j'ai pu constater à maintes reprises la générosité des jeunes, a souligné le directeur, Marcel Matte. Les jeunes aiment donner de leur temps et de leur énergie pour aider les autres. Madame Pageau, je suis convaincu que votre témoignage mènera à des gestes concrets. »





photo: Daniel Bahuaud

La fondatrice de l'organisme Ubuntu Edmonton, Nicole Pageau (en médaillon) s'est adressée aux élèves du Collège Louis-Riel sur l'importance du développement communautaire au Rwanda.

Collecte de fonds

Les élèves du CLR se sont mobilisés pour contribuer au projet Ubuntu Edmonton. Les élèves des 7e et 8e années ont collecté 100 $, en se payant la permission de manger des bonbons en classe le lendemain de l'Halloween.

De plus, les élèves du baccalauréat international ont inauguré une campagne de collecte de fonds, qui consiste en la vente de T-shirts et de chemises polo. Chaque chemise est dotée du logo du projet Ubuntu Edmonton ainsi que d'une pensée de Gandhi, *Nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde.* (1)

La visite de Nicole Pageau et la réaction favorable de la foule ont touché plus d'un élève d'origine africaine. Ils voient dans l'événement et la collecte de fonds un désir de la part des Franco-Manitobains de souche de mieux accueillir les immigrants provenant des régions africaines touchées par la guerre.

« J'approuve à cœur joie les propos de Mme Pageau et des gestes des élèves, déclare un élève en 12e année, Jeandedieu Kwihangana. Je suis orphelin rwandais. J'ai grandi seul. Et c'est grâce aux efforts des étrangers que je me suis développé. L'amour, offert de façon concrète, permet de mettre fin à la souffrance. J'ai espoir qu'on peut changer les choses. »

Même son de cloche chez son condisciple, Serge Kahindo. « Qu'on veuille changer le monde, oui!, lance-t-il. Absolument, j'en conviens. Et j'ai bon espoir qu'on n'oubliera pas de le changer chez nous, ici au CLR. Parfois, entre nouveaux arrivants et la majorité, il y a de l'incompréhension, et un besoin d'information. Alors pensez-y! Prenons le temps de passer plus de temps ensemble. »

(1) Les T-shirts et chemises polo se vendent à 20 $ et 30 $ respectivement. On peut se les procurer en contactant l'école, au 237-8927.

À noter

CONGÉS POUR LES ÉLÈVES

8 décembre • Journée de perfectionnement professionnel au Collège Louis-Riel. Congé pour les élèves.

23 décembre au 8 janvier • Congé de Noël.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

11 décembre • Concert d'harmonie et de guitare du Collège Louis-Riel, au Centre culturel franco-manitobain. 18 h 45 pour les 7e et 8e années. 19 h 45 pour les 9e à 12e années.

18 décembre • Concert de jazz du Collège Louis-Riel au Collège universitaire de Saint-Boniface. 19 h.

27 janvier • Venez fêter le 5e anniversaire de l'École Christine-Lespérance, au CanadInn du parc Windsor. 1034, chemin Élizabeth. 18 h à 21 h. Renseignements : 233-5995 (Joanne Lussier-Demers).

ÉVÉNEMENTS DIVISIONNAIRES

1er et 2 décembre • Tournoi provincial de volley-ball à Morris pour les filles de la 8e année.

5 décembre • Championnat divisionnaire de volley-ball pour les 7e et 8e années.

COMMISSION SCOLAIRE

20 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à Lorette.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

Chaque semaine, toutes les familles qui ont un enfant dans une école de la DSFM reçoivent un exemplaire de *La Liberté* par la poste. (Les listes de noms nous sont communiquées par les écoles.)

Ce projet est possible grâce à l'appui des organisations qui se sont associées à *La Liberté*.













DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

■ ÉCOLE SAINT-LAZARE

Silence, on tourne!



Photo : Gracieuseté Laurent Piché

L'équipe de l'École Saint-Lazare, lors du tournage de *Pete et Louis vont à la pêche*.

Daniel BAHUAUD
SAINT-LAZARE

Au cours de la semaine du 6 au 10 novembre, trois élèves de niveau secondaire de l'École Saint-Lazare ont pu profiter d'une formation en vidéo offerte par le Festival des vidéastes du Manitoba (FVM).

Guidés par une des anciennes vedettes du FVM, Laurent Piché, Brendan Fouillard, Riché Fouillard et Joslin Lemoine ont passé à travers toutes les étapes de la création d'une vidéo, à partir de l'écriture du scénario jusqu'au montage vidéo, pour obtenir le produit final.

« La formation a été très utile, affirme Riché Fouillard. On a appris les diverses prises de vue et on a exploré les trucages qu'on peut faire avec la caméra. Ça m'a donné une meilleure idée de comment ça se passe à Hollywood. »

Le FVM fête cette année ses 15 ans. Et le sujet de l'année, l'environnement, est celui que devaient développer les jeunes lors de la première édition. Au départ, l'idée ne semblait pas être très inspirante pour ces garçons qui préfèrent la comédie. Mais Joslin Lemoine a eu l'idée d'aborder le sujet - la pêche - de façon comique. « La comédie, c'est plus facile à faire pour nous, lance-t-il. Et bien plus intéressant! »

À la suite d'un remue-méninges, le scénario a pris forme. Son titre : ***Pete et Louis vont à la pêche***. Le but des cinéastes en herbe était de rappeler aux gens qu'il est important de ramasser leurs déchets pour préserver notre environnement, surtout aux abords des rivières. « Nous avons été inspirés par le film *La grande séduction* pour les dialogues », indique Riché Fouillard.

Lors du tournage, l'équipe a fait appel à l'élève Joël Simard, à titre de comédien, ainsi qu'aux pompiers de Saint-Lazare qui ont bien voulu prendre part à cet événement. Les jeunes ont pu constater combien une production en plein air dépend de la bonne coopération de Dame Nature. « On se serait passés de la tempête de verglas et des journées venteuses », déclare Riché Fouillard.

N'empêche que les élèves se sont bien amusés, tout en apprenant quantité de techniques du cinéma.

« Le moment le plus comique, c'est lorsque je remontais le bateau sur la berge, en tirant une corde, raconte Joël Simard. Mais la corde s'est cassée et le bateau a passé par-dessus Joslin Lemoine en redescendant vers la rivière. On a tous bien ri, même Joslin!

« Tourner une vidéo, c'est vraiment intéressant, poursuit-il. Ça prend beaucoup de temps pour tourner juste six minutes de film. C'est parfois difficile de se concentrer. Mais à la fin, ça vaut la peine. La prochaine fois, j'aimerais participer à l'écriture du scénario en plus d'être comédien. »

Brendan Fouillard a également aimé l'expérience. « Riché Fouillard était le meilleur pour se rappeler des techniques et moi, je m'occupais beaucoup du matériel, explique-t-il. On faisait une bonne équipe! »

Pour sa part, leur guide et animateur, Laurent Piché, se dit satisfait du travail des élèves. « Tout s'est très bien passé, soutient-il. En dépit des retards occasionnés par la tempête de verglas. Il fallait travailler vite. Mais l'équipe était très enthousiasmée. Les gars ont aussi travaillé sur le montage brut que nous avons entamé et ils ont bien hâte de voir le produit fini. C'est une vidéo amusante. Je crois qu'elle a de fortes chances d'aller loin au prochain FVM. »

« Nous aussi, on le croit, lance Brendan Fouillard. Ça a pris beaucoup de temps, du temps de travail scolaire qu'il faudra rattraper, mais on ne le regrette pas. »

Pete et Louis vont à la pêche sera présenté lors du Festival des vidéastes, en mai 2007 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

■ ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

Fiers d'être Métis

Daniel BAHUAUD
SAINTE-ANNE

Pour la première fois de son histoire, l'École Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne a posé un geste de reconnaissance officielle de la culture métisse.

Le 16 novembre, date qui a vu la pendaison de Louis Riel, en 1885, l'école a hissé le drapeau national des Métis. Le maire de Sainte-Anne et directeur du conseil de Richer de la Fédération des Métis du Manitoba (MMF), Bernard Vermette, était présent à l'événement. Il était accompagné d'autres membres de la MMF et du violoniste Gérald Saint-Laurent, qui a joué de la musique traditionnelle. Une cérémonie émouvante, qui a touché plus d'un élève.



Photo : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

Dorénavant, l'École Pointe-des-Chênes hissera les drapeaux canadien, franco-manitobain et métis.

« Puisque Sainte-Anne et les régions avoisinantes sont riches d'histoire et de culture métisse, nous avons cru important de le souligner, indique la directrice, Dolorès Beaumont. Nous sommes fiers de démontrer notre héritage métis, et le geste de hisser notre drapeau à tous les jours le démontre à notre communauté. »

■ COLLÈGE LOUIS-RIEL

Félicitations, Paul!

Daniel BAHUAUD
WINNIPEG

L'Association des enseignants d'éducation physique du Manitoba (AEEPM) a décerné, le 23 novembre, son prix de mérite provincial à Paul Marcoux, pour sa contribution à la mise en place du programme de plein air au Collège Louis-Riel (CLR).

Depuis 1990, Paul Marcoux a assisté à plus de 60 camps pour les élèves, en offrant son expertise pour aider à la planification de tous les aspects des huit camps de trois jours offerts aux 650 élèves du CLR tout au long de l'année scolaire. De plus, il est le seul enseignant qui peut attester avoir assisté aux huit camps offerts chaque année.

« J'adore ça, lance l'enseignant. Avant même d'être au CLR, j'organisais les camps au Collège Béliveau. C'est une occasion pour les élèves de se connaître davantage et d'interagir à l'extérieur du contexte scolaire. Dans certains cas, j'ai vu des jeunes briller, les "tranquilles" surtout, qui n'ont pas souvent la chance de faire valoir leurs talents.

« Je me souviens d'un jeune un peu timide, poursuit-il. Il ne se faisait jamais remarquer, des filles surtout. Mais c'était un campeur habile. En un rien de temps, il avait monté sa tente, un abri et préparé un bon feu. Les demoiselles ont vite apprécié les qualités qu'il n'avait pas la chance de démontrer – son organisation, son expertise et sa générosité. C'était pour lui une expérience valorisante. »

L'exemple souligne un autre élément positif des camps en plein air : celui de fournir aux jeunes des milieux urbains l'occasion de sortir de la ville et de relever de nouveaux défis. « Pour certains, le camping signifie partir en motorisé et dormir dans des hôtels, explique-t-il. Faire de la marche dans une forêt, installer sa tente, s'occuper de sa nourriture, c'est une autre paire de manches. Ça fait du bien d'apprendre ces choses. »



Photo : Gracieuseté Collège Louis-Riel

Paul Marcoux a reçu, le 23 novembre, le prix de mérite provincial de l'Association des enseignants d'éducation physique du Manitoba.

Paul Marcoux se dit fier d'avoir reçu son prix, mais il souligne qu'organiser des camps en plein air est un travail d'équipe. « Je n'aurais pas pu me faire reconnaître par l'AEEPM sans l'aide et l'appui de tout le personnel, déclare-t-il. Bien que je sois la personne à qui on m'a décerné le prix, ils sont tous méritants. »

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bauhaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

✔ 29 novembre • ***My child attends l'école française... What do I need to know?*** • Des ateliers d'appui, offerts en anglais pour les parents non francophones des couples exogames de la DSFM. • 19 h • École Gabrielle-Roy • info. : 878-2147

La Broquerie

✔ ***Mini-franco-fun*** • mercredis matin • 9 h 30 à 11 h 30 • info. : Angèle, 424-9635.

Saint-Boniface

✔ Jusqu'au 7 janvier • ***Galerie - Brigitte Dion*** • «Virages» • Galerie du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 29 novembre • ***Mercredi de Gabrielle-Roy*** • invité : Marcel Collet • thème : projet de tournage Gabrielle Roy • entrée libre, dons appréciés • 19 h • Maison Gabrielle-Roy (375, rue Deschambault) • info. : Lucienne, 231-3853.

✔ 30 novembre • ***Lancement - Petit Gabi*** • un livre d'Antoine Gaborieau / les anglicismes du Canada français. • 19 h • Salle Antoine-Gaborieau, CCFM • info. : Éditions des Plaines, 235-0078.

✔ 1 décembre • ***Radiothon de l'espoir*** • pour la Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface • 7 h à 19 h • Hôpital Saint-Boniface • www.saintboniface.ca • info. : James, 237-2067, jcooper@sbgh.mb.ca.

✔ 1 décembre • ***Jazz - Alain Caron et François Bourassa*** • 15 $ à 25 $ • 20 h • CCFM • info. : 233-8972.

✔ 1 décembre • ***Arpents de pièges*** • gratuit • 17 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.

✔ 1 décembre au 22 décembre • ***Village du Père Noël*** • mardi au vendredi • réservation seulement • CCFM, Salle Jean-Paul-Aubry • info. : 233-8972.

✔ 1 décembre • ***Match de la LIM*** • rouges vs verts / jaunes vs bleus • 5 $, 3 $ étudiants • 20 h • CCFM, Salle Antoine-Gaborieau • info. : 233-8972.

✔ 1 décembre • ***Production de paniers de Noël*** • pour les familles dans le besoin • besoin de dons alimentaires, dons monétaires et articles de qualité • date limite : 1er décembre • Pluri-elles • info. : 233-1735.

✔ 3 décembre • ***Thé, vente d'artisanats et de pâtisseries*** • collecte de fonds pour les missions des Oblates • 13 h à 15 h 30 • 601, rue Aulneau (cafétéria) • info. : Anita, 257-6589.

✔ 5 décembre • ***Mardi Jazz - Walle Larson*** • gratuit • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau, CCFM • info. : 233-8972.

✔ 6 décembre • ***Session - Intimidation*** • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : Pluri-elles, 233-1735.

✔ 7 décembre • ***Session - Discrimination et diversité au travail*** • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Pluri-elles, 233-1735.

✔ 11 décembre • ***Concert de Jazz, harmonie et guitare - CLR*** • 18 h 45 • Salle Pauline-Boutal, CCFM.

✔ 12 décembre • ***Mardi Jazz - Ensemble de l'Université du Manitoba*** • Entrée gratuite • 20 h 30 • Salle Antoine-Gaborieau, CCFM • info. 233-8972.

✔ 13 décembre • ***Session - Valorisation des sentiments*** • 19 h à 21 h • 570, rue Des Meurons • info. : Pluri-elles, 233-1735.

✔ 14 décembre • ***Session - Préparer votre portfolio*** • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Pluri-elles, 233-1735.

✔ 14 décembre • ***Soirée porte ouverte SFM*** • 17 h à 19 h • Maison franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, bureau 212 • info. : Joanne Dupuis, 233-4915 ou 1 800 665-4443.

✔ 13 septembre • ***Rencontre des anciennes de l'Académie Saint-Joseph*** • pour les années 1954 à juin 1957 • info. : 256-9967 ou 233-7934.

Saint-Laurent

✔ 14 décembre • ***Lancement - DVD Saint-Laurent*** • discours et spectacles • 13 h 20 • Gymnase de l'École communautaire Aurèle-Lemoine • info. : Louis, 646-2392.

Saint-Lazare

✔ 7 décembre • ***Atelier pour le parent anglophone d'une famille exogame*** • DSFM • sujet : Helping my child with homework • en anglais • 19 h • École Saint-Lazare • info. : 683-2251.

✔ 10 décembre • ***Souper de Noël des aînés*** • suivi d'un spectacle de la chorale ÉCHO DE LA VALLÉE à 19 h 30 • 17 h 30 • Centre Fort Ellice • info. : Lorraine, 683-2298.

Saint-Malo

✔ 2 décembre • ***Chantons Noël*** • avec des choristes et musiciens de chez nous • dons acceptés • suivant la messe de 19h30 • Église de Saint-Malo.

Saint-Pierre-Jolys

✔ 30 novembre • ***Atelier pour le parent anglophone d'une famille exogame*** • DSFM • sujet : Helping my child with homework • en anglais • 19 h • école communautaire Réal-Bérard • info. : 433-7706.

Saint-Vital

✔ 9 décembre • ***Grande vente d'artisanat au profit du projet « Élèves sans frontières »*** • 10 h à 15 h • Collège Jeanne-Sauvé / 1128, rue Dakota • coût d'entrée : conserves pour la Mission Siloam ou 1 $.

Sainte-Anne-des-Chênes

✔ ***Mini-franco-fun*** • jeudis matin • 9 h 45 à 11 h 30 • info. : Amanda, 433-3167.

✔ 10 décembre • ***Noël - Chorale de Sainte-Anne*** • concert bilingue • gratuit / don de nourriture non-périssable ou d'un nouveau jouet. • 14 h • Église de Sainte-Anne.

Sainte-Geneviève

✔ 17 décembre • ***Noël*** • Exposition de crèches de Noël, concert de Noël, vente de pâtisseries • 10 $ • Église de Sainte-Geneviève • info. : Diane, 853-7509.

Saint-Lazare

✔ ***Mini-franco-fun*** • mercredis matin • 9 h 30 à 11 h 30 • info. : Chantalle, 683-2569.

Shilo

✔ 29 novembre • ***Atelier pour le parent anglophone d'une famille exogame*** • DSFM • sujet : Helping my child with homework • en anglais • 18 h • École La Source • info. : 765-5050.

Winnipeg

✔ 5 décembre • ***My child attends l'école française... What do I need to know?*** • Des ateliers d'appui, offerts en anglais pour les parents non francophones des couples exogames de la DSFM. • 19 h • École Roméo-Dallaire • info. : 885-8000.

Autres

✔ ***Séjour exploratoire / projet Place aux jeunes du Manitoba*** • région de Montcalm • 9 décembre • pour les 18 à 25 ans qui souhaitent redécouvrir la région de Montcalm, rencontrer des entrepreneurs et leaders communautaires • info. : Denis 882-2484 ou 1 800 990-2332.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ

avant 15 h le jeudi précédant la date de parution.



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017 • Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Recette

Tarte au sucre et aux poires

Ingrédients :

1 abaisse de tarte
2 poires
3/4 tasse (190 ml) crème 35 %
1/2 tasse (125 ml) sucre
3 c. à soupe (45 ml) farine tout usage
1 c. à thé (5 ml) essence de vanille

- Peler, couper en deux et retirer le coeur des poires. On peut également utiliser 4 demi-poires en conserve
- Dans un bol, mélanger la crème 35 %, le sucre, la farine et la vanille ensemble.
- Abaisser la pâte à tarte. Tapisser le fond d'un moule à tarte de 8 ou 9 po (20 à 22 cm) de diamètre.
- Disposer les demi-poires en étoile au fond de l'abaisse.
- Ajouter le mélange de crème en recouvrant les poires.
- Cuire au four sur la grille du centre à 375°F (190°C) pendant 40 minutes.
- Laisser refroidir et servir froid.

Préparation : 10 minutes • Cuisson : 40 minutes • Portions : 6

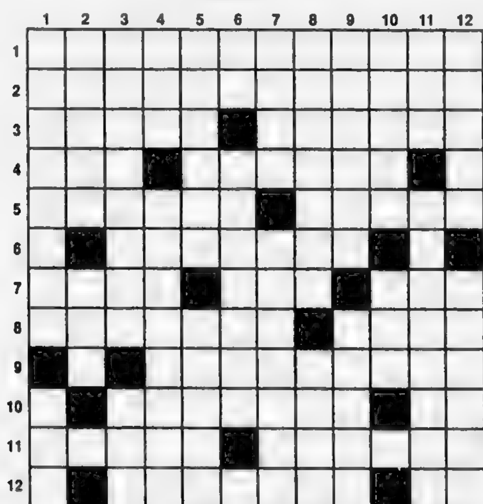
Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

Tirage

Courez la chance de gagner l'un de trois livres signés de Diane Carmel Léger, un *Petit Gabi* ou encore une copie de *Pas de Panique!* de Louisa Picoux. Téléphonez à *La Liberté*, le lundi 4 décembre entre 14 h et 15 h, en composant le 237-4823 ou le 1 800 523-3355 et laissez votre nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale. Les heureux gagnants seront choisis parmi les personnes qui auront téléphoné.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 417



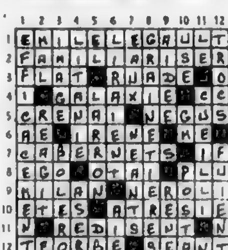
HORIZONTALEMENT

1. Ville de la Rive-Sud reliée à Montréal par le pont Hippolyte-Lafontaine.
2. Revendiquerait, s'approprierait.
3. Machine hydraulique. - Petite scie.
4. Propice, favorable. - Pèsent le contenant pour avoir le poids net de la marchandise.
5. Pièces des harnais des chevaux. - Unité de mesure d'induction magnétique.
6. Mammifères plantigrades carnassiers.
7. Déshonoré, porté atteinte à. - Conteste. - Brusque, rude.
8. Mauvaise digestion. - Ensemble des maisons de couture.
9. Étourdis.
10. Se dit des rainures. - Versus.
11. Foule confuse. - Où il entre de l'antimoine.
12. Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est nuisible. - Avant Jésus-Christ.

VERTICALEMENT

1. Supprima les caractères distinctifs. - Bouclier.
2. Langue indienne parlée en Amérique Centrale. - Pomme.
3. Très petit organe, en forme d'outre. - Unité de fluidité dans le système C.G.S.
4. Mouvement de protestation. - Vêtements usés et de mauvais goût.
5. Orifice. - Coupée.
6. Au début des ébats. - Propre à l'âne.
7. Se défendre comme l'âne. - Séparation de parties dont la continuité pourrait être nuisible dans le monde chirurgical.
8. Crue, en parlant d'une plante. - Mets sur moi.
9. Principes odorants des racines des iris. - Contrée de l'Europe ancienne sur le cours inférieur du Danube.
10. Boissons blanches. - Surface d'un plancher.
11. Plante herbacée dont la graine fournit une farine. - Rouge violacé.
12. Coupa la cime d'un arbre. - Interromps.

RÉPONSES DU N° 416



Comment c'est, la FRANCE

Bouilleur de cru

par Prune VELLOT



Casse-pattes d'enfance

– Raconte-moi encore quand tu étais petite!

– Voyons petite sœur, je t'ai déjà raconté cela des dizaines de fois!

– Je voudrais entendre cette histoire, quand tu allais chez les vieux avec papa pour faire l'eau-de-vie.

– Tu veux dire quand papa m'emmenait chez le bouilleur de cru?

– Oui, tu sais, quand ça sentait fort l'alcool et que tu rentrais saoule à la maison.

– N'exagère rien! J'étais seulement un peu étourdie par les effluves d'alcool.

À l'époque, je devais avoir à peu près ton âge, six ans. Papa venait me chercher à la sortie de l'école. Le soir, après les classes, il m'emmenait avec lui chez Jean, le bouilleur de cru. Il n'en restait déjà plus beaucoup dans la région et celui-là acceptait de distiller nos prunes en échange de quelques bouteilles de gnôle.

Je ne me souviens plus comment papa l'avait rencontré. Peut-être était-ce un vieux du village qui nous l'avait recommandé? Toujours est-il que c'est chez lui que nous portions nos fruits.

C'était un endroit mystérieux. Une sorte de cave plutôt sombre avec des relents de moût. Le long des murs, il y avait d'immenses alambics de cuivre, dont le giron gargouillant semblait près d'exploser. Dans les recoins de la pièce, je pouvais deviner les vieux qui, attablés autour d'un fût, ne cessaient de lever et de reposer leur verre. Ils ne disaient pas grand-chose, se contentaient d'un grognement d'approbation ou d'un geste de dégoût si le schnaps ou la grappa ne leur convenaient pas. Quand nous arrivions, ils saluaient papa d'un regard entendu et replongeaient leur nez dans le marc.

Ils devaient fréquenter la distillerie depuis des années. Pour moi, ils faisaient partie des meubles. J'avais l'impression qu'ils n'avaient jamais vu d'autre lumière que celle, blafarde, qui filtrait à travers le soupirail. Aucun alcool ne leur était inconnu. Question qualité de la gnôle, personne d'autre ne s'y connaissait mieux qu'eux.

Jean, le patron de la distillerie, circulait discrètement dans l'ombre. Il devait avoir une cinquantaine d'années. Depuis l'âge de 15 ans, il travaillait comme bouilleur de cru. Il avait hérité son savoir-faire de son père et à sa mort avait repris la gérance de la distillerie.

Il portait un « bleu » bien élimé, troué par endroits, rapiécé à d'autres, taché, décoloré, sans forme. Il disait qu'il l'avait toujours porté. À part ça, il ne disait rien. C'était un homme affable, mais silencieux. Lorsqu'il souriait, c'était de manière imperceptible. Dans le fond, je crois qu'il était assez timide.

Après tant d'années passées au-dessus de ses alambics, il avait le visage rougi par les vapeurs d'alcool et l'œil un peu vitreux. Mais rien dans son attitude ne trahissait un penchant pour l'alcoolisme. Il se tenait toujours bien droit, à l'affût, complètement absorbé par son métier. C'est un homme qui ne vivait que pour sa profession, sa passion. Il s'était donné pour mission de perpétuer les traditions des bouilleurs de cru.

De génération en génération, les techniques de distillation avaient été transmises. C'est un procédé qui remonte à la nuit des temps. Pourtant, le premier traité sur la question n'a été rédigé qu'au XVIe siècle par Arnaud de Villeneuve, et il a fallu attendre Napoléon pour qu'une loi réglemente le bouillage. C'est par la suite qu'il fut décidé qu'un bouilleur ne devait pas excéder une production de 20 litres.

Quand avec papa nous nous rendions à l'atelier public, nous voyions se répéter les gestes ancestraux. Nous apportions au bouilleur de cru le moût des prunes, parfois des pommes. Les fruits étaient pressés et mélangés au sucre. Nous regardions faire Jean et nous repartions. Il fallait ensuite attendre plusieurs mois pour que ça macère. Nous revenions pour l'étape de la distillation.

Les fruits étaient mis à bouillir dans les alambics. La vapeur d'eau qui s'en échappait venait se condenser dans le rectificateur, tandis que l'alcool s'évaporait vers le serpentin. Ce sont les vapeurs d'alcool qui, quand elles se condensent, créent l'eau-de-vie. Gouttes après gouttes, je pouvais ainsi voir naître notre spiritueux.

– Et moi? Pourquoi je ne peux pas voir comment se fabrique l'eau-de-vie?

– Parce qu'aujourd'hui, il n'y a presque plus de bouilleurs de cru. Jean est parti. Il a quitté la région pour s'installer dans le Calvados. Les droits de bouillage ne se transmettent plus de père en fils comme avant, il faut une licence, et obtenir une licence est compliqué. Les savoirs traditionnels se perdent ainsi. L'eau-de-vie fait pourtant partie de notre patrimoine culinaire.

– Est-ce que je pourrais goûter?

– Non! Tu es trop jeune!

– Juste tremper mes lèvres?

– Ne t'ai-je jamais dit comme l'eau-de-vie est forte? comme elle rend ivre? Je me souviens que ça sentait fort dans toute la cave. J'avais d'abord envie de tousser et d'éternuer, puis je m'y habituais. Je me laissais porter par les douces odeurs de sucre et d'alcool. Ces après-midi-là, quand nous rentrions à la maison, papa devait me porter sur son dos. Les vapeurs d'alcool me donnaient la tête qui tourne et je titubais comme si j'étais saoule. C'était l'assommoir!

– C'est quoi un assommoir? Parle-moi de l'assommoir!

50e anniversaire de mariage



Félicitations à

Lucille et Jean Carrière

à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage
1956 - 1er décembre - 2006

Félicitations Maman et Papa!
On vous souhaite santé, bonheur et plusieurs autres beaux voyages ensemble.
On vous aime.

De vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le Club de **Bicolo**

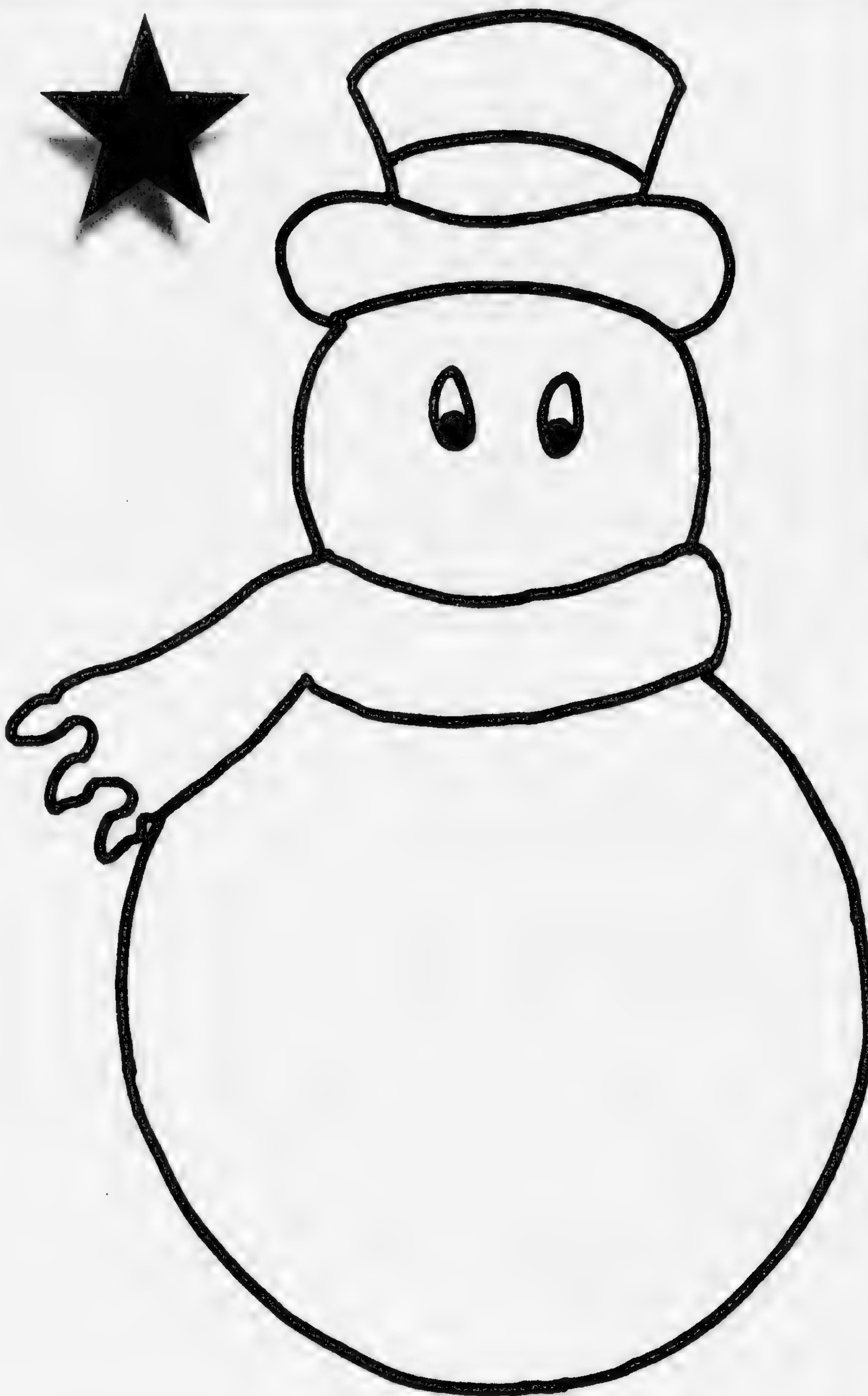
Concours d'hiver

LIS **ATTENTIVEMENT**

Eh oui! C'est déjà le temps de penser à mon concours d'hiver! Cette année, je te propose de décorer le bonhomme de neige qui est sur cette page. Tu peux utiliser des morceaux de tissus, du carton, différentes sortes de papier et de matériaux... Sers-toi de ton imagination! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 24 janvier 2007. Mais pour ça, il faut absolument que ton bonhomme de neige me parvienne **le lundi 15 janvier 2007** au plus tard.

Petit truc : pour réaliser un bricolage plus solide, colle d'abord ton bonhomme de neige sur un carton. Ou encore, trace-le directement sur un carton, ou sur une feuille que tu colleras sur un carton.

Amuse-toi bien!



COUPON D[redacted]CIPATION

Note aux enseignants : Veuillez vous assurer que les élèves complètent correctement le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Prénom

Nom

Adresse

Ville | Code postal

N° de téléphone à la maison | Âge

Si tu participes avec ta classe, inscris ton :

École | Niveau scolaire

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

RINGUETTE

À vos bâtons!

Elles jouent à la ringuette ensemble depuis l'âge de six ans. Cette année, Chantal Freynet, Nicole Lepage et Hillari Chaput font partie de l'équipe junior AAA du Manitoba qui participera au Jeux d'hiver du Canada, en février 2007.

Guillaume DANDURAND

Les 15 patineuses et deux gardiennes de but de l'équipe nationale féminine mineure de ringuette se préparent pour les Jeux d'hiver du Canada en février 2007. Depuis que l'équipe a été formée à Gimli en août dernier, les joueuses s'entraînent avec acharnement pour livrer une chaude lutte aux autres équipes provinciales.

« Ça a été difficile de choisir les joueuses, affirme la cogérante de l'Équipe Manitoba, Rowena Nash. Les dernières qu'on a éliminées auraient pu faire l'équipe comme celles qui ont été retenues. »

Trois joueuses de l'équipe junior AA de Manitoba-est ont fait l'équipe, après une année intensive d'entraînement. « C'est excitant et soulageant, explique la défenseure de l'Équipe Manitoba, Hillari Chaput. On a travaillé tellement fort! » Chaque jour, les jeunes femmes de 17 ans parcouraient des kilomètres en jogging et allaient au gymnase dans l'espoir d'améliorer leur endurance cardiovasculaire.

« Il fallait être motivé pour travailler soi-même, tout seul », estime l'attaquante, Chantal Freynet. « Maintenant qu'on a fait l'équipe, nous nous entraînons ensemble, c'est plus facile. Mais il faut travailler encore plus fort pour remporter le tournoi », enchaîne la défenseure Nicole Lepage.

Les défis seront en effet de taille. En plus de jouer deux fois par semaine avec leurs équipes respectives, les joueuses de l'équipe provinciale doivent s'entraîner deux fois par semaine toutes ensemble au gymnase. Elles doivent aussi chausser leurs patins deux à trois fois par semaine pour pratiquer leur jeu d'équipe, à Winnipeg et en région.

En plus de participer à quelques joutes contre les équipes professionnelles provinciales, les jeunes femmes participeront à deux tournois majeurs d'ici les Jeux de Whitehorse. Les joueuses partiront à Toronto à la fin de novembre et à Montréal au début janvier.

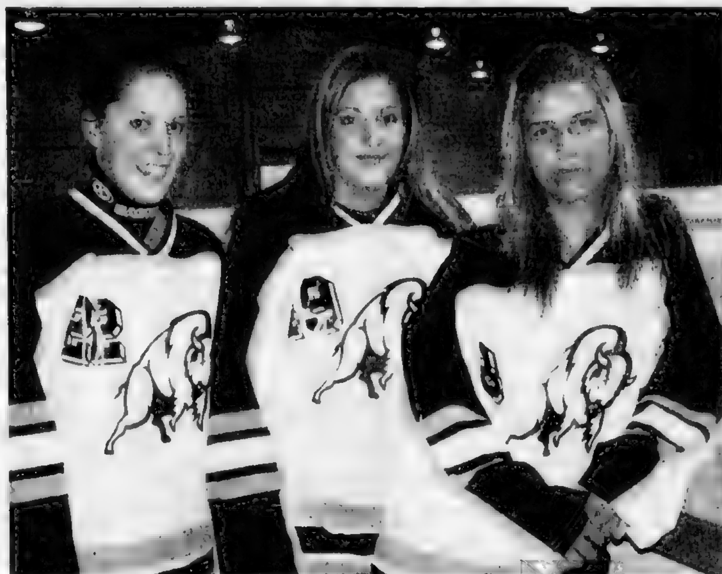


photo : Guillaume Dandurand

De gauche à droite : Hillari Chaput, Chantal Freynet et Nicole Lepage.

Équipe Manitoba a aussi participé à un tournoi interprovincial à Calgary, quelques semaines seulement après la fin du camp d'entraînement. La formation manitobaine s'est classée troisième sur cinq équipes. Menée par l'entraîneuse Danielle Hobday — membre de l'équipe manitobaine qui a remporté le tournoi mondial de ringuette en 2002 —, Équipe Manitoba compte bien se reprendre au tournoi de Toronto où elle affrontera les équipes du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Déplacer les joueuses dans plusieurs villes canadiennes implique cependant un coût considérable. « Nous disposons d'un budget de 100 000 $, révèle le cogérant, Ronald Freynet. Après maintes collectes de fonds et l'appui de différents bailleurs de fonds — dont le père d'une des joueuses qui a payé pour tous les chandails, une valeur de plus de 2 000 $ —, les parents n'ont qu'à débourser 500 $. »

Ce n'est en effet pas très dispendieux pour réaliser le rêve de ces jeunes femmes. « Participer aux Jeux du Canada a toujours été un but, soutient Chantal Freynet. Et maintenant, j'espère qu'on va gagner! »

ESCALADE

25 ans et l'Everest derrière lui

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Âgé de 25 ans, Jean-François Carrey a déjà plusieurs expéditions à son actif. Et pas n'importe lesquelles : il a entre autres escaladé l'Everest, le mont McKinley. Bref, sa feuille de route a de quoi impressionner les meilleurs grimpeurs de ce monde.

Ça aura pris deux mois à Jean-François Carrey pour gravir la fameuse montagne, mais des années pour se préparer. « Depuis que j'ai été dans les scouts que je m'intéresse à l'escalade », explique le jeune grimpeur originaire d'Ottawa. Il a commencé à affronter les plus grandes parois du pays à l'âge de 17 ans en se rendant notamment sur les monts des Territoires du Nord-Ouest. Petit à petit, ses expéditions ont pris de l'ampleur jusqu'à ce qu'il décide de s'attaquer à la vedette du monde de l'escalade. « J'avais 18 ans quand je me suis dit que je voulais aller monter l'Everest, ajoute-t-il. J'ai donc mis sept années à me préparer. »

Son entraînement? Des excursions ici et là au Népal, en Argentine, en Alaska, aux États-Unis et au Mexique, d'où il revient à peine. « Je m'étais bien entraîné, mais ça a été difficile, admet-il. J'ai trouvé ça super exigeant. J'ai quand même adoré. »

Lui et son groupe composé de cinq Américains ont gravi la face sud de la montagne, soit la façade la plus abrupte de l'Everest. « Nous avons pris la sud qui est plus à pic comparativement à celle au Nord, qui prend plus de temps », explique-t-il.

Et cette façade du sud lui a donné la frousse plus d'une fois. « Je me souviens d'une fois, on était près d'une crevasse, raconte-t-il. À ce moment-là, je me suis dit «Si tu tombes, tu es fait, ça y est «. J'étais plutôt stressé! »

C'est après des jours et des jours de marche que le jeune grimpeur a atteint son objectif, le 18 mai 2006. Une journée qui restera pour lui une des plus belles et des plus satisfaisantes de sa vie. « J'étais très émotif, poursuit Jean-François Carrey. D'un côté, je voyais le Népal et de l'autre, le Tibet. C'était vraiment un moment fort. »

Donner la piqûre

C'est les deux pieds sur la montagne que le jeune homme a réalisé qu'il avait envie de partager ses expériences. « À ce moment précis, je me suis dit que si moi je pouvais le faire, probablement plein d'autres jeunes en sont aussi capables, ajoute Jean-François Carrey. J'ai voulu donner des conférences pour les jeunes. »

Comme si cette expérience lui avait donné une tonne d'énergie, il est revenu de son expédition des histoires plein la tête. Et il parcourt maintenant le u pays pour raconter ses périples aux jeunes. Il le fait non seulement parce que ses histoires sont intéressantes, mais surtout pour encourager les jeunes à accomplir leurs rêves. « Je reviens du Mexique où j'ai été guide, précise-t-il. Je raconte mes aventures aux jeunes. C'est génial parce que je peux gagner ma vie avec mes expéditions. C'est la *job* parfaite. » Et le rêve continue…

Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 décembre 2006



Le Jour du Seigneur : le dimanche 10 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée dans la paroisse Saint-Clément de Beauharnois par Georges-Henri Cartier, chanoine.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Téléjournal/ Matin		Ma vie en mains		Droit au coeur		Ricardo	Coeur de l'actualité	Téléjournal/ Midi	Coeur de l'actualité	Variées	L Ma 5 sur 5	La firme de Boston		4 et demi...		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	RDI en direct										:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Toute une histoire		Variées	Variées	Variées		V Job Trotter	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde	:15 La cible	
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 4 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	Zig Zag	Virginie	Les Morissette	Auberge chien noir "Les mères à boire"		C.A. "La collation"	Tout sur moi	Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages "Le retour des talibans"		Le Téléjournal/ Le Point		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Le retour des talibans"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tous à la brocante!	La France en héritage		C'est la vie en immersion "Maternité"		"Le bal des célibataires" Cristiana Réali, Sophie Aubry. 1/2			TV5 le journal	Coeurs batailleurs	Questions à la une "Réseau routier"		Vivement dimanche! Invité(es): Michel Boujenah.			Mozart par Zygel
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Spécial Bloopers	Le sketch show	Annie et ses hommes		Le négociateur "Affronter son destin"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Monde Laura Cadieux "Madame Gladu"		Infopublicité		

Mardi 5 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Téléjournal	L'Accent	Virginie	La facture	Providence		Hauts/ bas de Sophie "Revenir de loin"		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				La famille		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		La famille	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						d. "Byblos homme"	TV5 le journal	Croisée chemins	La France en héritage		C'est la vie en immersion "Maternité"		Envoyé spécial	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre du mardi soir		Caméra café	Histoires de filles	Jean Lapointe "Les sentiers de ma vie"		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Monde Laura Cadieux "Pit, le mari de Laura"		Infopublicité		

Mercredi 6 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enjeux		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages "Jacques Chirac"		Le Téléjournal		La facture	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Jacques Chirac"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Invité de marque	La carte aux trésors				H	Christian Lacroix		TV5 le journal	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	KM/H	Poule aux oeufs d'or	"Intolérable Cruauté"('03) Catherine Zeta-Jones, George Clooney.				Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Top 10 "Rêves les plus fous"		Infopublicité		

Jeudi 7 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "Pressions"	Union fait la force	Téléjournal	Oniva	Virginie	À comm.	Le 7e round		Les missions de Patrice		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages "Les bidonvilles"		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Les bidonvilles"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Enquête Magazine de société présenté par Benoît Duquesne.			"Le soleil au-dessus des nuages"('01) Daniel Prévost.			:10 Poulet Cocotte	Écrans du monde	TV5 le journal	Temps présent		La carte aux trésors				Méditerranée
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Tout simplement Clodine à Noël		"Voici Polly"('04) Jennifer Aniston, Ben Stiller.				Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		"Les belles de l'ouest"('94) Mary Stuart Masterson, Madeleine Stowe.				Infopublicité

Vendredi 8 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/marge	Union fait la force	Téléjournal	À la carte	Prochaine sortie		L'heure de gloire		Zone libre		Le Téléjournal		Téléjournal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		Rendez-vous	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Humanima	Thalassa				VoyagesMéditerranée "Les terres promises"		Villages en vue	TV5 le journal	Bâtisseurs d'ailleurs	"Disparitions"('05) Andréa Ferréol, Maruschka Detmers. 1/2		H		Seigneur Balkans "L'or du diable, 1943-1949"	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		"Samantha"('04) Kelsey Lewis, Sophia Robb.				Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		"Pour Toujours"('89) Holly Hunter, Richard Dreyfuss.				

Samedi 9 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les Calinours	101Dalmatien	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Shaolin Wuzang	La légende de Tarzan	Spider-Man	Galactik football	Téléjournal/ Midi	Art Circuit	L'Accent	Y paraît que...	Ça vaut le détour!		Albator	Schtroumpfs	Lassie	Vie selon Annie
RDI	5h00 RDI en direct		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	Art Circuit	Le Journal RDI	Zones de guerre	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	La facture
TV5	Génies en herbe	Reflets Sud	:25 Sud, côté court	:55 TV5 l'invité	:10 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer FFF				:15 Journal Afrique	Thalassa				Journal Suisse	Littoral	Arte reportage		Invité de marque
TVA	5h30 Salut, bonjour!		Trois voeux		P.-dessus marché	Frosty...	Le TVA midi	Via TVA	Les Pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Beethoven 2"('93) Bonnie Hunt, Charles Grodin.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Ma vie de star	5 sur 5	Téléjournal	La Fureur		"Nez Rouge"('03) Michèle-Barbara Pelletier, Patrick Huard.					Téléjournal	Francoeur	"Noeuds et dénouements"('01) Julianne Moore, Kevin Spacey.					:35 Hors d'ondes
RDI	La semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Téléjournal	109	Zone libre documentaires		Téléjournal	La facture	Le Journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Téléjournal	La facture
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Bâtisseurs d'ailleurs	Samedi soir avec... "Roberto Alagna"				:45 Hist. de châteaux	Croisée chemins	Humanima	TV5 le journal	"Le soleil au-dessus des nuages"('01) Daniel Prévost.			:10 Poulet Cocotte	"Le bal des célibataires" Cristiana Réali, Sophie Aubry. 1/2		
TVA	Le TVA 18 Heures	"Maman, j'ai raté l'avion"('90) Catherine O'Hara, Macaulay Culkin.				:45 "La mémoire dans la peau"('02) Franka Potente, Matt Damon.					:15 Le TVA réseau	:45 "La fille du général"('99) Madeleine Stowe, John Travolta.				:15 Infopublicité		

Dimanche 10 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Dominique Raconte..	Corneil et Bernie	Code Lyoko	Kim Possible	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La semaine verte		Second regard	Y paraît que...	Histoires oubliées	Cirque du Soleil	"Éloïse fête Noël"('03) Sofia Vassilieva, Julie Andrews.		
RDI	5h00 RDI en direct		Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	109	Téléjournal/ Midi	Zones de guerre	Les coulisses du pouvoir		Le Journal RDI	La facture	Le Journal RDI	Zones de guerre	Le Journal RDI	Le Journal de France	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Grands duels	:45 Nouvo	Jour de foot		Kiosque		TV5 le journal	Journal Afrique	Tu m'étonnes	Esprits libres			Tous à la brocante!	Journal Suisse	Les carnets du Bourlingueur "Sibérie"		Escapade	30 millions d'amis
TVA	5h30 Salut, bonjour!		"Les fantômes de Noël"('03) Dinah Manoff, Tori Spelling.				Le TVA midi	Évangélisation 2000	Infopublicité	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	"Oncle Buck"('89) Jean Louisa Kelly, John Candy.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30"Éloïse fête N...	5 sur 5	Téléjournal	Découverte		Laflaque	Tout le monde en parle "Les meilleurs moments"				Téléjournal	Prix du Gouverneur général			"Nous étions guerriers"('94) Temuera Morrison, Rena Owen.			
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Ushuaïa Nature "Le désert flottant"		Le Téléjournal		Découverte		Téléjournal	Second regard	Le Journal RDI	Rendez-vous	Ushuaïa Nature		Téléjournal	Téléjournal
TV5	Humanima	Le Journal de France	Questions pour un champion		Vivement dimanche! "Didier Bourdon"			Salam Iran, une lettre persane		Arrière-scène	TV5 le journal	Invité de marque	Kiosque		Samedi soir avec... "Roberto Alagna"			
TVA	Le TVA 18 Heures	Les Gags	L'école des fans "Spécial Noël"		Star Académie Pt. 2 de 2 suite du 3 déc		Les anges de la rénovation		Le TVA réseau	"Ce cher intrus"('91) Holly Hunter, Richard Dreyfuss.					Évangélisation 2000	Infopublicité		

BASE-BALL

À l'école de Maxime

Que fait le joueur des Goldeyes, Maxime Poulin, lorsque la saison de base-ball est terminée et que le temps se fait de plus en plus froid? Il donne des cours de base-ball dans les écoles, bien sûr!

Daniel BAHUAUD

Maxime Poulin a connu une saison de base-ball occupée, les Goldeyes de Winnipeg s'étant rendus jusqu'en séries éliminatoires. Après un été mouvementé, l'inter (ou *short stop* en anglais) a droit à une pause bien méritée. Mais son hiver ne sera pas de tout repos, puisqu'il s'est engagé à offrir des cours d'initiation au base-ball aux élèves de plusieurs écoles de la Division scolaire franco-manitobaine.

« Quand j'entre dans une école pour donner mon cours de base-ball, les jeunes me font un petit sourire qui donne chaud au cœur, lance-t-il. Ils me reconnaissent puisque ça fait six ans que je joue au Manitoba. C'est l'*fun* pour eux et pour moi aussi. Je suis certain que ça a un effet positif. Il faut encourager le conditionnement physique. »

Depuis plusieurs semaines déjà, Maxime Poulin se rend dans les écoles, après les heures de classe, pour donner ses sessions d'une heure. L'athlète québécois apprend aux jeunes des techniques offensives, comme la bonne prise d'un bâton de base-ball, ainsi que des techniques défensives, comme les différentes façons de lancer la balle.

« J'adore ça, souligne-t-il. Je le faisais au Québec et je continuerai à le faire pendant bien longtemps encore. Mon but est de donner aux jeunes le goût de jouer l'été prochain. Il y a une demande. L'an dernier, j'ai offert un cours de deux heures dans une seule école. Mais cette année, c'est autre chose. Pour la première fois, je le fais de façon soutenue, sur plusieurs semaines, dans plusieurs écoles. »

La demande était telle que Maxime Poulin offre deux sessions hebdomadaires à l'école Lacerte, où plus d'une soixantaine d'élèves de la maternelle à la 8e année suivent la formation. « J'ai environ 40 jeunes à l'école Taché et 40 autres à l'école Précieux-Sang, fait-il remarquer. Cette semaine, je débute mes cours à l'école Gabrielle-Roy. J'enseignerai jusqu'en janvier, puis je rentrerai au Québec pour l'hiver.

« Je suis heureux que les jeunes soient si enthousiasmés, poursuit-il. Pour certains, ce genre d'activité est la seule chose qui les tient à l'école. Ça les encourage à rester. »

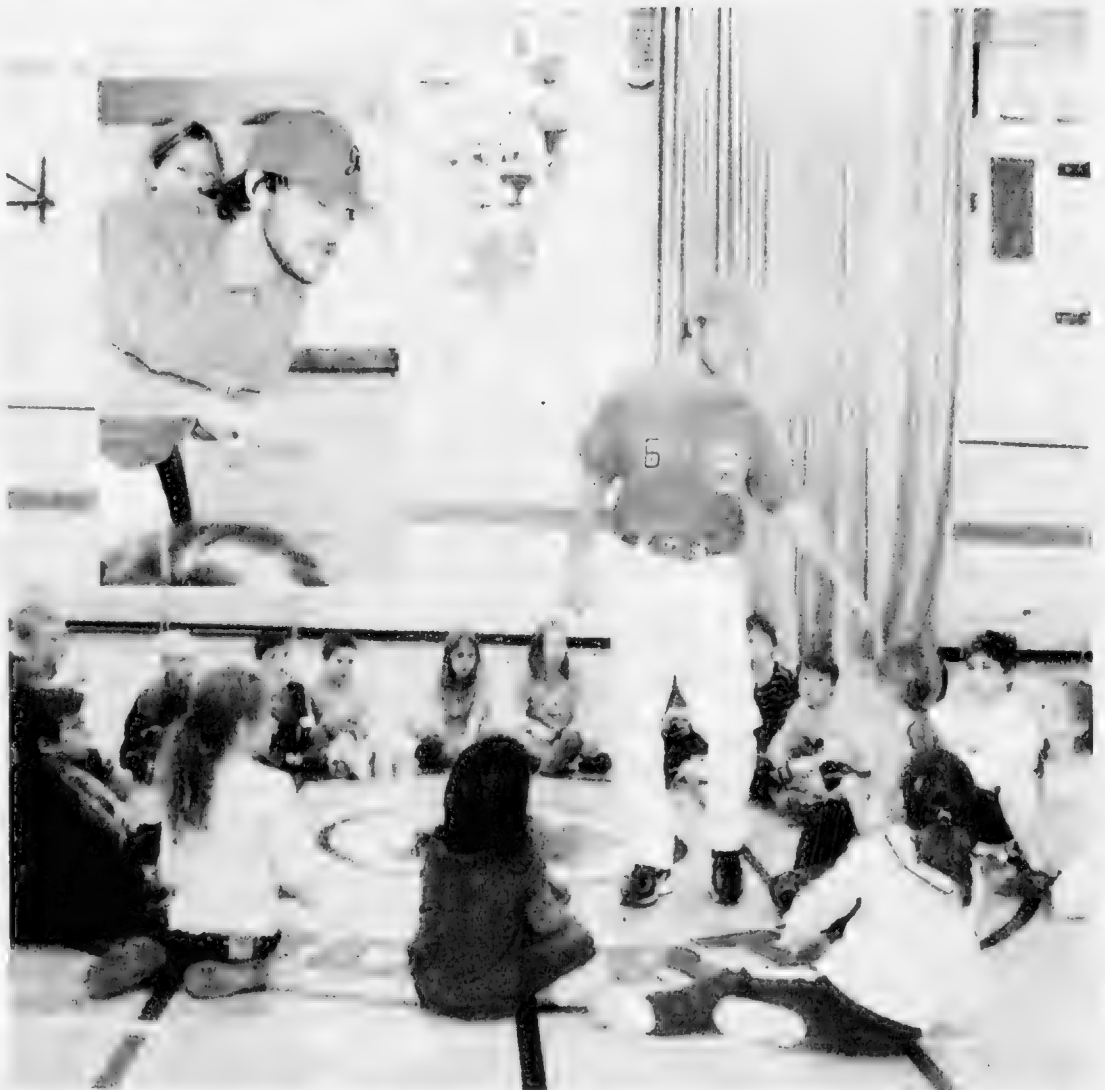


photo : Daniel Bahuaud

Maxime Poulin et quelques élèves de l'école Lacerte. « Je suis heureux que les jeunes soient si enthousiasmés », dit-il.

PROVINCE

Acheter des produits locaux

Le gouvernement du Manitoba lance une campagne de sensibilisation qui encourage l'achat de produits locaux.

Nathalie FORGUES

Le gouvernement du Manitoba encourage le développement de produits à valeur ajoutée dans les régions rurales et au nord de la province. Par le biais d'un groupe de travail sur les possibilités de développement économique, la Province a obtenu les idées de gens issus d'une dizaine de communautés.

Formé en janvier dernier, le comité a rencontré 337 personnes. Les membres du groupe de travail ont ensuite rédigé un rapport qui présente six grands secteurs d'activités, soit l'énergie renouvelable, le tourisme, l'agriculture, les ressources naturelles, l'industrie des services et de la fabrication ainsi que les projets autochtones et des régions du nord.

La Province compte aller de l'avant avec les recommandations du groupe de travail. La ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, Rosann Wowchuk, a annoncé le lancement de la première phase qui consiste en une campagne télévisée de sensibilisation pour encourager et promouvoir l'achat de produits locaux.

« On va travailler sur les atouts de nos communautés pour développer de nouvelles possibilités de développement de produits à valeur ajoutée qui vont aller au-delà de la production primaire et qui vont prendre avantage des innovations abondantes dans notre province, indique-t-elle.

« Les Manitobains eux-mêmes sont parmi les meilleures ressources que la Province peut avoir pour développer de nouvelles idées et créer des possibilités économiques, poursuit-elle. Ils savent quelles ressources sont disponibles dans leur communauté. »

Plusieurs projets ont déjà vu le jour alors que d'autres initiatives ont été soulevées lors des consultations publiques. Mais comme le souligne le groupe de travail dans son rapport, plusieurs facteurs interfèrent souvent dans la mise en place de divers projets. Le manque de ressources financières, de mains-d'œuvre, d'infrastructures, de réglementations ou de capacité communautaire sont les principales raisons.



photo : Nathalie Forgues

La ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales, Rosann Wowchuk, a annoncé le lancement de la première phase qui consiste en une campagne télévisée de sensibilisation pour encourager et promouvoir l'achat de produits locaux.

Selon la présidente du groupe de travail sur les possibilités de développement économique dans les communautés rurales, Susan Proven, il faut surmonter ces barrières économiques.

« On commence à savoir où le gouvernement veut aller dans le développement économique, mentionne-t-elle. Et on ne parle pas seulement d'agriculture. On ne peut pas tout faire seul, il faut travailler de concert avec la société entière. Il faut trouver des solutions pour surmonter ces barrières. »

Elle admet que cette initiative va permettre de reconnaître le travail des producteurs de la région. « Il y a tellement de produits qu'on exporte et qu'on achète par la suite, ajoute-t-elle. Il faut revoir cette idée. En tant que consommateur, il faut se questionner sur l'origine des produits qu'on achète. »

Une liste des produits locaux et des endroits où on peut se les procurer est disponible sur le site Internet www.gov.mb.ca/residents/mbfood.fr.html. Les gens sont également invités à ajouter leur produit à la liste d'épicerie du Manitoba.

CCB

La Province vote pour le monopole

Le gouvernement du Manitoba a voté en faveur du maintien du monopole de la Commission canadienne du blé (CCB). Les deux résolutions des néo-démocrates, déposées le 20 novembre, n'ont cependant pas obtenu l'appui des conservateurs.

Dans un premier temps, les ministres et les députés devaient se prononcer sur le maintien du monopole de la CCB. La seconde résolution, votée à l'unanimité, aurait fait comprendre au gouvernement fédéral l'importance de consulter les producteurs de blé et d'orge sur l'avenir de la CCB.

Le 31 octobre, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Chuck Strahl, avait annoncé la tenue d'un référendum pour les producteurs d'orge sur le processus de transition vers un choix du mode de commercialisation au début de la nouvelle année.

Le 10 novembre, les gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan ont annoncé leur intention de tenir un plébiscite auprès des producteurs de blé et d'orge si le gouvernement fédéral ne va pas de l'avant. Aucune décision n'a été prise au fédéral. Malgré la tenue d'un référendum provincial, les résultats ne seraient pas officiellement reconnus, puisque la *Loi sur la Commission canadienne du blé* découle du champ de compétences fédérales.

Le chef du parti de l'opposition conservatrice au Manitoba, Hugh McFadyen, soutient que le gouvernement néo-démocrate joue à un jeu politique et qu'un référendum au provincial ne changerait rien à l'avenir de la CCB.

N. F.

Un moratoire controversé

Le moratoire sur la construction des porcheries est-il un coup de cochon joué par le gouvernement provincial? Les éleveurs croient que oui. Les scientifiques en sont moins convaincus.

Daniel BAHUAUD

L'imposition, au début de novembre, d'un moratoire sur la construction ou l'agrandissement de porcheries a fait de l'industrie porcine du Manitoba le bouc émissaire du gouvernement provincial.

C'est, du moins, ce qu'affirment les producteurs de porc. « C'est complètement injuste, lance le président de la firme Hytek de La Broquerie, Don Janzen. Seulement un pour cent du phosphore déversé dans le lac Winnipeg est causé par l'épandage du lisier porcin sur les terres agricoles. Pourtant, la Province n'a pas imposé de moratoire sur les autres industries et secteurs de l'économie. De plus, près de 57 % du phosphore vient de l'extérieur du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Dakota du Nord. »

Pour sa part, le Conseil du porc du Manitoba s'inquiète que le moratoire temporaire devienne permanent, une situation qui s'est déjà produite au Québec en 2002. « Les mesures adoptées par la Province ne feront rien pour réaliser la bonne gestion des cours d'eau », déclare le président du Conseil, Karl Kynoch.

Le président de Keystone Agricultural Producers, David Rolfe, s'inquiète du message envoyé par la démarche. « Notre image a été ternie, lance-t-il. Mais la décision affecte tous les éleveurs d'animaux, car elle crée un climat d'incertitude qui nuit à l'économie rurale. »

Un des propriétaires de Hytek, Denis Vielfaure, abonde dans le même sens. « Comment investir dans d'autres projets ou conclure des ententes avec de nouveaux clients dans un climat pareil?, se demande-t-il. Tout cela d'un gouvernement qui affirmait défendre la soutenabilité de l'industrie porcine. Ça sent les élections. Les néo-démocrates veulent se positionner comme ayant agi pour améliorer l'environnement. »



Archives La Liberté

Le lisier porcin est-il une source importante de pollution dans les cours d'eau du Manitoba? La Commission de la protection de l'environnement entreprend des recherches pour se renseigner davantage.

La kyrielle de plaintes ne passe pas inaperçue au ministère de la Conservation, qui poursuivra néanmoins son projet. La « pause temporaire » - la Province se refuse de parler de moratoire - continuera jusqu'à ce que la Commission de la protection de l'environnement puisse revoir l'impact environnemental de l'industrie du porc au Manitoba par l'entremise du Plan de protection des eaux.

« Nous n'avons pas imposé de dates butoirs pour les recherches de la Commission, indique le directeur des sciences hydriques et de la gestion des eaux au ministère de la Conservation, Dwight Williamson. Nous ne voulons pas lui donner des contraintes artificielles. Historiquement, la Commission a déposé ses rapports dans un délai raisonnable. »

Dwight Williamson met cependant en doute certaines conclusions dégagées par les éleveurs. « Le un pour cent cité par Don Janzen, le Conseil du porc du Manitoba et d'autres éleveurs n'est pas une statistique de la Province, indique-t-il. Elle est une supposition émise par un professeur universitaire et reste à prouver. Les propriétés du lisier porcin nous poussent à questionner de telles conclusions. Le lisier contient beaucoup de phosphore dans de plus fortes concentrations. Il s'accumule dans le sol. On pourrait croire qu'il pollue plus que d'autres formes de lisier.

« Selon ce que nous connaissons à l'heure actuelle, 47 % du phosphore dans nos cours d'eau est produit au Manitoba, poursuit-il. De cette somme, plus de la moitié (63 %) est produite par l'industrie agricole. Et rappelons-nous qu'il y a dix fois plus de cochons dans la province qu'en 1975. C'est un taux de croissance de 1 000 %. D'où le besoin de s'arrêter et d'entreprendre les recherches nécessaires.

« Notre but n'est pas de brimer l'industrie porcine, conclut-il. Mais d'avancer avec prudence. »



South Eastman Health/Sante Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé à caractère bilingue dont le mandat est la planification, la coordination et la livraison de l'ensemble des services de santé à environ 58 600 résidants de cette région rurale multiculturelle manitobaine. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à www.sehealth.mb.ca.

Infirmier autorisé ou infirmière autorisée

Bilingue, Temps partiel – 0,45 ETP
Centre médico-social DeSalaberry District Health Centre
Saint-Pierre-Jolys MB

Le ou la titulaire fournit des soins infirmiers aux patients et dirige les membres de l'équipe de soins infirmiers, y compris d'assumer le rôle d'infirmier surveillant ou d'infirmière surveillante.

Qualités :

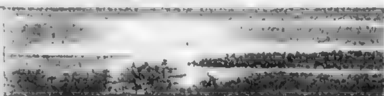
- Membre en règle de la CRNM
- Certificat valide en RCR-soins immédiats et ACLS
- Minimum d'un an d'expérience dans le domaine des soins actifs
- Expérience dans les domaines d'urgences
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision
- Capacité d'établir et d'entretenir de bonnes relations de travail
- Etat de santé physique et psychologique permettant de répondre aux exigences du poste
- Bilingue, français et anglais

Conditions d'emploi :

- Vérification de casier judiciaire et du registre de l'enfance maltraitée requis
- Permis de conduire de classe 5 valide et en vigueur et accès à un véhicule

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 13 décembre 2006 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



votre destination carrières

REPRÉSENTANT AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Temps plein
Salaire de départ de 11 $ l'heure
Heures flexibles/travail le jour ou le soir
Poste bilingue

Composez le 927-1900
ou par courriel : kgabbs@mts.net



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant :

Analyste, stocks aux silos terminaux

Concours no 06-67A

Date de clôture: **le 8 décembre 2006**

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés.

notre personnel : une force vive

notre diversité fait notre fierté

PINNACLE
STAFFING SOLUTIONS

Analyste dans un service de dépannage

Bilingue (français/anglais)

Poste à durée déterminée à pourvoir immédiatement

La personne choisie doit faire preuve d'aptitudes exceptionnelles en service à la clientèle tout en fournissant un soutien technique bilingue et rapide aux clients s'adressant au service de dépannage. Nous recherchons des professionnels ayant un diplôme universitaire ou des études postsecondaires adéquates. Les candidats et candidates doivent aussi avoir des connaissances approfondies du système d'exploitation Windows ainsi que de solides compétences d'analyse, un excellent souci du détail, la capacité de travailler en mode multitâche dans un environnement très dynamique, ainsi que d'excellentes compétences en communication écrite et verbale. Dans le cadre de ce poste, on offre un entraînement complet ainsi que des possibilités de croissance et d'avancement dans une entreprise nationale bien connue située au centre-ville de Winnipeg. Le salaire débutant est de 14 $ l'heure.

Veuillez envoyer votre demande à :

T. Berry
943-8649 (téléphone)
943-0060 (télécopieur)
Courriel :
tberry@pinnacleconnects.com
Internet :
www.pinnacleconnects.com

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur social en placement familial (poste bilingue) – WS4,
Services à la famille et Logement Manitoba, Direction des services à l'enfant et à la famille
Numéro de l'annonce : 16695 – deuxième annonce
Échelle de salaire : de 42 233 $ à 58 574 $ par année
Date de clôture : le 11 decembre 2006

Qualités requises : La personne choisie possède un baccalauréat en service social et deux ans d'expérience dans le domaine de la protection de l'enfance, préférablement en ce qui a trait à la coordination des services de placement en foyer nourricier. Une autre combinaison acceptable d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourrait être prise en compte pour une classification et une échelle salariale appropriées. Il est essentiel que la personne choisie ait une connaissance éprouvée en ce qui concerne la gestion des cas, le développement de l'enfant et la sensibilisation transculturelle. Elle a des aptitudes démontrées en communication interpersonnelle et écrite, ainsi qu'en recrutement, formation, intervention en cas de crise et résolution de conflits. Elle doit aussi posséder une capacité manifeste à travailler au sein d'une équipe. La personne choisie doit être capable de travailler dans les deux langues officielles (français et anglais). Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. La personne choisie sera soumise à une vérification adéquate de son casier judiciaire et du registre des cas d'enfants maltraités.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ de la personne qui pose sa candidature doivent clairement indiquer comment elle répond aux critères du poste.

Fonctions : Sous la supervision du superviseur de l'unité de ressources et conformément à la *Loi sur les services à l'enfant et à la famille*, aux normes provinciales et aux lignes directrices de la Direction relativement à la prestation de services, la personne choisie sera responsable de la prestation d'une gamme complète de services de placement en foyer nourricier, notamment en ce qui a trait au recrutement, à l'orientation, à la délivrance de permis, à la formation, au soutien et à la supervision.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Concours nº 16695
Services à la famille et Logement Manitoba
Services des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204-945-0601



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.



Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.





Royal Canadian Mint
Monnaie royale canadienne

La Monnaie royale canadienne est la société d'État chargée de frapper et de distribuer les pièces de monnaie canadienne courante. Reconnue comme l'un des établissements monétaires les plus importants et les plus polyvalents du monde, la Monnaie royale canadienne propose aujourd'hui, à l'échelle internationale, toute une gamme de produits spécialisés de grande qualité ainsi que des services connexes. Nous faisons la promotion de nos produits et services de façon dynamique partout au Canada ainsi qu'auprès de plus d'une soixantaine de pays.

En raison de sa croissance continue et du récent agrandissement de ses installations, la Monnaie est en période de recrutement dans le but de pourvoir à des postes dans les secteurs suivants :

- **Fabrication ou production industrielle**
- **Métiers industriels**
  - Mécaniciens industriels
  - Électriciens
  - Machinistes
  - Mécaniciens de machines fixes (4e classe)
- **Entreposage, expédition**
- **Finances et administration**

Si vous êtes à la recherche d'une carrière enrichissante et remplie de défis dans une entreprise évolutive et dynamique, visitez le www.monnaie.ca ou postulez directement au :

hrwpg@mint.ca

Monnaie royale canadienne, Division des ressources humaines
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
Téléc. : (204) 984-6599

La Monnaie royale canadienne s'engage à favoriser en tout temps l'équité en matière d'emploi.

Confiance * Respect * Ingéniosité * Participation

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

Postes bilingues à combler avec Adecco !



Adecco Winnipeg est à la recherche de personnes bilingues pour occuper des postes d'agents services à la clientèle*:

- Bilingue, français et anglais
- Salaire: $11.50 - $12.35/hr
- Trois semaines d'entrainement inclus

Contactez Michelle MacMartin dès maintenant !

michelle.macmartin@adecco.ca

Fax: (204) 956-4590

*Les candidats doivent passer une vérification du casier judiciaire et du crédit afin de qualifier pour ce poste



better work, better life

www.adecco.ca



ROYAL CANADIAN MINT
MONNAIE ROYALE CANADIENNE

La Monnaie royale canadienne est un chef de file du secteur de la fabrication qui se spécialise dans la production de pièces de circulation canadiennes et étrangères de grande qualité. Nous faisons la promotion de nos produits et services de façon dynamique partout au Canada ainsi qu'auprès de plus d'une soixantaine de pays. Nous cherchons actuellement à pourvoir au poste de superviseur, Gestion des matières à l'usine de Winnipeg.

SUPERVISEUR, GESTION DES MATIÈRES

Relevant du chef, Gestion des matières, le superviseur, Gestion des matières, est responsable de la gestion stratégique et de la coordination des activités de prévision de la demande, de planification et d'ordonnancement de la production de sorte que les calendriers de production soient respectés et les commandes des clients, exécutées. Le titulaire de poste assure la gestion, la coordination et l'expédition du flux des matières, des pièces et de l'outillage au sein des divisions ou entre celles-ci, conformément aux prévisions de ventes, aux ordres de production, aux calendriers d'expédition et aux priorités des divisions.

Le candidat retenu possédera une vaste expérience en matière d'élaboration et de soutien de stratégies de mise en œuvre destinées à améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Parmi les tâches qu'il aura à effectuer, mentionnons l'analyse historique ou statistique des besoins de main-d'œuvre, la planification de la capacité et d'autres analyses connexes. Il est primordial que le candidat retenu assume un rôle de leadership, coordonne les initiatives de fabrication allégée ayant pour but de réduire les coûts, d'accroître la productivité et de réduire les niveaux de stocks et y participe.

Les candidats intéressés doivent être titulaires d'un baccalauréat en commerce ou d'un diplôme équivalent et compter de trois à cinq années d'expérience en contrôle de la production et gestion des stocks. La certification CPIM (Certified in Production and Inventory Management) est un atout. Une expérience reconnue en matière de manutention et d'analyse de la planification dans un contexte de fabrication allégée constitue un avantage.

Nous invitons les personnes intéressées à soumettre leur candidature, en toute confidentialité, au plus tard le 8 décembre 2006, à l'adresse suivante :

Monnaie royale canadienne, Division des ressources humaines
Objet : Superviseur, Gestion des matières
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba) R2J 3E7
Téléc. : (204) 984-6599 • Courriel : hrwpg@mint.ca

Bien que nous tiendrons compte de toutes les candidatures soumises, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Monnaie royale canadienne s'engage à favoriser en tout temps l'équité en matière d'emploi.

Confiance * Respect * Ingéniosité * Participation

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GÉRALD BOILY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 444, avenue St-Mary, bureau 800, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 11e jour de décembre 2006.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de novembre 2006.

Michel L. J. Chartier
MONK GOODWIN LLP
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue HELEN MURIEL SINCLAIR, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 240, avenue Graham, bureau 724, Winnipeg (Manitoba) R3C 0J7, le ou avant le 30e jour de décembre 2006.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de novembre 2006.

Pierre Deniset
MYERS WEINBERG LLP
Procureurs de la succession



NOUVEAUX LOGEMENTS abordables pour aînés à Sainte-Anne.

Projet sans but lucratif des Chevaliers de Colomb

Bien situé.
À louer dès maintenant.

MURDOCH MANAGEMENT
982-2000 ou 1 800 543-6118

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,54 $**





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE à River Park. Pour plus de renseignements, contactez Aissatou au 283-5066.
719-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus et à la **Sainte Vierge** pour faveur obtenue. L.A.F.
720-

RECHERCHE

GARDERIE AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : La garderie Les Chouettes de Lorette est à la recherche de candidat(e)s pour combler le poste suivant : un(e) éducateur(trice), qui aura comme responsabilité de faire la garde des enfants de l'âge scolaire (5-12 ans). Heures de travail 15 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. Si ce poste vous intéresse veuillez communiquer avec Estelle au 878-3049.
715-

Just Desserts Café

Recherche un(e) **serveur(euse) en chef** à **temps plein** et des **serveur(euse)s** à **temps partiel.** Déposez votre curriculum vitae au 150, boulevard Provencher.
716-

À LOUER

À LOUER : Mesa, Arizona « trailer » d'une chambre à coucher, meublé, pour personne de 55 +. Situé dans un parc avec sécurité. Libre le 1er mars 2007. Tél. : 347-5346.
710-

MAISON À LOUER : Saint-Boniface au 267, rue Notre-Dame. 3 chambres, 1 1/2 salle de bain, 4 appareils, air climatisé, gazebo, garage, remise. 750 $/mois + services. Disponible le 15 décembre. Tél. : 235-1227 ou 612-0144.
713-

À LOUER : Maison de 2 chambres à coucher à Norwood Flats. Deux salles de bain complètes, un garage avec stationnement additionnel, cour avec clôture. 800 $ + services. Disponible le 1er décembre. Non fumeur, pas d'animaux. Tél. : 253-4611.
714-

À LOUER : Grand appartement de 2 chambres à coucher. 750 $/mois + électricité. Comprend stationnement et buanderie. Disponible le 1er janvier ou plus tôt. Tél. : 235-1076.
717-

À LOUER : Grand appartement de 900 pi² de 2 chambres à coucher, sous-sol, 5 appareils. Tél. : 782-9911.
718-

CHABOILLÉ

Dix ans déjà

Après dix ans dans la communauté, la Corporation de développement communautaire Chaboillé célèbre ses accomplissements.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Près de 130 personnes ont célébré le 10e anniversaire de la Corporation de développement communautaire Chaboillé (CDC) le samedi 18 novembre lors d'un souper soulignant les efforts des résidants de la région.

Cela fait dix ans que la CDC Chaboillé, regroupant la Municipalité rurale Salaberry et le village Saint-Pierre-Jolys, tente d'aider la communauté à grandir. Et dix années après avoir rappelé aux gouvernements municipaux qu'ils doivent mettre la main à la pâte pour aider leurs citoyens, la CDC dresse un bilan positif.

« En 1996, nous avons pu convaincre nos gouvernements municipaux que s'ils étaient vraiment sérieux dans la volonté d'aider les communautés à grandir, ils devaient mettre en place une stratégie proactive pour le développement », explique le premier président de la CDC Chaboillé, Edmond LaBossière. Chose faite car en 1996, la CDC commençait à prendre forme, après que l'Association des municipalités bilingues du Manitoba se soit jointe au projet.

Depuis, des projets de toutes sortes se sont développés grâce aux efforts de bien des résidants. Une clinique vétérinaire, un Centre de services bilingues et un Sentier transcanadien ont entre autres vu le jour dans la région. « C'est assez rare que quelqu'un travaille à temps plein pour une corporation de développement, mais en même temps, c'est important, lance l'agente de développement économique, Murielle Bugera. C'est ce qui fait en sorte qu'on a beaucoup avancé. » Et la CDC Chaboillé a bel et bien l'intention de continuer d'avancer après avoir accompli beaucoup durant les dix dernières années.



Photo : Gracieuseté la CDC

Sur la photo, le premier président de la CDC Chaboillé, Edmond Lasbossière, à gauche, ainsi que le président actuel, Raymond Lavergne.

« On va commencer à se rencontrer pour faire un bilan et pour savoir où on s'en va », ajoute Marielle Bugera.

En attendant, la CDC s'est réunie le 18 novembre afin de souligner la participation de bien des gens durant ces dix dernières années. Pour l'occasion, le comédien Michel Roy a offert une prestation aux spectateurs afin de mettre de l'ambiance à la soirée. « On a voulu mettre un peu d'humour tout en nous assurant que la personne invitée vienne d'ici, ajoute Murielle Bugera. Michel est bien connu des gens d'ici et il a fait une bonne prestation. » Ont également été remis des prix de reconnaissance à ceux et celles qui ont participé à bâtir la région durant l'établissement de la CDC. « Ça montre qu'on ne fait pas juste accepter notre sort, sinon, on reculerait », affirme Murielle Bugera.

400E DE QUÉBEC

Célébrer la francophonie canadienne

Nathalie FORGUES

La ville de Québec célébrera ses 400 ans en 2008. Fondée le 3 juillet 1608 par Samuel de Champlain, Québec est considérée comme le berceau de la francophonie américaine. C'est pour cette raison que les festivités du 400e anniversaire déborderont de la Belle Province pour se répandre jusque dans l'Ouest canadien.

Des représentants francophones de l'extérieur du Québec ont été invités à former un comité des partenaires pour le 400e anniversaire de Québec. Le groupe est coprésidé par la secrétaire adjointe à la francophonie canadienne au Québec, Sylvie Lachance, et par la directrice générale de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Mariette Beaulieu.

Depuis quelques mois déjà, le comité travaille à l'élaboration d'activités qui se dérouleront autant à Québec que dans les autres provinces. Mariette Mulaire et Guy Jourdain, conseiller spécial au secrétariat des services en langue française du Manitoba, siègent au comité.

« Les 400 ans de Québec représentent la francophonie pour nous aussi, de Vancouver à Moncton, reconnaît Mariette Mulaire. Ça représente la fête permanente de la francophonie en Amérique du Nord. On a tous des origines de la France et du Québec. Nos racines sont là. »

Ainsi, les festivités entourant le 400e de Québec trouveront écho jusqu'au Manitoba et coïncideront parfaitement avec le centenaire de Saint-Boniface, également en 2008. « On va utiliser les 400 ans pour faire connaître la francophonie aux anglophones de Winnipeg et aux Québécois, poursuit-elle. On va leur montrer qu'on peut vivre et travailler en français si on choisit de le faire. On veut faire reconnaître nos forces économiques et culturelles. »

La Province du Manitoba s'est jointe à l'élaboration du projet et elle compte y ajouter une contribution financière. « On a une gamme d'activités qui va viser à souligner la présence de la francophonie à l'échelle de tout le pays, mentionne Guy Jourdain. Ça va mettre en valeur la francophonie canadienne dans les communautés francophones minoritaires à l'extérieur du Québec, dont au Manitoba. »

Parmi les projets en vue, notons l'élaboration d'une exposition de photos itinérante qui se déplacerait dans différentes villes au pays.

Un appui de taille

Lors de l'Assemblée nationale du 7 novembre, le ministre québécois responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, Benoît Pelletier, a annoncé des mesures d'aide aux communautés francophones à l'extérieur du Québec dans une nouvelle politique en matière de francophonie canadienne. Cette annonce inclut la participation financière aux événements entourant le 400e anniversaire de la fondation de la ville de Québec.

Le comité de partenaires a aussi soumis, le 20 octobre, une demande de financement à la Société du 400e anniversaire de Québec. « On demande un budget humble, indique Mariette Mulaire. Lorsqu'on va obtenir leur appui, on va pouvoir aller chercher d'autres partenaires. » Les intentions du groupe devraient se concrétiser lors de la prochaine année.

FRANCOPHONIE

« Ziz » reconnu pour sa contribution

Gérard Jean est maintenant membre de la Compagnie des Cent-Associés francophones. Une distinction qui reconnaît sa contribution à l'épanouissement de la chanson française au Canada.

Nathalie FORGUES

Il a foulé les planches de plusieurs scènes canadiennes et étrangères, sa voix s'est propagée sur les ondes radiophoniques et ses compositions ont été interprétées par divers artistes. Gérard Jean a atteint un nouvel échelon dans sa carrière. Il est maintenant membre de la Compagnie des Cent-Associés francophones.(1) Par sa passion pour la musique, il a su contribuer à l'épanouissement de la chanson française au Canada.

« Je me sens très honoré, même un peu gêné parce que je connais bien du monde qui mérite cette reconnaissance plus que moi, admet-il. Ce qui a été touchant, lorsqu'on a annoncé le prix au concert, c'est que je sentais que j'avais beaucoup d'appui de la part de l'auditoire et des chorales présentes. C'est là que j'ai vraiment senti que c'était quelque chose de bien. J'apprécie que ces gens-là me témoignent une sorte de reconnaisse. »



photo : Nathalie Forgues

Gérard Jean est le neuvième Manitobain à être admis dans les rangs de la Compagnie des Cent-Associés francophones pour sa contribution à l'épanouissement de la chanson française au Canada.

L'événement ne pouvait pas mieux tomber. Gérard Jean a été adoubé alors qu'il était entouré des siens lors du spectacle *Au rythme des chœurs*, le 4 novembre dernier. Il devient ainsi le neuvième manitobain à mériter cet honneur. Il rejoint Normand Boisvert, Marcien Ferland, Roger Legal, Alfred-M. Monnin, sœur Maria Prenovault, Gilberte Proteau, Léo Robert ainsi que Paul Ruest.

« Ça regroupe des gens de partout au Canada qui se sont distingués du côté promotionnel de la langue et de la culture françaises, indique un membre du conseil d'administration de la Compagnie, Roger Legal. Gérard Jean est un champion manitobain par excellence dans le secteur de la musique, du chant et des activités culturelles. »

Sa candidature, proposée par le directeur de la chorale des Intrépides, Marcien Ferland, a été retenue pour son travail d'auteur-compositeur-interprète. Mais cette distinction souligne également le rôle qu'il a joué comme président de l'Alliance chorale du Manitoba durant onze ans et comme président et bras droit à la direction de la chorale des Intrépides depuis quatre ans.

Ce n'est pas tout. Il a aussi participé à la chorale diocésaine de Saint-Boniface, siégé au conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, contribué comme harmonisateur à la chorale des Blés au vent et il dirige la chorale de Précieux-Sang depuis 1979.

Mais plusieurs se souviennent de Gérard Jean comme d'un membre du célèbre duo Gerry et Ziz dans les années 1970. Aux côtés de Gérald Paquin, il a conquis le Canada français et a lancé un album, *Finalement*. Leur performance les a menés au Festival de Granby.

« Gérald (Paquin) a gagné comme interprète de mes chansons, fait-il remarquer. C'était quelque chose d'extraordinaire. À notre arrivée à l'aéroport, il y avait plein de monde qui nous attendait. On s'est dit qu'on était embarqués dans une aventure et qu'on allait y rester pour un bout de temps. »

Leur aventure est passée outre-mer. Le duo a représenté le Canada à la foire panafricaine à Alger. « C'était en 1976 et je pense qu'il y avait un point politique derrière notre invitation, se souvient-il. Le ministère des Affaires étrangères voulait avoir une représentation francophone de l'extérieur du Québec pour prouver qu'il y a une dimension francophone ailleurs au Canada. On a pu profiter de cette conjoncture politique et on a passé trois semaines en Afrique. »

Il a ensuite joué avec la famille Dandeneau et participé à la création de la musique ou à l'adaptation de chants pour des pièces de théâtre du Cercle Molière.

« C'était intéressant de travailler avec des gens qui ont beaucoup de talent, mentionne Gérard Jean. On avait parfois l'occasion de travailler avec des chorégraphes comme Jacques Lemay dont la réputation n'est plus à faire. Je ne dansais pas, mais j'étais sur la scène à faire la musique. Je voyais ces gens-là qui apprenaient des chansons, des pas de danse et le texte de la pièce. Souvent le texte de la pièce changeait à la dernière minute. Je me dis que ces gens-là sont courageux. C'était intéressant de voir ce milieu-là et de côtoyer beaucoup de gens. »

Gérard Jean croit avoir passé le flambeau à sa fille Ariane du groupe Madrigaïa, mais la flamme continue de brûler. « Un peu comme Gioacchino Rossini (compositeur italien) quand il avait pris sa retraite, reconnaît-il. Il avait fait quelques œuvres qu'il appelait «les péchés de ma vieillesse». En d'autres mots, il n'était pas intéressé à poursuivre. Il avait eu son heure de gloire et il était content de faire de la musique à temps perdu. Je pense vraiment que la musique, c'est quelque chose de central. Ça va toujours être là. »

(1) La Compagnie des Cent-Associés est un organisme mis sur pied par l'Association canadienne d'éducation de langue française en 1979 « dans le but de rendre hommage à ceux et celles qui témoignent des plus hautes qualités de civisme et qui contribuent d'une manière exceptionnelle à la promotion et à l'enrichissement de la vie française en Amérique du Nord, et plus particulièrement en territoire canadien. »

Nécrologies

Antonio Vielfaure



Solide comme un chêne, courageux dans les épreuves, sa maladie ne l'a jamais diminué dans sa dignité.

Antonio Vielfaure, né à La Broquerie, diplômé du Collège de Saint-Boniface et résidant depuis quarante-trois ans au Québec, s'est éteint paisiblement le samedi 4 novembre 2006, entouré de son épouse et sa famille qui l'ont tant aimé. Il avait 74 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Hermine Freynet, ses enfants Roger (Irma), Rachelle (Simon), Daniel (Nicoleta), et Guy, et ses petits-enfants Pascal, Benoît, Simon, Alexandre et David. Il laisse aussi dans le deuil ses frères Albert et Louis Vielfaure, M. Afr., ses sœurs Annette Kirouac, Lina (Jean-Baptiste Grégoire), Florence (Dominico Torcutti) et Florence Vielfaure et ses beaux-frères et belles-soeurs Madeleine Tétrault, Diane (Freynet) et Maurice Therrien, Alix Simard, Dora Freynet, Yvette Freynet, et ses nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort par ses parents Marius et Marie-Louise Vielfaure, ses frères Aimé et Guy, sa sœur Louisa ainsi que ses beaux-parents Julia et Arthur Freynet, ses beaux-frères et belles-sœurs Gérard Tétrault, Solange Vielfaure, Alphée Kirouac, Solange Simard, Gérard, Léo, Roland et Yvonne Freynet.

Il fut exposé le 8 novembre au complexe funéraire Alfred Dallaire et le service fut célébré le 9 novembre à l'église Sainte-Dorothée à Laval (Québec). Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du Parkinson au nom d'Antonio Vielfaure.

Plusieurs membres de la famille ont voyagé du Manitoba pour assister au service. Le Père Louis Vielfaure a célébré la messe, où huit de ses confrères missionnaires Pères Blancs d'Afrique ont été cocélébrants.

Malgré la distance, Antonio a toujours conservé des liens étroits avec le Manitoba français et son village natal de La Broquerie, et surtout avec les membres de sa famille et sa belle-famille qu'il a tant chéris.

Antonio, Oncle Tonio, Papi, nous nous souviendrons toujours des grandes rencontres de famille qui nous ont unis dans votre domaine familial de Hemmingford au Québec. Tu seras toujours présent auprès de nous.



Priscilla Chaudouet
(née Marcoux)



C'est le cœur lourd de chagrin que nous annonçons le décès de notre chère épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Priscilla Chaudouet (née Marcoux), le dimanche 19 novembre 2006. Priscilla est née le 15 décembre 1936 à Lorette où elle a habité jusqu'à son décès.

Se souviendront affectueusement d'elle son mari depuis 49 ans, Michel, et leurs enfants : Nicole (Ron Latour), Gilbert, Jocelyne (Dale Stefanik), Arlette, Rhéal (Kim Loewen) et Gerald ; leurs neuf petits-enfants : Jonathan, Laura (Dan) et Melissa Latour, Tamara Chaudouet, Mathieu Chaudouet, Kayla et Jordyn Chaudouet, Genevieve et Chantal Stefanik ; et leurs arrière-petits-enfants Kristopher Chaudouet et Mercedes Collins.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 24 novembre 2006 à 10 h 30 précédées des prières et de la veille du corps à 10 h à l'église Notre-Dame-de-Lorette à Lorette (Manitoba). L'enterrement des cendres aura lieu à une date ultérieure.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1 888 233-4949.

T'connais tchu ça?

LA COMMÉMORATION DU 16 NOVEMBRE

■ Arianne MULAIRE

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM) s'efforce sans cesse de participer à la vie des Métis, mais au début des années 1940, on suspend temporairement les activités de l'UNMSJM en raison de la Deuxième Guerre mondiale. Par contre, le travail ne s'arrête jamais.

En 1943, la Société historique des Métis décide de placer, à la bibliothèque provinciale, les livres collectionnés par l'UNMSJM, sources d'information pour le livre écrit par Auguste Henri de Trémaudan. La famille Riel fait de même avec les nombreux documents qu'elle avait amassés. Toutefois, la famille a demandé que ces documents ne soient pas sortis, sauf avec la permission expresse de la Société et cette première a spécifié qu'ils appartenaient toujours à la famille de Joseph Riel. Le travail de remettre les documents à la bibliothèque provinciale est effectué par Honoré Riel, Camille Teillet et Alexandre Nault. Ces documents sont plus tard déménagés au Centre du Patrimoine (Société historique de Saint-Boniface).

Le 22 octobre 1944 marque le centenaire de la date de naissance de Louis Riel. Pour célébrer cet événement, l'Union organise une journée d'activités le 16 novembre 1944. On ne sait pas pourquoi cette date est choisie, mais elle marque aussi le jour de la pendaison de Louis Riel. La journée débute par une commémoration, présidée par l'arrière-petit-cousin de Louis Riel. Une messe de requiem est célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface. On affiche, sur le mur de la Cathédrale, une plaque dédiée à Louis Riel. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, M. le chanoine Lionel Groulx, titulaire de la première chaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, régale une foule avec les informations qu'il avait amassées au cours de ses recherches. La conférence, intitulée *Louis Riel et son influence*, informe plus de deux cents délégués qui participent aux activités de la journée. Le même jour où l'on tient plusieurs activités locales, dont la conférence, des tournées spéciales au Musée de Saint-Boniface ainsi qu'une fanfare, un banquet prend place à Montréal et on publie dans la revue *Action nationale* une étude de Lionel Groulx, *Louis Riel et les événements de la Rivière Rouge en 1869-1870*.

Quelques années plus tard, soit en 1949, l'UNMSJM organise une fête célébrant le centenaire du procès de Guillaume (William) Sayer et la proclamation de la liberté du commerce métis. En effet, cent ans auparavant, la Compagnie de la baie d'Hudson avait déclaré illégale la vente de pemmican à toute personne autre que ses agents. Guillaume Sayer, un Métis, est arrêté par la Compagnie pour avoir ainsi vendu illégalement du pemmican. Le procès devait avoir lieu un jour de la semaine, à l'heure même de la messe à laquelle se rendaient, sans faute, les Métis. Grâce en grande partie à l'intervention de Louis Riel (père), un grand ami de Guillaume, on avance l'heure de la messe permettant ainsi aux Métis de se rendre à la cour, fusils en main, pour défendre leur confrère et leur droit. Sayer est jugé coupable, mais il ne subit pas de répercussion. À la sortie de la cour, les Métis proclament et célèbrent leur droit au commerce libre.

Et l'histoire continue....

Pour tous commentaires, toutes suggestions ou encore des anecdotes historiques, sentez-vous libres de nous les faire parvenir à *gjdufault@shaw.ca* ou *amulaire@gmail.com*.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.M.T.

Chronique RELIGIEUSE

GILBERTE PROTEAU
Laïque



AMEN! AMEN!

AMEN! Mot que l'on dit peut-être machinalement après chaque prière, à l'église ou ailleurs? Mot que certains utilisent à toutes les sauces... Mot que nous avons commencé à utiliser après le Concile Vatican II, pour remplacer le traditionnel « ainsi-soit-il » que nous disions depuis Dieu sait quand... Ainsi-soit-il... un simple souhait : nous souhaitons qu'il en soit ainsi.

Mais que signifie AMEN?

Il vient d'une racine hébraïque qui signifie : la certitude, la vérité, ou encore la solidité, la fermeté. Amen était, paraît-il, jadis utilisé en construction pour certifier qu'une fondation était solide, stable, ferme, et qu'on pouvait s'y fier pour soutenir la maison! La fondation est amen (en hébreu, amin)! Continuons la construction!

N'est-ce pas intéressant que ce mot soit passé dans la liturgie juive? Déjà le prophète Isaïe s'en servait pour parler de Dieu quelque 720 ans avant J. C. « Quiconque se bénira dans le pays se bénira par le Dieu de l'Amen, et quiconque prêtera serment dans le pays prêtera serment par le Dieu de l'Amen... », expression souvent traduite par « le Dieu de la vérité ». Ainsi, on parlait de Yahvé comme du Dieu de la vérité, celui sur lequel on peut se fier, celui qui est fidèle à sa Parole. Et quand, en Jérémie, Yahvé fait une déclaration d'Alliance avec son peuple : « ...vous serez mon peuple et je serai votre Dieu », Jérémie répond : Amin, Yahvé! (Jr 11, 5). Ainsi, dans le peuple juif, on utilisait l'amin non seulement dans les prières, mais pour confirmer la vérité d'une parole, d'un engagement individuel ou collectif. Le Dieu de la Vérité est aussi celui de l'Alliance, de l'engagement envers son peuple.

Jésus lui-même a beaucoup utilisé l'amin, 75 fois au total dans les évangiles. C'est ainsi qu'il affirmait la vérité de ses paroles (Monboulou et Du Buit, Dictionnaire biblique universel, p.27). Vous vous souvenez des « En vérité, en vérité, je vous le dis.... »? Eh bien, en hébreu, c'est « Amin, amin, je vous le dis... ». Quand Jésus parlait ainsi, il affirmait catégoriquement que sa parole au sujet de Dieu et du Royaume était vérité, ce qui faisait de lui un être menaçant, car seul Yahvé était Vérité dans ce domaine...

Puis Jésus est mort et il a semblé que tout s'écroulait avec Lui. Mais sa résurrection a tout chamboulé, et voilà que rapidement se sont formés des groupes de disciples qui observaient le Shabbat **et** la Résurrection, toutes les semaines. Ainsi, les premières assemblées après Jésus se servaient du mot Amen, ce qui se comprend bien, puisque la liturgie chrétienne fut élaborée graduellement à partir de la liturgie judaïque. Saint Paul, dans son épître aux Romains (Rm 1, 25), affirme que « Dieu est vérité », et appuie sa référence au « Créateur, qui est béni éternellement » par un retentissant Amen!

L'Amen est donc passé dans la liturgie chrétienne pour y rester, puisque même quand on a cessé de l'utiliser en français, il est resté dans les textes latins ainsi que dans d'autres langues. Quand et pourquoi a-t-il été traduit par « ainsi-soit-il »? Je l'ignore. Mais le Vatican II a reconnu que l'ainsi-soit-il était faible par rapport à l'Amin des premiers temps et a rétabli l'ancienne pratique. Alléluia!

Alors, disons notre Amen du fond du coeur, avec foi, avec conviction. Car quand nous disons Amen!, c'est une profession de foi que nous faisons. « Ce que j'entends est solide, est vrai . Amen! La prière que je récite est vraie, elle contient la Parole et les Promesses de Dieu. Amen! J'y crois, c'est du vrai, du solide, Amen!

La fondation est amin!
Elle tiendra, vaille que vaille....

Jésus est la fondation de notre foi!
Il est l'Amen de Dieu!
Amen! Amen!

100ᴱ DESJARDINS

L'évolution des artisans

Le Salon mortuaire Desjardins célèbre son 100e anniversaire cette année. Depuis ses débuts, l'entreprise a grandement évolué pour répondre aux besoins de la communauté.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Même si les salons mortuaires ont toujours offert le même genre de soutien, il reste qu'en 100 ans, les services ont grandement évolué pour les artisans et les familles des défunts. Comme quoi tout s'adapte aux besoins des gens, même le dernier Au Revoir.

C'est en 1906 que la famille Desjardins a débuté l'entreprise dans Saint-Boniface. Une entreprise bien loin de ce qu'elle est aujourd'hui, explique le petit-fils du fondateur, Laurent Desjardins. « Mon grand-père et mon oncle sont partis de Montréal et sont venus s'installer ici, raconte-t-il. Ils étaient menuisiers, donc ils ont commencé à faire des boîtes pour les corps. C'est comme ça que c'est parti. » De boîtes en boîtes, le duo s'est construit une petite entreprise en ajoutant au service de menuiserie le transport des défunts. « Ce n'était pas comme aujourd'hui, poursuit-il. Dans ce temps-là, il n'y avait pas d'embaumement. Ils ramassaient les corps et c'était tout. »

La compagnie a pris tranquillement sa place. Et les générations suivantes ont pris la relève. « Mon père a continué et, lui et ma mère ont installé l'entreprise dans leur maison, raconte Laurent Desjardins. Nous habitions au deuxième étage et lui travaillait au sous-sol à faire l'embaumement. » Petit garçon, Laurent Desjardins a connu le métier en l'observant. « Mon père m'amenait des fois dans la salle et moi, je regardais ce qu'il faisait », se souvient-il.

A-t-il déjà eu la frousse? « Jamais, je suis né dans ça, donc pour moi, c'était très normal, lance-t-il. Il ne faut pas oublier que, c'était impossible pour moi d'avoir peur puisque les morts sont les plus tranquilles de nous tous. »

Peu à peu, Laurent Desjardins a suivi les traces de sa famille. « Je suis allé dans la marine et quand je suis revenu, j'ai pris un cours spécialisé dans les services funéraire à Cincinnati », se raconte-t-il. De retour des Etats-Unis, c'est alors que l'entrepreneur a créé sa compagnie dans le quartier St. James, pour ensuite déménager à Saint-Boniface. « J'ai quitté quand je me suis lancé en politique, je n'avais pas le choix, ajoute-t-il. C'est un métier que j'ai aimé, mais il faut dire que ça a beaucoup changé si je pense à la façon dont mon père le pratiquait dans la maison par rapport à maintenant. Ou même à mon grand-père qui fabriquait des boîtes. »

Aujourd'hui...

De la simple boîte de bois à aujourd'hui, les services funéraires ont effectivement évolué. Le Salon mortuaire Desjardins, situé sur la rue Des Meurons, est aujourd'hui sous la direction de quatre personnes qui n'habitent plus dans l'établissement, et qui font tout de A à Z. Et comme l'explique une directrice, Lynette Lafrenière, le fonctionnement de l'entreprise demande beaucoup, beaucoup de travail.

« Ça prend de l'énergie physique et psychologique, explique-t-elle. Ici, nous faisons tout, de la rencontre avec les familles à la décoration et l'embaumement et nous sommes toujours prêts à travailler. »

Puisque la mort n'a pas de saison préférée, le salon doit toujours être prêt à recevoir une nouvelle famille. « Ça varie selon la période de l'année, explique Lynette Lafrenière. De septembre à la fin novembre, ça roule, comme entre Noël et le jour de l'An. Les gens veulent un dernier Noël, mais pas commencer la nouvelle année. »



Photo : Gracieuseté Salon mortuaire Desjardins

En 1910, Antoine Desjardins commençait à peine l'entreprise de services funéraires en fabriquant les cercueils et en faisant le transport jusqu'au cimetière.

Soutien psychologique

« Les gens arrivent ici et ont besoin de sympathie, affirme la directrice. Et ça arrive régulièrement que nous connaissions les familles ou les défunts. » En deuil, les clients ressentent souvent le besoin de partager, de raconter l'histoire de la personne qui a quitté. « Une fois que la famille a décrit la personne décédée, on sait plus où on s'en va, précise-t-elle. Si la personne aimait les chevaux par exemple, on s'assure d'en mettre sur les cartes mortuaires. »

Même la musique est souvent représentative des goûts des défunts. Ainsi, *I will remember you* de Sarah McLachlan ou bien *Vole* de Céline Dion meublent souvent la chapelle de l'établissement.

Et peu importe qui est décédé, le rituel reste le même. « Ça prend généralement le même temps pour des grandes ou des plus modestes funérailles, explique Lynette Lafrenière. Si je pense aux funérailles de Monseigneur Hacault, ça a pris plus de temps pour le repas ou pour la planification, seulement parce qu'il risquait d'y avoir beaucoup de monde. »

Puisque lorsque les gens sont dans le deuil, les directeurs doivent s'assurer qu'aucun problème ne se produise. La famille de la personne décédée ne doit pas être stressée, ni se soucier du bon déroulement des funérailles. « C'est toujours super stressant parce que tout est à prévoir, poursuit Lynette Lafrenière. Il faut absolument que nous soyions au-dessus des attentes. On s'arrange pour que tout soit simple pour les gens. »

100ᴱ DESJARDINS

Métier : embaumeur

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Étape fort importante dans la préparation des personnes décédées, l'embaumement n'est pas une tâche que tous pourraient faire. Le Salon mortuaire Desjardins embaume cependant avec soin et attention depuis 100 ans.

Tous les directeurs de l'entreprise pratiquent ce métier. Un travail qui demande de la méticulosité de la part des artisans, explique la directrice du salon mortuaire, Lynette Lafrenière. « On doit s'assurer que les gens se ressemblent et pour ça, il faut faire attention aux détails, décrit-elle. La famille souhaite souvent que le défunt ressemble à ce qu'il avait l'air lorsqu'il était en santé. Mais il faut penser que beaucoup de gens perdent du poids avant de mourir parce qu'ils sont malades. C'est un détail auquel il faut porter attention. »

Remodeler le visage pour créer une ressemblance au niveau du poids et des traits du visage est un défi réalisable. « C'est plus difficile lorsque la personne est décédée après un accident, précise Lynette Lafrenière. On peut même dire que c'est un art de reproduire le visage d'une personne. »

Qu'est-ce qui attire une personne vers la pratique de ce métier? La question fait sourire la directrice. « C'est un cours qui se donne à tous ceux et celles qui veulent avoir un salon mortuaire, dit-elle. Et c'est nécessaire. » La restauration, la préservation et les questions sanitaires sont les trois raisons de base pour lesquelles ce métier existe La restauration sert essentiellement à modeler ou maquiller le visage du défunt. « Pour la préservation, c'est lorsqu'on vide le corps du sang pour le remplacer par un fluide rose ou rouge », précise Lynette Lafrenière. Et les mesures sanitaires servent surtout à s'assurer qu'il n'y ait pas de bactéries transmissibles lors du changement des fluides. « Avec l'arrivée du Syndrome respiratoire aigue sévère (SRAS) ou du virus du Nil, il faut prendre des précautions supplémentaires, ajoute-t-elle. Puis avec le SIDA, il faut être prudent. »

Puis, il reste l'étape des vêtements où l'embaumeur doit habiller le défunt pour l'exposition. « La famille apporte les vêtements, parfois même des sous-vêtements et des bijoux parce que les gens veulent que la personne soit le plus confortable possible », précise Lynette Lafrenière.

Premier contact

« Je me souviens du premier embaumement que j'ai fait, raconte la dame. Je crois qu'on s'en souvient toujours du premier contact avec une personne décédée et je dois admettre que j'étais stressée. C'est certainement le plus long embaumement que j'ai fait. »

Même si elle pratique son métier depuis 11 ans, Lynette Lafrenière soutient qu'elle apprend toujours puisque chaque personne est différente. « On veut tellement que la famille soit satisfaite puisqu'elle voit la personne pour la dernière fois », conclut-elle.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

OPTOMÉTRISTES

Abonnez-vous à

La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

